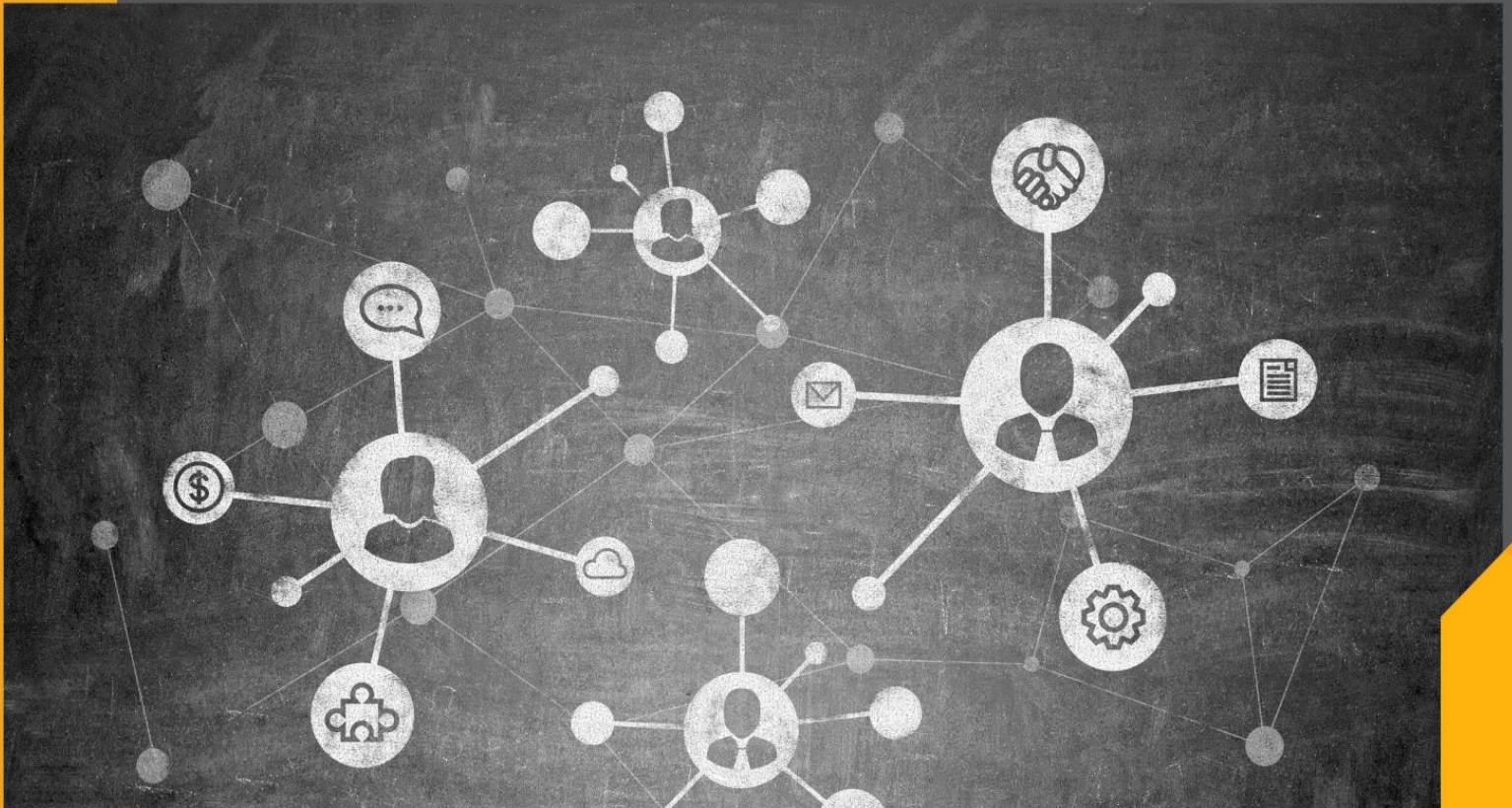
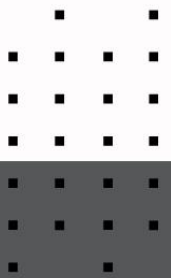


2026 RPLMT

Rapport de Planification du Marché du Travail Local



Avis de non-responsabilité

Le présent rapport a été préparé par la Société d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (SIMA). Les opinions et les points de vue exprimés dans la présente ne reflètent pas nécessairement ceux des bailleurs de fonds. Les renseignements contenus dans le rapport proviennent de sources jugées fiables et reflètent l'information disponible au moment de la publication; toutefois, la SIMA ne fait aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, à l'exhaustivité, à la pertinence ou à l'adéquation à un usage particulier de ces renseignements. La SIMA décline expressément toute responsabilité pour toute perte, tout dommage ou inconvenient découlant de l'utilisation, de la confiance accordée ou de l'interprétation des renseignements contenus dans le rapport.

Canada



Ontario



Ce projet d'Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et par le gouvernement de l'Ontario.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RAPPORT :

La Société d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (SIMA)
672, rue Queen Est
Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 2A4
Téléphone 705.941.9341
info@awic.ca
www.awic.ca

Publié : février 2026

Table des matières

À propos de la Société d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma	4
Introduction et contexte	4
Méthodologie.....	5
Résumé	5
Aperçu du marché du travail 2025	6
Caractéristiques de la population active d'Algoma.....	18
Dénombrement des entreprises canadiennes – Indicateurs du marché du travail	34
Analyse des données relatives au programme d'Emploi Ontario (EO).....	42
Transformation d'EO	42
SERVICE D'EMPLOI	44
ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE.....	57
MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO	66
APPRENTISSAGE	70
SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI (SCOE) – EMPLOYEUR.....	75
SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI – PARTICIPANT	76
PROGRAMME D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES JEUNES (PAEJ).....	79
Consultations communautaires 2025-2026 – Perspectives et thèmes	82
Plan d'action	85
Annexe	87

À propos de la Société d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma

La Société d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (SIMA) est un organisme à but non lucratif axé sur la communauté. Elle fait partie des 25 conseils de planification de la main-d'œuvre exerçant leurs activités dans la province de l'Ontario, soutenus par un financement du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC).

L'AWIC est un partenaire communautaire de confiance dans la région d'Algoma, fournissant des données et des renseignements soutenant une main-d'œuvre diversifiée et talentueuse qui contribue à une communauté prospère. Notre travail prépare les communautés d'Algoma aux défis et aux possibilités liés à la main-d'œuvre actuelle et future.

Introduction et contexte

La Société d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (SIMA) prépare chaque année le Plan du marché du travail local (PMTL) afin de soutenir une prise de décision éclairée et fondée sur des éléments probants dans l'ensemble du district d'Algoma. En tant que l'un des 25 conseils de planification de la main-d'œuvre de l'Ontario, la SIMA joue un rôle essentiel dans l'analyse des tendances du marché du travail, le repérage des défis émergents et la convocation de partenaires pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre dans un environnement économique en évolution rapide.

Le PMTL 2025-2026 a été élaboré à une époque d'ajustement économique continu. Bien que les impacts les plus aigus de la pandémie de COVID-19 soient passés, ses effets à long terme – combinés au vieillissement démographique, aux pressions inflationnistes et aux pénuries structurelles de main-d'œuvre – continuent de façonner les modèles d'emploi et la participation au marché du travail. Pour Algoma, ces forces sont amplifiées par une base de population plus petite, une concentration sectorielle et une dispersion géographique, rendant le renseignement relatif au marché du travail local particulièrement important.

Certaines parties de cette analyse sont éclairées par des recherches détaillées sur le marché du travail menées par Tom Zizys, analyste du marché du travail, combinant des données quantitatives et des perspectives qualitatives pour soutenir une planification de la main-d'œuvre fondée sur des éléments probants dans la région d'Algoma.

Ce rapport intègre source de données, y compris :

- Enquête sur la population active et données des déclarants fiscaux de Statistique Canada;
- Comptes d'entreprises canadiennes et indicateurs de la dynamique des entreprises;
- Les données administratives d'Emploi Ontario dans le cadre des principaux programmes;
- Des perspectives qualitatives issues des consultations auprès des employeurs et de la communauté menées en 2025.

Plutôt que de présenter des données de manière isolée, le PMTL met l'accent sur l'interprétation et les implications – examinant ce que les tendances actuelles signifient pour les employeurs, les chercheurs d'emploi, les fournisseurs de services, les éducateurs et les décideurs. L'objectif n'est pas seulement de décrire le marché du travail d'Algoma, mais d'éclairer l'action : soutenir la résilience de la main-d'œuvre, la croissance économique inclusive et l'harmonisation du développement des compétences avec la demande de main-d'œuvre.

En fin de compte, ce rapport sert à la fois d'outil de planification et d'appel à la collaboration, reconnaissant qu'aucune organisation unique ne peut relever seule les défis liés à la main-d'œuvre. En ancrant les décisions sur des éléments probants partagés et des connaissances locales, les partenaires d'Algoma sont mieux placés pour répondre aux pressions immédiates tout en se préparant à la transformation à long terme du marché du travail.

Méthodologie

Le Plan du marché du travail local (PMTL) 2025-2026 est fondé sur une approche mixte qui intègre des données quantitatives du marché du travail avec des perspectives qualitatives de la communauté afin de fournir une image complète des conditions de la main-d'œuvre dans le district d'Algoma.

Résumé

Le **Plan du marché du travail local (PMTL) 2025-2026** présente une analyse complète des conditions du marché du travail dans le district d'Algoma, s'appuyant sur les données de Statistique Canada, les données administratives d'Emploi Ontario et les consultations communautaires menées en 2025. Le rapport porte sur la façon dont le changement démographique, la restructuration économique et la reprise post-pandémique redéfinissent l'offre de main-d'œuvre, la demande de main-d'œuvre et les pressions sur le système de services dans toute la région.

Dans l'ensemble, le marché du travail d'Algoma demeure stable, mais limité, caractérisé par une croissance modeste de la population principalement alimentée par l'immigration, un vieillissement de la main-d'œuvre et des déséquilibres persistants entre l'offre de main-d'œuvre et la demande des employeurs. Les taux de chômage ont augmenté progressivement entre 2023 et 2025, reflétant les tendances provinciales, tandis que la participation au marché du travail est demeurée relativement stable, reflétant davantage des réalités démographiques que des faiblesses cycliques. Malgré un taux de chômage plus élevé, les taux de postes vacants demeurent élevés dans des secteurs clés, notamment la santé, les métiers spécialisés, le transport et la construction, ce qui indique des pénuries structurelles persistantes plutôt qu'un manque d'emplois.

Les dynamiques commerciales montrent un marché du travail dominé par de petits employeurs et de micro-employeurs, avec près des deux tiers des entreprises déclarant n'avoir aucun employé et une part de sociétés supérieure à la moyenne provinciale dans la tranche de 5 à 49 employés. La croissance a été la plus forte dans les secteurs de la santé et de l'aide sociale, de la construction, de l'immobilier et des services de location, ainsi que du soutien administratif, tandis que le commerce de détail, l'hébergement et les services de restauration, ainsi que certaines industries de production de biens ont connu des pertes nettes d'entreprises en 2024-2025. Il convient de noter qu'Algoma a enregistré sa première baisse nette des grands employeurs (20 employés ou plus) depuis le pire de la pandémie, suscitant des inquiétudes concernant la stabilité de l'emploi et la qualité des emplois.

Les données du programme Emploi Ontario (EO) mettent en évidence l'augmentation de la complexité du système à la suite à la transformation d'EO et au déploiement de Services d'emploi intégrés (SEI). Les volumes de clients se redressent par rapport aux niveaux bas de la pandémie, mais le profil des clients a considérablement évolué. Une part croissante des clients des services d'emploi sont des bénéficiaires d'Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), ce qui impose des exigences accrues aux fournisseurs de services pour offrir des soutiens globaux à long terme. Bien que les programmes continuent de soutenir l'attachement à l'emploi et le développement des compétences, les résultats sont de plus en plus influencés par des pressions d'accessibilité plus larges, des obstacles liés à la santé et un accès limité au logement et aux transports.

Ensemble, les résultats indiquent un marché du travail qui ne manque pas de possibilités, mais qui nécessite des réponses coordonnées dans les domaines du développement de la main-d'œuvre, du développement économique, de l'immigration et des politiques sociales. Ce rapport fournit des éléments probants pour soutenir des investissements stratégiques dans la formation des compétences, la rétention de la main-d'œuvre, le soutien aux employeurs et la participation inclusive au marché du travail, garantissant qu'Algoma demeure résilient et compétitif dans un marché du travail de plus en plus restreint.

Aperçu du marché du travail 2025

Algoma

Tendances démographiques

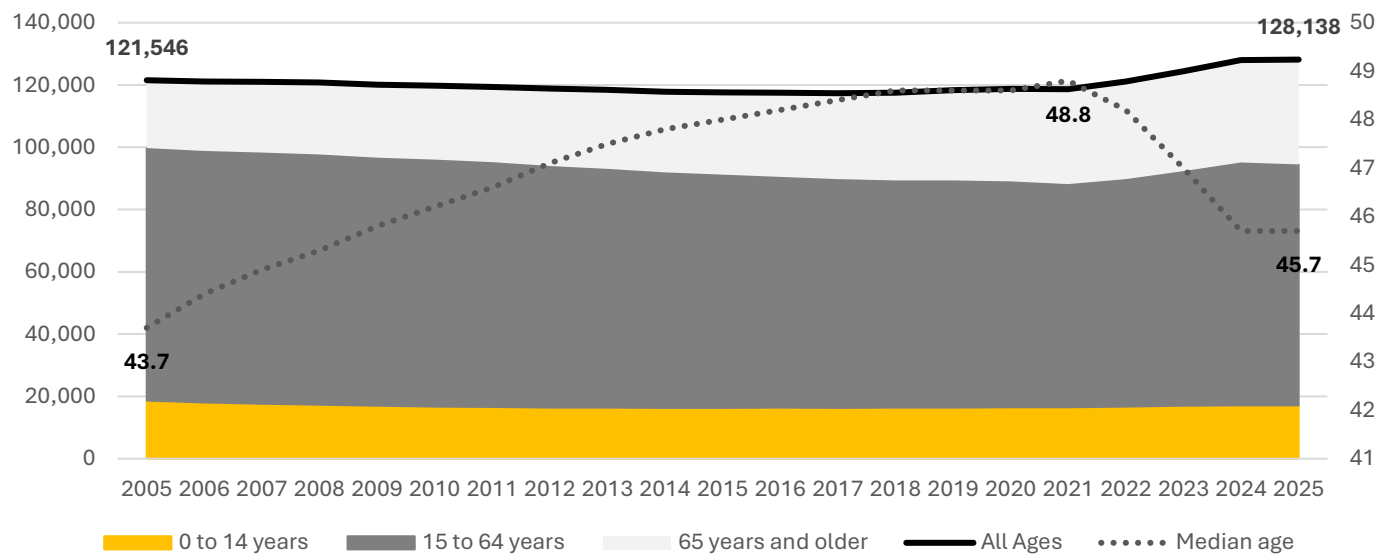
De 2005 à 2025, l'évolution démographique a été marquée par un vieillissement soutenu, un déclin à long terme de la population en âge de travailler et, plus récemment, une période de reprise de la croissance. La population totale est passée de 121 546 personnes en 2005 à 128 138 en 2025 (+5,4 %). Toutefois, ce gain net fait suite à une baisse prolongée jusqu'au milieu des années 2010, la croissance démographique ayant repris après 2021, année au cours de laquelle la population a augmenté d'environ 9 500 personnes. La croissance observée sur l'ensemble de la période est principalement attribuable à l'augmentation de la population âgée de 65 ans et plus, qui est passée de 21 808 à 33 668 personnes (+54 %).

À l'inverse, la population âgée de 15 à 64 ans est passée de 81 026 personnes en 2005 à 71 647 en 2021, avant de connaître une reprise partielle pour atteindre 77 345 en 2025, demeurant toutefois inférieure à son niveau de 2005.

La population âgée de 0 à 14 ans a diminué, passant de 18 712 personnes en 2005 à un creux d'environ 16 300 à 16 400 au milieu des années 2010, puis a augmenté pour atteindre 17 125 en 2025.

Conformément à ces changements, l'âge médian est passé de 43,7 ans en 2005 à 48,8 ans en 2021, avant de reculer à 45,7 ans en 2025. Malgré les gains démographiques récents, le vieillissement de la population et la proportion plus faible de personnes en âge de travailler continuent de façonner la structure démographique jusqu'en 2025.

Graphique 1 : Estimations intercensitaires de la population, Algoma, 2005-2025



Statistique Canada. Tableau 17-10-0152-01, estimations de la population au 1er juillet, Algoma, 2005-2025.

Entre 2021 et 2025, l'accroissement naturel de la population a été négatif, les décès ayant constamment dépassé les naissances. Les naissances sont demeurées relativement stables au cours de la période, variant entre 891 et 924 par année, tandis que les décès sont restés élevés et stables, oscillant entre 1 668 et 1 708 par année. En conséquence, la population a enregistré un déclin naturel continu chaque année. La mortalité s'est principalement concentrée chez les adultes âgés de 65 ans et plus, qui représentaient la majorité des décès (entre 1 313 et 1 371 par année).

Les gains migratoires se sont concentrés au sein de la population en âge de travailler (15 à 64 ans). L’immigration internationale a plus que doublé au cours de la période (de 366 à 912 personnes), les immigrants en âge de travailler passant de 308 à 723, tandis que très peu de nouveaux arrivants étaient âgés de 65 ans et plus. Les résidents non permanents ont constitué la principale source de croissance, ajoutant 1 457 personnes en 2021-2022 et atteignant un sommet de 3 020 en 2023-2024, presque exclusivement parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans. Cette tendance s’est toutefois inversée en 2024-2025, lorsque la région a enregistré une perte nette de -401 résidents non permanents en âge de travailler, ce qui met en évidence l’incidence des changements aux politiques d’immigration gouvernementales.

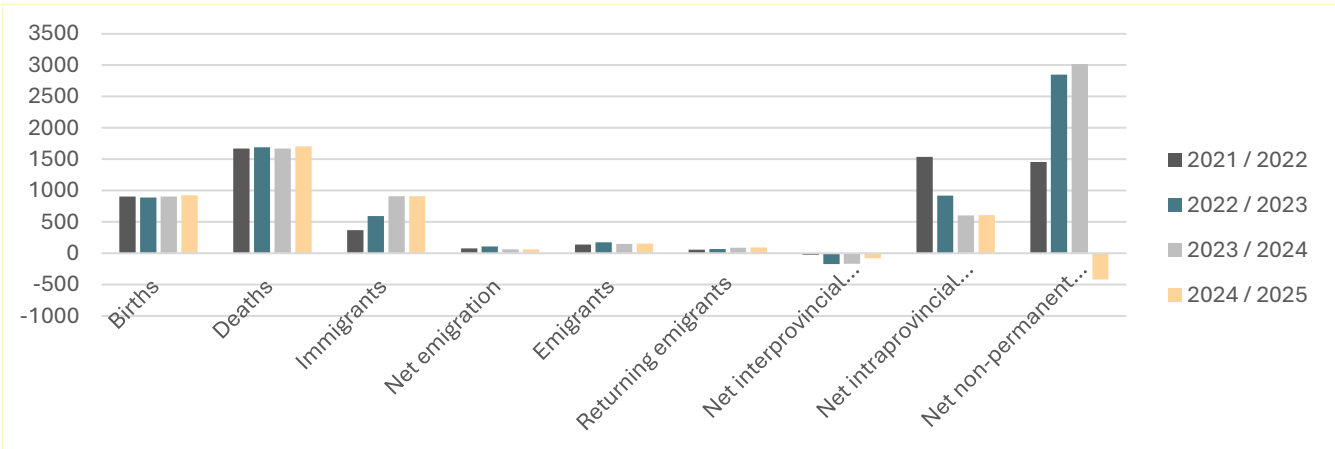
Les mouvements migratoires internes ont également influencé la structure par âge. Les pertes nettes interprovinciales se sont concentrées chez les adultes en âge de travailler, atteignant -169 en 2023-2024, tandis que les faibles gains ou pertes observés chez les enfants et les aînés ont eu une incidence limitée. Ces pertes ont été compensées par la migration intraprovinciale nette, qui a attiré principalement des adultes en âge de travailler et des familles, bien que les volumes aient diminué, passant de 1 535 en 2021-2022 à 608 en 2024-2025. La croissance du groupe des enfants (0 à 14 ans) est demeurée modeste et inégale, et l’évolution de la population âgée de 65 ans et plus est restée limitée, ce qui renforce un profil démographique caractérisé par le vieillissement, une faible reproduction naturelle et une dépendance à l’égard de populations mobiles en âge de travailler.

Répartition de la population par grands groupes d’âge, Algoma, 2021

14%	En 2021, le district d’Algoma comptait 15 940 enfants âgés de 0 à 14 ans, représentant 14,0 % de la population totale, comparativement à 16,3 % à l’échelle du Canada.
60%	La population en âge de travailler (15 à 64 ans) représentait 59,6 % de la population totale d’Algoma en 2021, alors que la proportion correspondante pour le Canada était plus élevée, à 64,8 %.
26%	En 2021, le district d’Algoma comptait 30 070 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 26,4 % de la population totale. À titre de comparaison, la proportion nationale de personnes âgées au Canada s’établissait à 19,0 % au cours de la même année.

Sources: Statistics Canada, 2021 Census, Focus on Geography

Graphique 2 : Composantes annuelles de l’évolution démographique, 2021-2022 à 204-2025



Statistique Canada. Tableau 17-10-0153-01, composantes de l’accroissement démographique selon la division de recensement, 2021.

Entre 2016 et 2021, la population s'identifiant comme autochtone est passée de 15 460 à 15 940 personnes (+3,1 %), ce qui a fait augmenter sa part de la population totale de 13,8 % à 14,2 %. La croissance s'est concentrée chez les personnes déclarant une seule identité autochtone, dont le nombre a augmenté de 2,2 % pour atteindre 15 445. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la population des Premières Nations, en hausse de 5,2 %, passant de 9 390 à 9 870 personnes, et dont la part de la population totale est passée de 8,4 % à 8,8 %.

À l'inverse, la population métisse a diminué de 2,6 %, passant de 5 665 à 5 515 personnes, tandis que la population inuite est demeurée inchangée, à 55 personnes. Au cours de la même période, la population non autochtone a légèrement diminué (-0,6 %), passant de 96 595 à 96 040 personnes, et sa part de la population totale a reculé de 86,2 % à 85,8 %.

Dans l'ensemble, les données indiquent une croissance graduelle de la population autochtone – en particulier celle des Premières Nations – dans un contexte de léger déclin de la population totale.

Tableau 1 : Répartition de la population autochtone et non autochtone (%), Algoma, 2016-2021

Identité	Effectif (2016)	Répartition (%) (2016)	Effectif (2021)	Répartition (%) (2021)	Variation (%) (2016 à 2021)
Identité autochtone	15 460	13,8	15 940	14,2	3,1
Réponses autochtones uniques	15 110	13,5	15 445	13,8	2,2
Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord)	9 390	8,4	9 870	8,8	5,2
Métis	5 665	5,1	5 515	4,9	-2,6
Inuit (Inuk)	55	0,0	55	0,0	0,0
Identité non autochtone	96 595	86,2	96 040	85,8	-0,6

Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0293-01, population selon l'identité autochtone, Algoma, 2016-2021.

Tableau 2 : Structure par âge de la population selon l'identité autochtone, Algoma, 2016 et 2021

Groupe d'âge	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans et plus
	2021	2016	2021	2016
Population totale	111 975	112 055	15 915	16 000
Identité autochtone	15 940	15 460	3 565	3 545
Identité non autochtone	96 040	96 595	12 350	12 450

Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0293-01, population selon l'identité autochtone et l'âge, Algoma, 2016-2021.

De 2016 à 2021, la population totale a légèrement diminué, passant de 112 055 à 111 975 personnes, tandis que la population s'identifiant comme autochtone a augmenté de 3,1 % (de 15 460 à 15 940). Au cours de la même période, la population non autochtone a enregistré une baisse modeste de -0,6 %, ce qui met en évidence des tendances démographiques divergentes.

Les groupes d'âge plus jeunes ont continué de se contracter. Le nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans est demeuré relativement stable dans l'ensemble; toutefois, la population d'enfants autochtones a légèrement augmenté (de 3 545 à 3 565), alors que celle des enfants non autochtones a diminué. La population des jeunes âgés de 15 à 24 ans a connu un

recul plus marqué dans les deux groupes (-9,6 % au total). La population centrale en âge de travailler (25 à 54 ans) a également diminué (-5,5 %), avec des baisses observées tant chez les populations autochtones (de 5 975 à 5 785) que non autochtones.

À l'inverse, le vieillissement de la population s'est accéléré. Le nombre de personnes âgées de 55 ans et plus est passé de 44 920 à 48 210 (+7,3 %). La croissance a été particulièrement rapide chez les adultes autochtones (+20,6 %, de 3 670 à 4 425), comparativement à une hausse de 6,2 % chez la population non autochtone. Dans l'ensemble, bien que la population autochtone demeure plus jeune en moyenne, la croissance plus rapide des groupes d'âge plus avancé et le déclin des populations jeunes et en âge de travailler accentuent les pressions liées au renouvellement de la main-d'œuvre et à la demande de services liés au vieillissement.

Dans le tableau 3, la population racisée fait référence au fait qu'une personne appartient ou non à une minorité visible, tel que défini par la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Cette loi définit les minorités visibles comme étant « des personnes, autres que les peuples autochtones, qui ne sont pas de race caucasienne ou qui n'ont pas la peau blanche ».

En 2021, la population était majoritairement composée de personnes ne faisant pas partie d'un groupe de minorités visibles, totalisant 108 150 personnes. La population appartenant à une minorité visible comptait 3 820 personnes, représentant une part relativement faible de la population totale. Parmi les groupes de minorités visibles, la population sud-asiatique (1 255 personnes) constituait le groupe le plus important, suivie des populations noire (780) et chinoise (555). D'autres groupes de minorités visibles, notamment les populations philippine, latino-américaine, arabe, coréenne, asiatique occidentale, asiatique du Sud-Est et japonaise, étaient présents en plus petit nombre, chacun comptant moins de 300 personnes.

La répartition par âge montre que la population des minorités visibles présente un profil d'âge plus jeune que la population ne s'identifiant pas comme minorité visible. Les enfants âgés de 0 à 14 ans représentaient environ 18 % de la population des minorités visibles (705 personnes), comparativement à environ 14 % chez les personnes n'appartenant pas à une minorité visible. Cette tendance est particulièrement marquée au sein de la population noire, où les enfants constituent une proportion relativement élevée de la population totale, ce qui suggère une dynamique démographique plus forte. À l'inverse, les populations sud-asiatique et chinoise sont davantage concentrées dans le groupe des 15 ans et plus, ce qui correspond à des profils d'immigration liés à l'emploi et aux études.

Dans l'ensemble, malgré sa taille plus réduite, la population des minorités visibles contribue au renouvellement démographique et à la viabilité à long terme de la main-d'œuvre grâce à sa structure d'âge relativement plus jeune.

Tableau 3 : Population selon le groupe de minorité visible et le groupe d'âge, Algoma, 2021

Groupe	Population totale	0 à 14 ans	15 ans et plus
Population totale des minorités visibles	3 820	705	3 120
Sud-Asiatique	1 255	130	1 120
Chinoise	555	95	460
Noire	780	230	545
Philippine	250	40	210
Arabe	150	35	115
Latino-américaine	235	40	195
Asiatique du Sud-Est	75	25	55
Asiatique occidentale	90	10	80
Coréenne	125	25	95
Japonaise	50	10	45
Ne faisant pas partie d'une minorité visible	108 150	15 205	92 945

Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0352-01, minorités visibles selon le genre et l'âge, Algoma, 2021.

Données migratoires

Les données sur la migration proviennent d'un ensemble de données compilé par Statistique Canada à partir d'une comparaison des adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers pour deux années consécutives. Les données présentées dans ce rapport couvrent les années d'imposition de 2016 à 2024.

Au cours des cinq dernières années, soit de 2019 à 2024, la région a enregistré 20 975 entrées migratoires et 12 090 sorties migratoires, ce qui représente un gain net de 8 885 personnes. Comme l'illustre le tableau 4, tous les groupes d'âge ont affiché une migration nette positive. Les gains nets les plus importants ont été observés chez les personnes âgées de 25 à 44 ans (+3 588) et de 45 à 64 ans (+2 271), suivies des enfants et adolescents de 0 à 17 ans (+1 492) et des jeunes adultes de 18 à 24 ans (+1 324). La migration nette des personnes âgées de 65 ans et plus est demeurée modeste, à +210.

Tableau 4 : Caractéristiques de la migration, 2019-2024

Groupe d'âge	Entrants	Sortants	Migration nette
0 à 17 ans	3 253	1 761	1 492
18 à 24 ans	3 295	1 971	1 324
25 à 44 ans	7 946	4 358	3 588
45 à 64 ans	4 294	2 023	2 271
65 ans et plus	2 187	1 977	210
Total	20 975	12 090	8 885

Source : Statistique Canada, fichiers des déclarants (Taxfiler), 2019-2024.

Le tableau 5 présente les chiffres de la migration nette par groupe d'âge pour chacune des années comprises entre 2018-2019 et 2022-2023, ainsi que le total net pour l'ensemble des cinq années. La migration nette correspond à la différence entre le nombre de personnes ayant immigré dans une région et le nombre de personnes ayant quitté cette région. Une valeur nette positive indique que davantage de personnes sont entrées dans la région qu'il n'en est sorti.

TABLEAU 5 : MIGRATION NETTE PAR GROUPE D'ÂGE, ALGOMA, 2018-2019 à 2022-2023

Année	0 à 17	18 à 24	25 à 44	45 à 64	65 ans et plus	Total
2018-2019	192	38	211	304	97	842
2019-2020	223	199	243	218	82	965
2020-2021	194	-44	184	411	34	779
2021-2022	423	201	948	758	128	2 458
2022-2023	316	220	932	477	-27	1 918
2018 à 2023	1 348	614	2 518	2 168	314	6 962

Source : Statistique Canada, fichiers des déclarants (T1FF) – estimations de la migration, 2018 à 2023.

Entre 2018-2019 et 2022-2023, la population a enregistré une augmentation nette de 6 962 personnes, la croissance étant principalement attribuable à la population en âge de travailler. Les personnes âgées de 25 à 44 ans ont représenté la plus grande part des gains nets (2 518 personnes; 36 %), suivies des personnes âgées de 45 à 64 ans (2 168 personnes; 31 %). Ensemble, ces deux groupes d'âge ont représenté plus des deux tiers de la croissance nette totale de la population au cours de la période.

La variation nette de la population chez les enfants âgés de 0 à 17 ans s'est élevée à 1 348 personnes (19 %), ce qui indique des entrées continues de familles dans la région. À l'inverse, la croissance observée chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans a été relativement modeste (614 personnes; 9 %) et plus volatile, incluant un déclin net en 2020-2021. Les changements démographiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus sont demeurés limités (314 personnes; 5 %), avec des fluctuations d'une année à l'autre et une perte nette observée en 2022-2023.

Dans l'ensemble, le profil par âge de l'évolution démographique au cours de ces cinq années reflète des gains marqués chez les principaux groupes d'âge actifs sur le marché du travail, tandis que les jeunes adultes et les personnes âgées ont contribué de façon plus modeste et variable à la croissance totale de la population.

L'analyse des données selon le lieu d'origine et de destination des migrants permet d'approfondir la compréhension des dynamiques migratoires. Le tableau 6 présente ces données, classées selon les catégories suivantes :

- Migration intraprovinciale : mouvements à l'intérieur de l'Ontario
- Migration interprovinciale : mouvements vers et depuis le reste du Canada, à l'exclusion de l'Ontario
- Migration internationale : mouvements vers et depuis l'extérieur du Canada

Tableau 6 : Migration nette selon la source et le sexe, Algoma, 2018-2019 à 2022-2023

	Intraprovinciale		Interprovinciale		Internationale		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2018-2019	252	267	21	-6	169	139	442	400
2019-2020	229	128	-5	-21	348	286	572	393
2020-2021	292	305	-27	-1	137	73	402	377
2021-2022	791	744	-8	-20	506	445	1 289	1 169
2022-2023	482	438	-92	-82	610	562	1 000	918
2018-2023	2 046	1 882	-111	-130	1 770	1 505	3 705	3 257

Source : Statistique Canada, fichiers des déclarants (T1FF) - estimations de la migration, 2018-2019 à 2022-2023.

Au cours de la période allant de 2018-2019 à 2022-2023, les gains de migration nette ont été principalement attribuables à la migration intraprovinciale et internationale, tandis que la migration interprovinciale a entraîné des pertes nettes constantes tant chez les hommes que chez les femmes. Cumulativement, entre 2017 et 2023, la migration nette totale s'est élevée à 3 705 hommes et 3 257 femmes, ce qui indique des entrées nettes légèrement plus élevées chez les hommes.

La migration intraprovinciale a constitué la principale source de croissance démographique tout au long de la période, représentant 2 046 hommes et 1 882 femmes en migration nette. Les gains nets ont augmenté de façon marquée en 2021-2022, reflétant une mobilité accrue de la population, avant de se modérer en 2022-2023. À l'inverse, la migration

interprovinciale a enregistré des sorties nettes soutenues, totalisant -111 hommes et -130 femmes sur l'ensemble de la période, les pertes s'étant accentuées au cours de la dernière année.

La migration internationale a contribué de manière importante à la croissance nette de la population, particulièrement après 2020-2021. Sur l'ensemble de la période, la migration internationale a généré des gains nets de 1 770 hommes et 1 505 femmes, les hausses les plus marquées ayant été observées en 2021-2022 et 2022-2023. Pour toutes les années, les gains de migration nette ont été légèrement plus élevés chez les hommes que chez les femmes, bien que l'écart se soit resserré durant les périodes de forte immigration internationale.

Tendances professionnelles

Entre 2021 et 2025, la croissance de l'emploi s'est concentrée dans un nombre restreint de grands groupes professionnels. Les professions des affaires, de la finance et de l'administration ont enregistré la plus forte augmentation, avec 1 778 emplois supplémentaires (+26 %), suivies des métiers, du transport et des opérateurs d'équipement, qui ont progressé de 1 422 emplois (+17 %). Les professions de la santé ont également connu une expansion notable, avec une hausse de 527 emplois (+11 %). Les professions en enseignement, droit ainsi que services sociaux, communautaires et gouvernementaux ont augmenté de 502 emplois (+8 %), ce qui reflète une demande soutenue pour les services publics et essentiels.

Sur le plan proportionnel, la croissance la plus rapide a été observée dans les arts, la culture, les loisirs et le sport, où l'emploi a augmenté de 49 % (+263 emplois), ainsi que dans les ressources naturelles, l'agriculture et les professions connexes à la production, qui ont progressé de 30 % (+359 emplois), malgré des effectifs plus modestes. À l'inverse, le secteur de la fabrication et des services publics a été le seul groupe professionnel à afficher un recul, avec une diminution de 72 emplois (-3 %), ce qui témoigne d'un ajustement structurel continu dans ce secteur.

En 2024, le salaire horaire médian variait de 19,83 \$ dans les professions de la vente et des services, qui ont connu une croissance modeste de 4 % (+406 emplois), à 78,51 \$ chez les cadres supérieurs et membres de corps législatifs, illustrant d'importants écarts salariaux entre les groupes professionnels.

Tableau 7 : Emploi par grand groupe professionnel, Algoma, 2021-2025

Profession (CNP à 1 chiffre)	Emplois 2021	Emplois 2025	Variation de l'emploi (2021-2025)	Variation (%)	Salaire horaire médian 2024
Professions de la vente et des services	11 476	11 882	406	4 %	19,83 \$
Métiers, transport et opérateurs d'équipement et professions connexes	8 177	9 599	1 422	17 %	32,36 \$
Professions des affaires, de la finance et de l'administration	6 826	8 604	1 778	26 %	29,67 \$
Professions en enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	6 306	6 808	502	8 %	39,27 \$
Professions de la santé	4 949	5 476	527	11 %	36,79 \$
Professions des sciences naturelles et appliquées et professions connexes	2 643	2 837	194	7 %	41,33 \$
Professions de la fabrication et des services publics	2 195	2 123	(72)	(3 %)	33,97 \$
Professions des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe	1 179	1 538	359	30 %	36,30 \$
Professions des arts, de la culture, des loisirs et du sport	534	797	263	49 %	21,71 \$
Membres des corps législatifs et cadres supérieurs	107	126	19	18 %	78,51 \$

Source: Lightcast, Analyst.

Tableau 8 : Principales tendances de l'emploi - 20 professions (CNP à 5 chiffres), Algoma, 2021-2025

Profession (CNP à 5 chiffres)	Emplois 2021	Emplois 2025	Variation de l'emploi (2021-2025)	Variation (%)	Salaire horaire médian 2024
Vendeurs au détail et marchandiseurs visuels	1 456	1 728	272	19 %	17,18 \$
Infirmiers autorisés et infirmiers psychiatriques autorisés	1 271	1 612	341	27 %	43,30 \$
Préposés aux comptoirs alimentaires, aides de cuisine et professions de soutien connexes	1 180	1 096	(84)	(7 %)	17,04 \$
Aides-infirmiers, préposés aux bénéficiaires et associés aux services aux patients	1 065	1 107	42	4 %	25,09 \$
Caissiers	1 019	1 085	66	7 %	16,26 \$
Préposés au remplissage des tablettes, commis et préparateurs de commandes	756	914	158	21 %	16,09 \$
Monteurs-ajusteurs de construction et mécaniciens industriels	686	778	92	13 %	38,40 \$
Superviseurs des ventes au détail	676	798	122	18 %	20,04 \$
Travailleurs des services sociaux et communautaires	671	785	114	17 %	27,65 \$
Enseignants à l'école primaire et à la maternelle	647	459	(188)	(29 %)	49,99 \$
Enseignants à la maternelle, au primaire et au secondaire	638	749	111	17 %	47,10 \$
Nettoyeurs légers	620	678	58	9 %	18,87 \$
Concierges, gardiens d'immeubles et nettoyeurs lourds	564	421	(143)	(25 %)	22,09 \$
Adjointes administratifs	557	676	119	21 %	26,98 \$
Conducteurs de camions de transport	544	726	182	33 %	27,36 \$
Cuisiniers	528	505	(23)	(4 %)	17,11 \$
Autres représentants des services à la clientèle et des services d'information	525	383	(142)	(27 %)	21,57 \$
Éducateurs et aides à la petite enfance	525	520	(4)	(1 %)	23,11 \$
Travailleurs de soutien général de bureau	514	576	62	12 %	22,96 \$
Agents administratifs	507	627	120	24 %	26,78 \$

Source : Lightcast, Analyst.

Dans le tableau 8, les tendances de l'emploi parmi les 20 principales professions de la CNP à 5 chiffres indiquent une croissance continue dans les secteurs des soins de santé, du transport, du commerce de détail et des fonctions administratives, parallèlement à des reculs observés dans certaines professions liées à l'éducation, à l'entretien et aux services à la clientèle. Les hausses d'emploi les plus importantes ont été enregistrées chez les infirmiers autorisés et infirmiers psychiatriques autorisés (+341 emplois; +27 %), ce qui reflète une demande soutenue dans les services de santé, ainsi que chez les conducteurs de camions de transport, dont l'effectif a augmenté de 182 emplois (+33 %), en cohérence avec les besoins persistants en transport de marchandises et en logistique.

Des gains marqués ont également été observés dans plusieurs professions du commerce de détail et de l'administration, notamment chez les vendeurs au détail et marchandiseurs visuels (+272 emplois; +19 %), les préposés au remplissage des

tablettes, commis et préparateurs de commandes (+158 emplois; +21 %), les adjoints administratifs (+119 emplois; +21 %) et les agents administratifs (+120 emplois; environ +24 %).

À l'inverse, l'emploi a diminué dans plusieurs professions liées à l'éducation, à l'entretien et aux services. Les enseignants à l'école primaire et à la maternelle ont enregistré la plus forte baisse (-188 emplois; -29 %), tandis que les concierges, gardiens d'immeubles et nettoyeurs lourds ont reculé de 143 emplois (-25 %). Des diminutions ont également été observées chez les autres représentants des services à la clientèle et des services d'information (-142 emplois; -27 %) ainsi que chez les préposés aux comptoirs alimentaires, aides de cuisine et professions de soutien connexes (-84 emplois; -7 %).

En 2024, les salaires horaires médians variaient considérablement selon la profession, allant de 16,09 \$ à 17,18 \$ dans plusieurs professions du commerce de détail et de la restauration, jusqu'à 49,99 \$ chez les enseignants à l'école primaire et à la maternelle et 43,30 \$ chez les infirmiers autorisés, ce qui met en évidence d'importants écarts de rémunération selon les professions et les niveaux de compétence.

Tendances sectorielles

Dans le tableau 9, la croissance de l'emploi entre 2021 et 2025 s'est concentrée dans les industries de services, en tête desquelles figurent les services d'hébergement et de restauration, qui ont enregistré la croissance la plus rapide (+1 229 emplois, +37 %), tout en demeurant le secteur aux salaires les plus faibles, avec une rémunération moyenne de 20 966 \$ par travailleur en 2024. Les soins de santé et l'assistance sociale ont affiché une hausse comparable (+1 219 emplois, +14 %), consolidant leur rôle de principal moteur de l'emploi dans la région, avec des salaires moyens intermédiaires (56 976 \$). Les services d'enseignement ont également connu une croissance soutenue (+425 emplois, +12 %), appuyée par des niveaux de rémunération relativement élevés (66 770 \$).

À l'inverse, les industries productrices de biens et certains secteurs de soutien ont enregistré des reculs, plus particulièrement la fabrication (-362 emplois, -8 %) et les services administratifs et de soutien (-187 emplois, -10 %), et ce, malgré le fait que la fabrication demeure l'industrie offrant les salaires les plus élevés (83 547 \$ par travailleur). L'emploi dans l'administration publique est demeuré largement stable (-1 %), tandis que le commerce de détail ainsi que le transport et l'entreposage ont affiché des gains modestes (+5 % chacun), assortis de salaires faibles à intermédiaires.

Dans l'ensemble, l'évolution de l'emploi au cours de la période témoigne d'un glissement continu vers les industries de services et celles axées sur la population, parallèlement à un recul des secteurs traditionnels de production de biens, généralement associés à des niveaux de rémunération plus élevés.

Tableau 9 : Évolution de l'emploi et salaires moyens par industrie, 2021-2025

Industrie	Emplois 2021	Emplois 2025	Variation de l'emploi (2021-2025)	Variation (%)	Salaires par travailleur en 2024
Soins de santé et assistance sociale	8 481	9 699	1 219	14 %	56 976 \$
Commerce de détail	5 827	6 092	265	5 %	32 445 \$
Fabrication	4 516	4 154	(362)	(8 %)	83 547 \$
Administration publique	3 839	3 794	(45)	(1 %)	72 161 \$
Services d'enseignement	3 596	4 021	425	12 %	66 770 \$
Services d'hébergement et de restauration	3 361	4 590	1 229	37 %	20 966 \$
Construction	2 380	2 601	221	9 %	67 269 \$
Services administratifs et de soutien, gestion des déchets et assainissement	1 952	1 765	(187)	(10 %)	42 300 \$
Transport et entreposage	1 656	1 732	76	5 %	53 864 \$
Autres services (sauf administration publique)	1 422	1 601	179	13 %	42 117 \$

Source : Lightcast, Analyst.

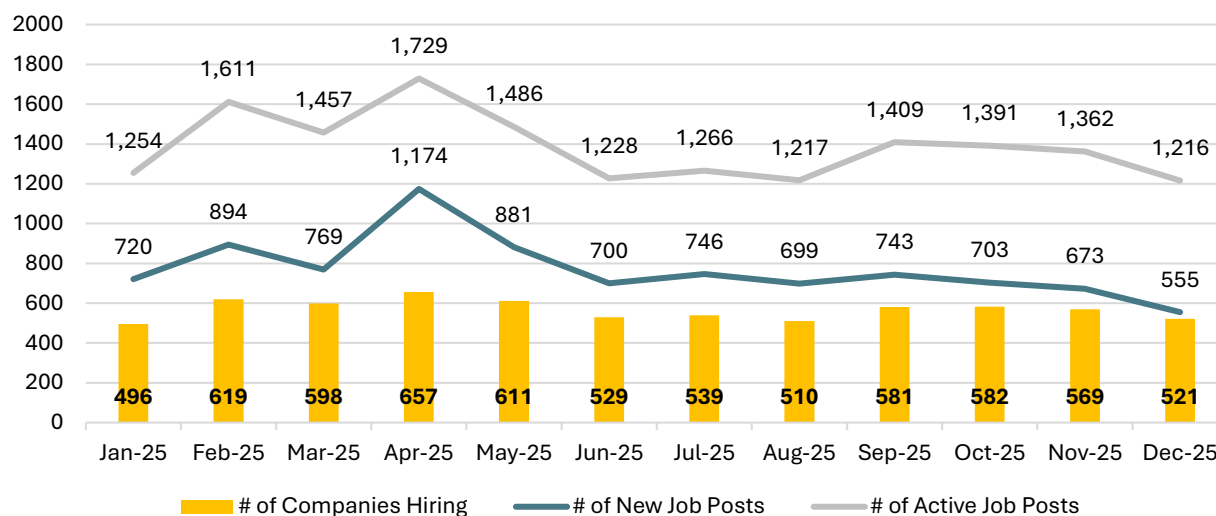
Aperçu de la demande de main-d'œuvre

Les données sur les offres d'emploi publiées sur AWIC.ca fournissent des indicateurs rapides de la demande de main-d'œuvre en suivant l'activité de recrutement en ligne. Les données relatives aux offres d'emploi pour la région proviennent d'une collecte systématique, fondée sur le Web, des annonces d'emploi accessibles au public. Les offres sont recueillies à partir d'un large éventail de sources, notamment des sites d'emploi nationaux et régionaux, des pages carrières d'employeurs et des plateformes de recrutement accessibles au public.

Des processus automatisés sont utilisés pour recueillir les offres de façon continue et pour extraire des variables clés telles que la profession, le lieu de travail, l'employeur et la date d'affichage. Afin de soutenir l'analyse régionale, les offres sont attribuées géographiquement à l'aide des lieux de travail déclarés par les employeurs et de méthodes normalisées de correspondance des noms de lieux. Les offres en double apparaissant sur plusieurs plateformes sont repérées et éliminées afin de réduire le risque de dénombrement excessif.

Bien que les données sur les offres d'emploi offrent un aperçu opportun des intentions d'embauche des employeurs, elles ne couvrent pas l'ensemble des postes vacants, en particulier ceux pourvus par des canaux de recrutement informels ou par des processus d'embauche internes.

Graphique 3 : Tendances des offres d'emploi en ligne sur AWIC, Algoma, janvier à décembre 2025



Tout au long de 2025, l'activité des offres d'emploi en ligne a présenté une variation saisonnière marquée, la demande d'embauche atteignant un sommet au printemps avant de se modérer vers la fin de l'année. Le nombre d'entreprises qui embauchaient est passé de 496 en janvier à un sommet de 657 en avril, puis a diminué graduellement au cours de l'été et de l'automne pour s'établir à 521 en décembre. Une tendance similaire a été observée pour les nouvelles offres d'emploi, qui ont fortement augmenté, passant de 720 en janvier à un sommet de 1 174 en avril, avant de reculer pour atteindre un creux de 555 offres en décembre.

Le stock d'offres d'emploi actives a suivi un profil saisonnier comparable, augmentant de 1 254 en janvier à un sommet de 1 729 en avril, ce qui témoigne d'une demande accrue de main-d'œuvre au cours du deuxième trimestre. Les offres actives sont demeurées relativement élevées au printemps et au début de l'automne, fluctuant entre 1 217 et 1 486, avant de diminuer vers la fin de l'année.

Dans l'ensemble, les données indiquent que l'activité d'embauche des employeurs en 2025 a été la plus forte au printemps, avec une demande de main-d'œuvre plus modérée durant les mois d'été et d'hiver, ce qui correspond aux tendances saisonnières typiques observées dans les données sur les postes vacants.

Tableau 10 : Top 25 des professions les plus en demande en ligne et salaires, Algoma, janvier à décembre 2025

Rang	Code CNP	Profession (CNP)	Nombre d'offres affichées en 2025	Salaire horaire médian 2025
1	64100	Vendeurs au détail et marchandiseurs visuels	517	17,60
2	65201	Préposés aux comptoirs alimentaires, aides de cuisine et professions de soutien connexes	358	17,60
3	63200	Cuisiniers	216	17,60
4	42201	Travailleurs des services sociaux et communautaires	196	28,00
5	65102	Préposés au remplissage des tablettes, commis et préparateurs de commandes	189	17,60
6	73201	Travailleurs de l'entretien général des bâtiments et concierges	189	26,00
7	60020	Directeurs du commerce de détail et de gros	176	34,86
8	31301	Infirmiers autorisés et infirmiers psychiatriques autorisés	170	44,00
9	44101	Travailleurs de soutien à domicile, aides familiaux et professions connexes	168	23,00
10	73300	Conducteurs de camions de transport	168	27,00
11	65310	Nettoyeurs légers	141	19,00
12	72410	Techniciens en entretien automobile, mécaniciens de camions et d'autobus et réparateurs mécaniques	139	33,00
13	13110	Adjointes administratifs	133	29,00
14	22.97	Représentants du service à la clientèle - institutions financières	132	22,97
15	62020	Superviseurs des services alimentaires	126	18,00
16	64409	Autres représentants des services à la clientèle et des services d'information	122	21,50
17	13100	Agents administratifs	110	29,00
18	31120	Pharmaciens	99	65,00
19	11102	Conseillers financiers	98	36,06
20	32101	Infirmiers auxiliaires autorisés	97	33,00
21	75110	Aides de métiers et manœuvres en construction	96	23,08
22	75101	Manutentionnaires	92	20,00
23	31102	Médecins omnipraticiens et médecins de famille	88	s.o.
24	75201	Conducteurs de services de livraison et distributeurs porte-à-porte	87	20,00
25	72400	Monteurs-ajusteurs de construction et mécaniciens industriels	86	39,00

Source : Données des offres d'emploi d'AWIC (<https://www.awic.ca>).

Source des salaires : Gouvernement du Canada, Rapport sur les salaires – Guichet-Emplois pour la région du Nord-Est (région économique 50120), mise à jour le 19 novembre 2025 (<https://www.jobbank.gc.ca/wagereport/location/50120>)

Dans le tableau 10, les données sur les offres d'emploi, y compris les classifications professionnelles et le nombre d'affichages, sont tirées des annonces publiées sur le babillard d'emplois de l'Algoma Workforce Investment Corporation entre janvier et décembre 2025. Les professions sont classées selon des regroupements professionnels normalisés; le nombre d'affichages reflète la demande annoncée et peut inclure des affichages répétés pour un même poste.

Les données salariales proviennent du Rapport sur les salaires de Guichet-Emplois du gouvernement du Canada pour la région économique concernée et ont été mises à jour le 19 novembre 2025. Les salaires sont présentés sous forme de valeurs horaires (faible, médiane et élevée) et sont fondés sur des sources fédérales d'enquêtes et de données administratives (notamment l'Enquête sur la population active et le Recensement). Ils fournissent un point de référence régional normalisé pour l'analyse des salaires. Les données salariales pour les médecins omnipraticiens et médecins de famille dans la région du Nord-Est ne sont pas disponibles, puisque la majorité d'entre eux sont travailleurs autonomes et rémunérés selon des modèles non horaires.

Caractéristiques de la population active d'Algoma

Cette section examine divers indicateurs du marché du travail, notamment les taux de chômage, les taux d'activité, les taux de postes vacants, les données sur le revenu d'emploi et le niveau de scolarité, afin de dresser un portrait de la situation actuelle du marché du travail à Algoma.

Taux de chômage annuels

Comme cela a été régulièrement documenté dans les précédents rapports du Plan local du marché du travail, la pandémie de COVID-19 a entraîné une hausse marquée des taux de chômage partout en Ontario. Le tableau 11 compare les taux de chômage annuels pour deux années précédant la pandémie (2018 et 2019), l'année où la COVID-19 a frappé (2020) et la période subséquente en 2021, ainsi que l'évolution observée depuis, jusqu'en 2025.

Les taux sont présentés pour la région métropolitaine de recensement (RMR) ¹de Toronto, le reste de l'Ontario (données de l'Ontario excluant la RMR de Toronto) et le Nord-Est de l'Ontario.²

TABLEAU 11 : TAUX DE CHÔMAGE ANNUELS, RMR DE TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO ET NORD-EST DE L'ONTARIO, 2018-2025

Région	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
RMR de Toronto	6,0 %	5,9 %	11,0 %	9,2 %	6,3 %	6,3 %	8,0 %	8,6 %
Reste de l'Ontario	5,3 %	5,2 %	8,7 %	7,2 %	4,9 %	5,1 %	6,1 %	6,9 %
Nord-Est de l'Ontario	6,4 %	6,3 %	8,0 %	6,8 %	4,5 %	5,4 %	5,9 %	6,0 %

Source : Statistique Canada, tableaux 14-10-0327-01, 14-10-0461-01 et 14-10-0464-01.

Dans l'ensemble, l'évolution des taux de chômage a suivi une trajectoire similaire dans toutes les régions : une hausse marquée en 2020, année où la COVID-19 a frappé, suivie d'un recul au cours des deux années suivantes, puis d'une remontée graduelle en 2023, 2024 et 2025.

Toutefois, si l'on examinait uniquement les données provinciales, on passerait à côté d'un élément clé : la COVID-19 a eu un impact plus important sur la région du Grand Toronto que sur toute autre région. En 2020, le taux de chômage annuel dans la RMR de Toronto a atteint 11,0 %, soit plus de deux points de pourcentage de plus que les 8,7 % observés dans le reste de l'Ontario.

Bien que le taux de chômage ait été légèrement plus élevé dans le Nord-Est de l'Ontario avant la pandémie, il n'a pas augmenté autant pendant la COVID-19 que dans d'autres régions. Par la suite, il a diminué de façon similaire et a généralement suivi la même trajectoire que celle observée dans le reste de l'Ontario. En 2025, toutefois, le taux de chômage a augmenté de manière plus prononcée dans le reste de l'Ontario (ainsi que dans la RMR de Toronto), alors qu'il a peu augmenté dans le Nord-Est de l'Ontario.

¹ La RMR de Toronto comprend la Ville de Toronto, la région de York, la région de Peel, l'ensemble de la région de Halton à l'exception de Burlington, une partie de la région de Durham (Pickering, Ajax et Uxbridge), ainsi que New Tecumseth et Bradford West Gwillimbury (comté de Simcoe) et Mono (comté de Dufferin). La RMR de Toronto regroupe près de la moitié (47 %) de la population active de l'Ontario.

² Le Nord-Est de l'Ontario comprend Grand Sudbury, Sudbury, Manitoulin, Nipissing, Timiskaming, Cochrane et Algoma.

Taux de chômage - moyenne mobile sur trois mois

Pour les régions à plus faible population, Statistique Canada publie des données fondées sur une moyenne mobile sur trois mois. L'Enquête sur la population active repose sur un échantillon, et Statistique Canada renforce la robustesse des données en moyennant les résultats sur une période de trois mois. Par exemple, la valeur publiée pour le mois de mai correspond à la moyenne des données de mars, avril et mai.

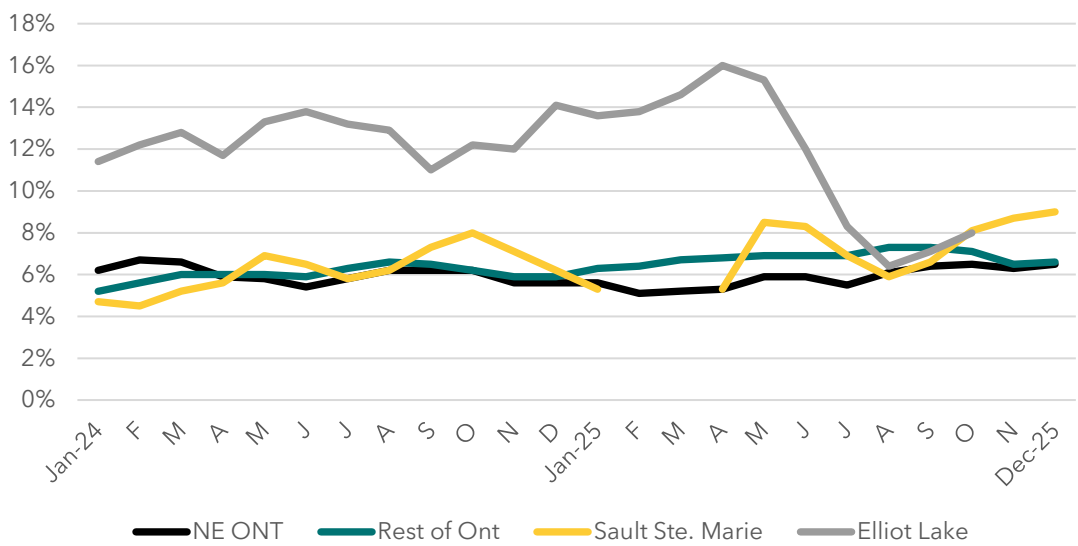
L'utilisation d'une moyenne mobile sur trois mois entraîne donc un décalage temporel quant à l'effet des variations mensuelles et atténue l'impact des fluctuations observées au cours d'un mois donné, puisque ces données sont combinées à celles des deux autres mois. Ces éléments doivent être pris en compte lors de l'analyse des données présentées ci-après, lesquelles reposent sur des moyennes mobiles trimestrielles.

Les conditions du marché du travail local sont reflétées à l'aide de trois ensembles de données fondées sur des moyennes mobiles sur trois mois :

- les données de l'Enquête sur la population active pour Sault Ste. Marie;
- les données de l'Enquête sur la population active pour Elliot Lake;
- les données de l'Enquête sur la population active pour le Nord-Est de l'Ontario.

Afin d'offrir un point de comparaison, des données fondées sur une moyenne mobile sur trois mois sont également présentées pour le reste de l'Ontario. Les données mensuelles pour 2024 et 2025 pour l'ensemble des quatre régions sont illustrées au graphique 4.

GRAPHIQUE 4 : TAUX DE CHÔMAGE, MOYENNE MOBILE SUR TROIS MOIS, NORD-EST DE L'ONTARIO, RESTE DE L'ONTARIO, SAULT STE. MARIE ET ELLIOT LAKE, JANVIER 2024 À DÉCEMBRE 2025



Étant donné que les données de l'Enquête sur la population active sont ventilées selon de nombreuses autres variables, un seuil minimal de taille d'échantillon est requis afin d'assurer que, lors de la ventilation croisée des données, les effectifs plus faibles ne permettent pas d'attribuer des réponses à une personne en particulier. Les données pour Sault Ste. Marie pour les mois de février et mars 2025 se situaient sous ce seuil minimal.

Sources : Statistique Canada, tableaux 14-10-0459-01, 14-10-0462-01 et 14-10-0480-01; données personnalisées d'AWIC.

Les tendances générales du taux de chômage au cours des 24 derniers mois peuvent être résumées comme suit : dans le reste de l'Ontario, à Sault Ste. Marie et à Elliot Lake, on a observé une hausse lente et continue du taux de chômage jusqu'environ mai ou juin 2025. Par la suite, le taux a soit diminué très fortement dans le cas d'Elliot Lake, soit connu une légère baisse puis une nouvelle hausse à Sault Ste. Marie, ou encore continué d'augmenter lentement avant de reculer

dans le reste de l’Ontario. Dans le Nord-Est de l’Ontario, le taux de chômage est demeuré relativement stable, évoluant à l’intérieur d’une fourchette étroite pendant une grande partie de la période, ne dépassant que rarement le seuil de 6 %.

Les taux de chômage observés à Sault Ste. Marie et à Elliot Lake présentent une volatilité plus marquée que ceux du Nord-Est de l’Ontario et du reste de l’Ontario. Même lorsqu’on utilise une moyenne mobile sur trois mois, cette volatilité est vraisemblablement attribuable à une taille d’échantillon plus faible, plutôt qu’à une instabilité structurelle des marchés du travail de Sault Ste. Marie et d’Elliot Lake.

Sur l’ensemble de la période de 24 mois, le taux de chômage est demeuré relativement stable dans le Nord-Est de l’Ontario, a diminué à Sault Ste. Marie et dans le reste de l’Ontario, mais a augmenté à Elliot Lake. De façon générale, le taux de chômage à Elliot Lake était habituellement plus élevé que dans les trois autres régions analysées.

Taux d’activité annuels

Le taux d’activité mesure la proportion de la population résidente âgée de 15 ans et plus qui fait partie de la population active, c’est-à-dire les personnes occupées ou en recherche active d’emploi. Le tableau 12 présente les taux d’activité annuels pour le Nord-Est de l’Ontario, la RMR de Toronto et le reste de l’Ontario.

TABLEAU 12 : TAUX D’ACTIVITÉ ANNUELS, NORD-EST DE L’ONTARIO, RMR DE TORONTO ET RESTE DE L’ONTARIO, 2018-2025

Région	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nord-Est de l’Ontario	58,4 %	58,4 %	58,0 %	57,0 %	58,4 %	57,6 %	57,6 %	58,6 %
RMR de Toronto	66,4 %	67,1 %	66,0 %	67,6 %	67,5 %	67,6 %	66,9 %	66,9 %
Reste de l’Ontario	63,6 %	63,7 %	61,9 %	63,3 %	63,8 %	64,1 %	63,9 %	63,5 %

Source : Statistique Canada, tableaux 14-10-0327-01, 14-10-0461-01 et 14-10-0464-01.

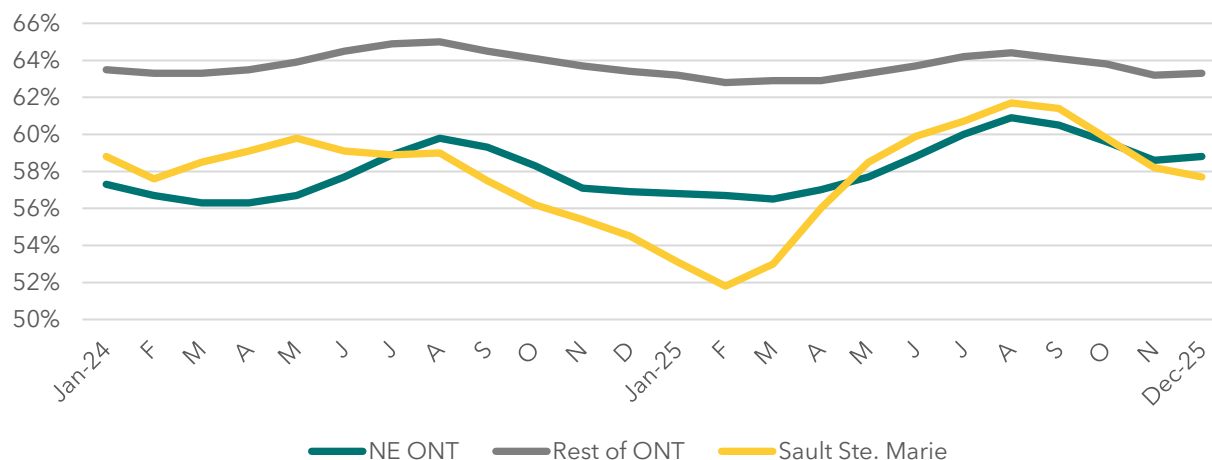
Le taux d’activité est fortement influencé par le profil d’âge d’une collectivité. Une proportion plus élevée de nouveaux immigrants (généralement plus jeunes) et/ou une plus grande part de familles avec enfants (souvent dans les banlieues) est généralement associée à un taux d’activité plus élevé, ce qui reflète une proportion plus importante d’adultes en âge de travailler. Cela explique le taux d’activité plus élevé dans la RMR de Toronto, ainsi que les taux plus faibles observés dans le reste de l’Ontario et, plus particulièrement, dans le Nord-Est de l’Ontario.

Le taux d’activité a diminué partout au plus fort de la pandémie de COVID-19, puis a rebondi, de façon plus marquée dans la RMR de Toronto. Dans la RMR de Toronto et dans le reste de l’Ontario, il a légèrement reculé en 2024 et 2025. Il est fréquent que lorsque le taux de chômage augmente, le taux d’activité diminue, puisque les personnes éprouvent davantage de difficultés à trouver un emploi et que certaines se retirent temporairement de la population active. Toutefois, dans le Nord-Est de l’Ontario, le taux d’activité a légèrement augmenté en 2025. Malgré ces fluctuations, les taux d’activité observés en 2025 étaient très similaires à ceux de 2018.

Taux d'activité - moyenne mobile sur trois mois

Le graphique 5 présente les taux d'activité fondés sur une moyenne mobile sur trois mois pour Sault Ste. Marie, le Nord-Est de l'Ontario et le reste de l'Ontario.

GRAPHIQUE 5 : TAUX D'ACTIVITÉ, MOYENNE MOBILE SUR TROIS MOIS, NORD-EST DE L'ONTARIO, RESTE DE L'ONTARIO ET SAULT STE. MARIE, JANVIER 2024 À DÉCEMBRE 2025



Sources : Statistique Canada, tableaux 14-10-0459-01 et 14-10-0462-01; données personnalisées d'AWIC.

Le taux d'activité à Sault Ste. Marie suit généralement la même tendance que celui observé dans le Nord-Est de l'Ontario, bien qu'il présente des variations plus marquées, vraisemblablement en raison d'une taille d'échantillon plus faible. Malgré les fluctuations mensuelles, les changements observés entre janvier 2024 et décembre 2025 demeurent limités : on note une légère hausse à Sault Ste. Marie, une légère baisse dans le Nord-Est de l'Ontario et presque aucune variation dans le reste de l'Ontario.

Données sur les postes vacants et les salaires

Le taux de postes vacants est calculé en additionnant l'ensemble des postes vacants déclarés par les employeurs et en divisant ce total par le nombre total de postes occupés, auquel s'ajoute le nombre total de postes vacants.

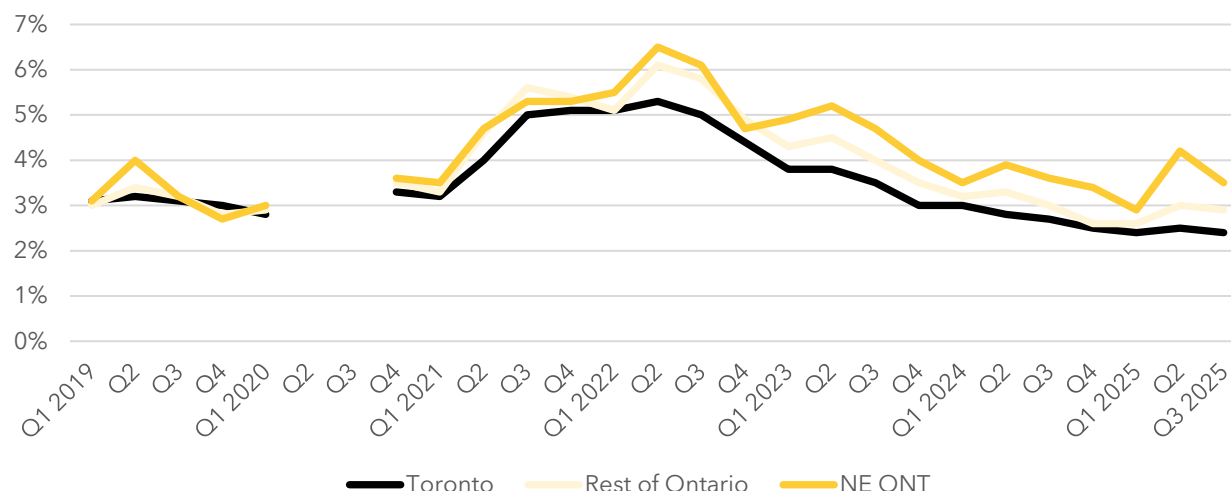
Le graphique 6 présente le taux de postes vacants par trimestre, à compter du premier trimestre de 2019, afin d'établir la tendance observée avant la pandémie de COVID-19, jusqu'au troisième trimestre de 2025, qui correspond au dernier trimestre pour lequel des données sont disponibles.³ Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020, Statistique Canada n'a pas mené l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, puisque les confinements liés à la pandémie à l'échelle nationale ont entraîné l'arrêt d'une part importante du marché du travail.

Les taux de postes vacants sont présentés pour la région économique de Toronto,⁴ le reste de l'Ontario (Ontario excluant la région économique de Toronto) et le Nord-Est de l'Ontario.

³ Les données du graphique 5 sont présentées au tableau A2 de l'annexe.

⁴ Le taux de postes vacants est diffusé selon la région économique, et non selon les régions métropolitaines de recensement. Les différences géographiques entre la RMR de Toronto et la région économique de Toronto sont mineures.

GRAPHIQUE 6 : TAUX DE POSTES VACANTS, RÉGION DE TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO ET NORD-EST DE L'ONTARIO, T1 2019 À T3 2025, DONNÉES NON DÉSAISONNALISÉES



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0441-01.

Avant la pandémie de COVID-19, le taux de postes vacants a fluctué à l'intérieur d'une fourchette relativement étroite tout au long de 2019 et du premier trimestre de 2020 dans les trois régions. Immédiatement après le début de la pandémie, le taux de postes vacants a augmenté de façon marquée, plus fortement dans le Nord-Est de l'Ontario, de façon légèrement moins prononcée dans le reste de l'Ontario, et dans une moindre mesure dans la région de Toronto.

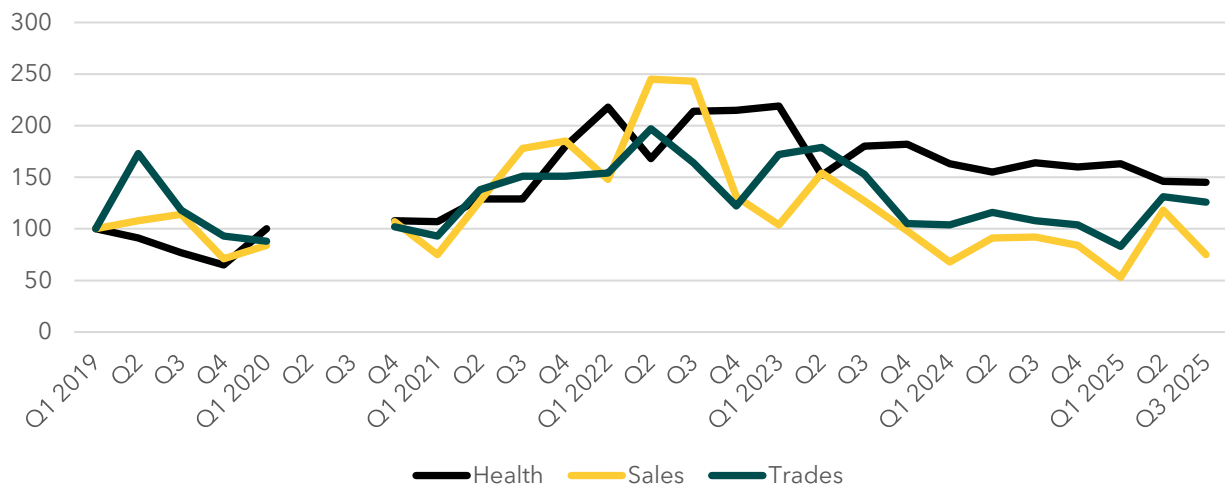
Par la suite, on a observé une baisse lente et progressive, de sorte qu'au premier trimestre de 2025, le taux de postes vacants était inférieur, dans les trois régions, à la moyenne observée au cours des cinq trimestres précédant la COVID-19. Depuis le premier trimestre de 2025, le taux de postes vacants a légèrement augmenté.

Un autre éclairage sur la dynamique récente du marché du travail local est obtenu en examinant les tendances des taux de postes vacants selon les professions. Le graphique 7 présente le nombre de postes vacants dans la région économique du Nord-Est pour les trois grandes catégories professionnelles suivantes, telles qu'elles sont désignées dans le graphique :

- Professions de la santé (Santé)
- Professions de la vente et des services (Vente)
- Métiers, transport et opérateurs d'équipement et professions connexes (Métiers)

Le nombre de postes vacants dans chacune de ces catégories varie considérablement. Afin d'illustrer les tendances au fil du temps et de faciliter la comparaison, le nombre de postes vacants observé au premier trimestre de 2019 (T1 2019) pour chaque profession est fixé à une valeur de 100, et chaque trimestre subséquent est exprimé par rapport à cette valeur de référence. Ainsi, une valeur de 105 signifie que le nombre de postes vacants pour ce trimestre était supérieur de 5 % à celui observé au T1 2019.

GRAPHIQUE 7 : INDICE DES POSTES VACANTS POUR CERTAINES PROFESSIONS, RÉGION ÉCONOMIQUE DU NORD-EST DE L'ONTARIO, T1 2019 À T3 2025 (T1 2019 = 100), DONNÉES NON DÉSAISONNALISÉES



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0444-01.

Pour chacune de ces trois catégories professionnelles, à l'exception d'une hausse marquée des postes vacants chez les métiers, le transport et les opérateurs d'équipement et professions connexes au deuxième trimestre de 2019, le niveau des postes vacants est demeuré relativement stable au cours des cinq trimestres précédant la COVID-19. Après le début de la pandémie, les niveaux de postes vacants ont augmenté rapidement, doublant dans la plupart des cas en 2021 ou au début de 2022.

Aux deuxième et troisième trimestres de 2022, les postes vacants dans les professions de la vente et des services ont atteint près de deux fois et demie leur niveau du premier trimestre de 2019. Toutefois, les postes vacants dans cette catégorie ont ensuite fortement diminué et, au quatrième trimestre de 2023, ils étaient inférieurs à leur niveau du T1 2019 (à l'exception du deuxième trimestre de 2025), demeurant sous ce seuil jusqu'au troisième trimestre de 2025.

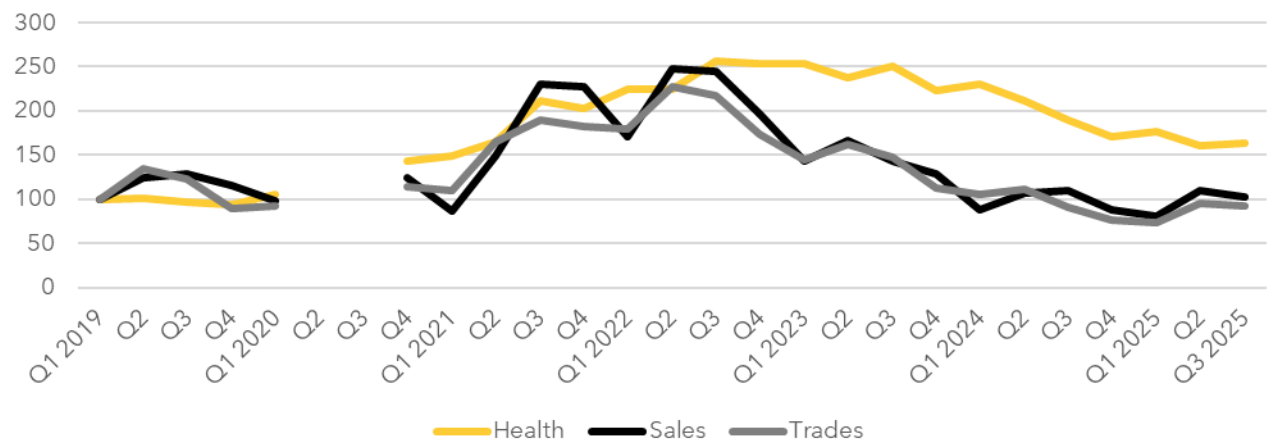
Les professions de la santé, pour leur part, ont continué d'afficher des niveaux élevés de postes vacants, se maintenant autour de une fois et demie le niveau observé au T1 2019. Les métiers, le transport et les opérateurs d'équipement et professions connexes se situent entre ces deux profils, avec une atténuation des postes vacants à la fin de 2023 et en 2024, suivie d'une reprise au T2 et au T3 de 2025, atteignant alors des niveaux légèrement supérieurs à ceux du T1 2019.

À titre de comparaison, le graphique 8 présente les mêmes données sur les postes vacants par profession pour le reste de l'Ontario. La tendance observée est globalement similaire : les postes vacants dans les professions de la santé augmentent fortement, puis diminuent quelque peu tout en demeurant élevés; les professions de la vente et des services connaissent une forte hausse avant de revenir à des niveaux pré-COVID; et une trajectoire comparable est observée pour les métiers, le transport et les opérateurs d'équipement et professions connexes.

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que la dynamique des postes vacants par profession dans le Nord-Est de l'Ontario a été largement comparable à celle observée dans le reste de l'Ontario.

GRAPHIQUE 8 : INDICE DES POSTES VACANTS POUR CERTAINES PROFESSIONS, RESTE DE L'ONTARIO, T1 2019 À T3 2025 (T1 2019 = 100), DONNÉES NON DÉSAISONNALISÉES

Statistics Canada, Table 14-10-0444-01



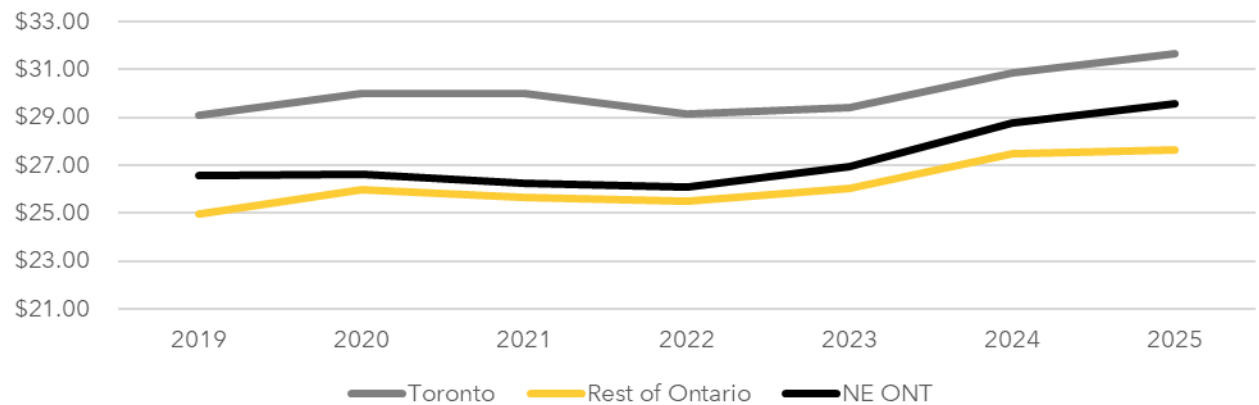
Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0444-01.

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires recueille également des données sur le salaire horaire offert et fournit un salaire horaire moyen offert pour chaque trimestre. Les données peuvent présenter des variations saisonnières : on observe généralement un plus grand nombre de postes liés à l'emploi d'été au deuxième trimestre, ce qui a pour effet de réduire le salaire moyen, puis, à mesure que ces postes prennent fin à l'automne, le salaire moyen offert augmente.

Afin d'éliminer l'effet des variations saisonnières, une valeur annuelle a été calculée en faisant la moyenne des résultats trimestriels (pour 2025, la valeur correspond à la moyenne des trois trimestres disponibles). Pour permettre des comparaisons d'une année à l'autre, les données ont été converties en dollars constants du T3 2025, de manière à neutraliser l'effet de l'inflation.

Le graphique 9 présente les résultats pour la région de Toronto, le reste de l'Ontario et le Nord-Est de l'Ontario.

GRAPHIQUE 9 : SALAIRE HORAIRE MOYEN OFFERT, TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO ET NORD-EST DE L'ONTARIO, 2019 À 2025, DOLLARS CONSTANTS (T3 2025)



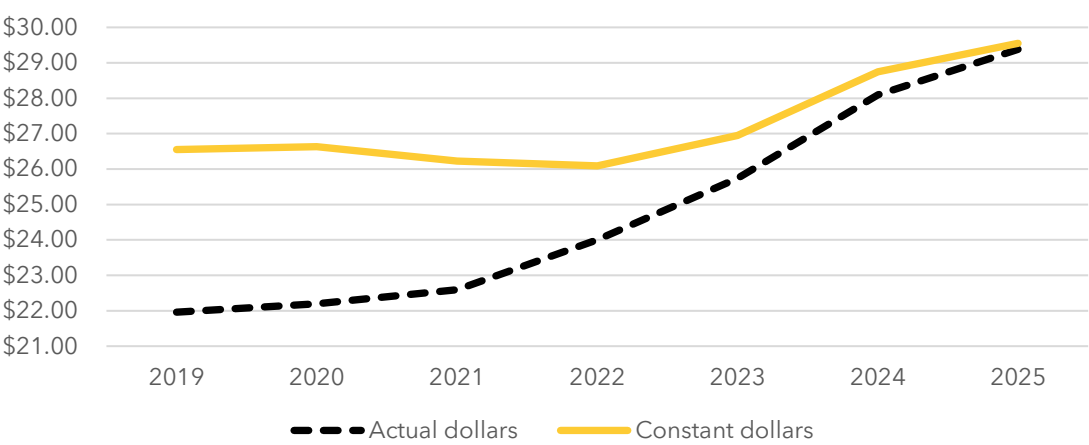
Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0441-01.

Principales observations tirées du graphique 9 :

- Le salaire horaire moyen offert dans la région de Toronto est nettement plus élevé que dans les autres régions.
- Le salaire horaire moyen offert dans le Nord-Est de l’Ontario est supérieur à celui observé dans le reste de l’Ontario.
- Le salaire horaire moyen offert, exprimé en dollars constants, a diminué entre 2020 et 2022.
- À partir de 2023, le salaire horaire moyen offert a augmenté; entre 2023 et 2025, il a progressé de légèrement plus de 8 % tant dans la région de Toronto que dans le reste de l’Ontario, tandis que dans le Nord-Est de l’Ontario, l’augmentation a atteint 13 %.
- L’ensemble de cette hausse ne peut être attribué uniquement à l’augmentation des salaires, puisque la composition des professions affichant des postes vacants peut également influencer le salaire horaire moyen offert.

L’incidence de l’inflation est illustrée au graphique 10, qui présente le salaire horaire moyen offert dans le Nord-Est de l’Ontario, en comparant la valeur en dollars courants (ce que les travailleurs voient sur leur talon de paie) et la valeur en dollars constants (la valeur du salaire exprimée en dollars du T3 2025). Lorsque le taux d’inflation était particulièrement élevé – notamment en 2022 – le salaire en dollars courants augmentait, mais le pouvoir d’achat réel de ce salaire diminuait.

GRAPHIQUE 10 : SALAIRE HORAIRE MOYEN OFFERT, EN DOLLARS COURANTS ET EN DOLLARS CONSTANTS (T3 2025), NORD-EST DE L’ONTARIO, 2019 À 2025



Données des déclarants fiscaux

Les données des déclarants fiscaux proviennent des déclarations de revenus T1, où les formulaires d’impôt remplis au printemps fournissent des renseignements sur le revenu d’emploi de l’année civile précédente. Ces données couvrent plus de 70 % de la population totale âgée de 15 ans et plus.

Le tableau 13 présente le nombre total de déclarants fiscaux ayant déclaré un revenu d’emploi⁵ pour la période de 2017 à 2023, soit la dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

TABLEAU 13 : NOMBRE TOTAL DE DÉCLARANTS FISCAUX AYANT UN REVENU D’EMPLOI, ALGOMA ET NORD-EST DE L’ONTARIO, 2017-2023

Région	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Algoma	53 520	54 130	52 990	52 430	53 560	55 490	56 440
Nord-Est de l’Ontario	265 100	268 870	262 540	260 940	263 010	271 950	279 020

⁵ Comprend les salaires, traitements, commissions, pourboires et gratifications.

Source : Statistique Canada, Données sur le revenu et la situation financière des particuliers, Fichier préliminaire des familles T1, 2017-2023.

Le Nord-Est de l'Ontario et Algoma ont tous deux enregistré une augmentation du nombre de déclarants fiscaux entre 2017 et 2018, suivie d'un recul sur deux ans et d'une légère reprise en 2021. En 2022, on observe une hausse beaucoup plus marquée du nombre de déclarants fiscaux, suivie en 2023 d'augmentations modérées de 2,6 % dans le Nord-Est de l'Ontario et de 1,7 % à Algoma.

Les tableaux 14 et 15 présentent les données sur le revenu d'emploi médian,⁶ pour les hommes et les femmes, pour Algoma, le Nord-Est de l'Ontario, la RMR de Toronto et le reste de l'Ontario. Les montants sont exprimés en dollars constants de 2023 afin d'éliminer l'effet de l'inflation.

TABLEAU 14 : REVENU D'EMPLOI MÉDIAN, HOMMES, ALGOMA, NORD-EST DE L'ONTARIO, RMR DE TORONTO ET RESTE DE L'ONTARIO, 2017-2023 (DOLLARS DE 2023)

Hommes	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Algoma	42 042 \$	43 904 \$	43 220 \$	43 299 \$	44 493 \$	44 199 \$	45 840 \$
Nord-Est de l'Ontario	50 128 \$	51 208 \$	50 878 \$	51 466 \$	53 676 \$	51 545 \$	52 150 \$
RMR de Toronto	53 779 \$	54 282 \$	53 881 \$	54 872 \$	56 703 \$	54 599 \$	55 000 \$
Reste de l'Ontario	53 054 \$	53 714 \$	53 258 \$	53 517 \$	55 479 \$	54 076 \$	54 622 \$

Source : Statistique Canada, Données sur le revenu et la situation financière des particuliers, Fichier préliminaire des familles T1, 2017-2023.

TABLEAU 15 : REVENU D'EMPLOI MÉDIAN, FEMMES, ALGOMA, NORD-EST DE L'ONTARIO, RMR DE TORONTO ET RESTE DE L'ONTARIO, 2017-2023 (DOLLARS DE 2023)

Femmes	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Algoma	34 246 \$	35 246 \$	35 158 \$	35 763 \$	36 497 \$	35 617 \$	36 900 \$
Nord-Est de l'Ontario	36 234 \$	37 272 \$	37 734 \$	38 470 \$	40 179 \$	39 035 \$	40 240 \$
RMR de Toronto	40 982 \$	41 843 \$	41 580 \$	41 028 \$	44 083 \$	43 119 \$	44 000 \$
Reste de l'Ontario	38 245 \$	39 428 \$	39 499 \$	39 263 \$	41 295 \$	40 687 \$	41 571 \$

Source : Statistique Canada, Données sur le revenu et la situation financière des particuliers, Fichier préliminaire des familles T1, 2017-2023.

Lorsqu'on examine les données en dollars constants de 2023, les tendances suivantes se dégagent :

- Pour l'ensemble des régions et pour les hommes comme pour les femmes entre 2017 et 2020, le revenu d'emploi médian est demeuré à l'intérieur d'une fourchette étroite, augmentant parfois légèrement. Les hausses ont été un peu plus marquées chez les femmes du Nord-Est de l'Ontario, suivies des femmes d'Algoma et des hommes d'Algoma.

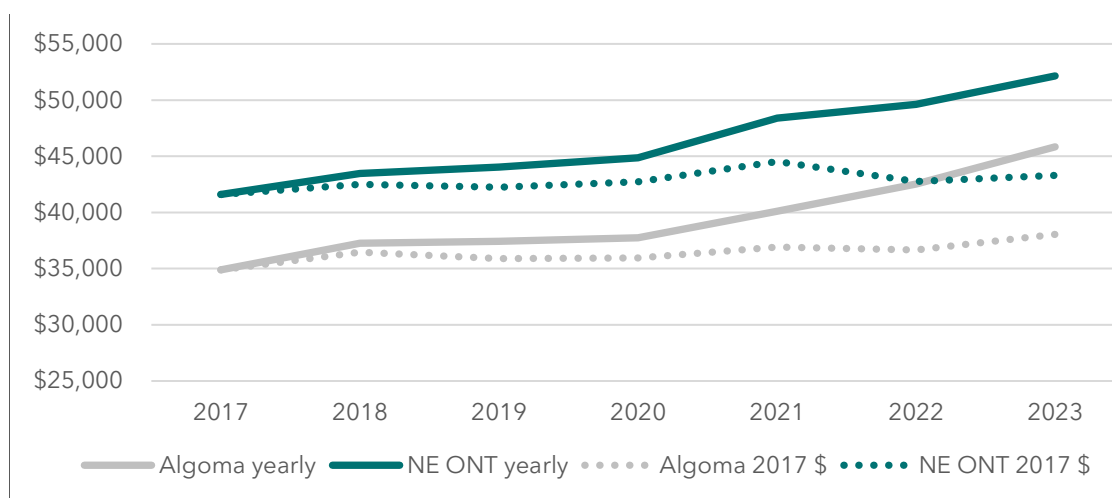
⁶ Le revenu d'emploi médian correspond au salaire de la personne dont le revenu se situe au point médian de l'ensemble des revenus d'emploi : 50 % des personnes salariées gagnent moins que ce montant et 50 % gagnent davantage.

- Pour toutes les régions et pour les deux sexes, le revenu d'emploi médian a augmenté plus fortement en 2021. Cette évolution s'explique vraisemblablement par le contexte de la pandémie de COVID-19, au cours duquel les personnes occupant des emplois moins bien rémunérés – notamment dans des rôles en contact direct avec la clientèle – étaient moins susceptibles de travailler (et plus susceptibles de recevoir la Prestation canadienne d'urgence – PCU), tandis que les travailleurs occupant des emplois mieux rémunérés ont pu continuer à travailler à distance.
- En 2022, le revenu d'emploi médian a diminué dans toutes les régions, en partie parce que les travailleurs moins bien rémunérés sont retournés au travail, mais aussi parce que l'inflation a réduit le revenu réel des personnes.
- En 2023, le revenu d'emploi médian a augmenté de nouveau dans toutes les catégories.
- Dans l'ensemble, entre 2017 et 2023, le revenu d'emploi médian a augmenté davantage chez les femmes que chez les hommes, à l'exception d'Algoma, où les hommes et les femmes ont tous deux enregistré des hausses plus importantes, la croissance proportionnelle étant toutefois plus élevée chez les hommes.

Afin d'illustrer l'impact de l'inflation sur les revenus, les graphiques 11 et 12 présentent l'évolution du revenu d'emploi médian chez les hommes et les femmes à Algoma et dans le Nord-Est de l'Ontario, en mettant en évidence deux mesures distinctes. Dans les deux graphiques, les lignes grises représentent les revenus des résidents d'Algoma, tandis que les lignes vertes illustrent ceux des résidents du Nord-Est de l'Ontario.

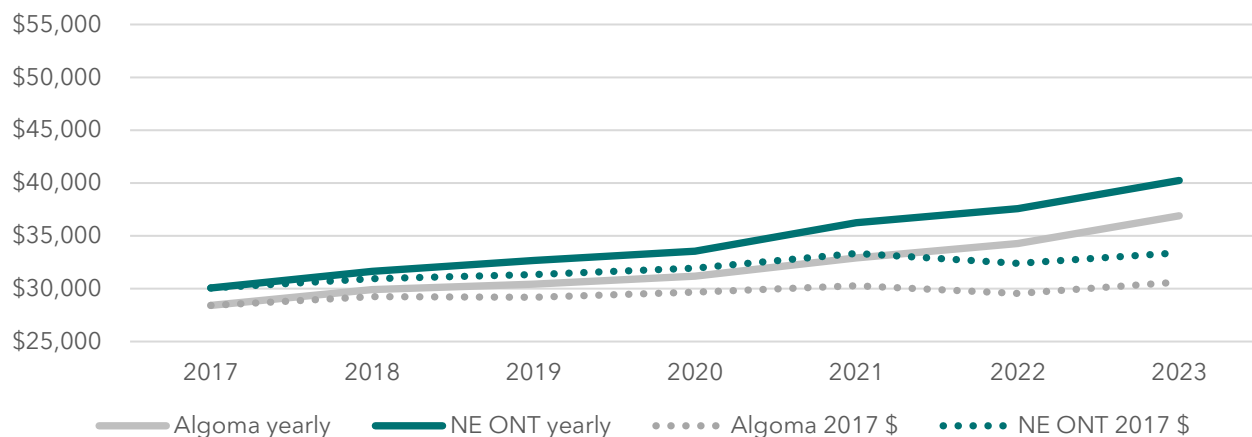
Les lignes pleines montrent le revenu d'emploi médian exprimé en dollars courants, c'est-à-dire, pour chaque année, le montant qui apparaîtrait sur un talon de paie ou qui serait déclaré à des fins fiscales. Les lignes pointillées présentent les revenus ajustés en fonction de l'inflation, soit en dollars constants, en utilisant 2017 comme année de référence.

**GRAPHIQUE 11 : REVENU D'EMPLOI MÉDIAN, HOMMES, ALGOMA ET NORD-EST DE L'ONTARIO, 2017 À 2023
(DOLLARS COURANTS ET DOLLARS DE 2017)**



Source : Statistique Canada, Données sur le revenu et la situation financière des particuliers, Fichier préliminaire des familles T1, 2017-2023.

**GRAPHIQUE 12 : REVENU D'EMPLOI MÉDIAN, FEMMES, ALGOMA ET NORD-EST DE L'ONTARIO, 2017 À 2023
(DOLLARS COURANTS ET DOLLARS DE 2017)**



Source : Statistique Canada, Données sur le revenu et la situation financière des particuliers, Fichier préliminaire des familles T1, 2017-2023.

Quelques observations tirées des graphiques 11 et 12 :

- La valeur en dollars courants du revenu d'emploi médian a augmenté entre 2017 et 2018, puis a progressé lentement jusqu'en 2020, sauf chez les hommes d'Algoma, où elle est demeurée relativement stable. En 2021, elle a augmenté de façon marquée dans toutes les régions, puis a continué de croître en 2022 et 2023.
- Les données ajustées en fonction de l'inflation racontent une histoire légèrement différente. De façon générale, le revenu d'emploi médian des résidents d'Algoma et du Nord-Est de l'Ontario a légèrement augmenté entre 2017 et 2020, a progressé un peu plus en 2021, puis a diminué dans toutes les catégories en 2022, avant d'augmenter à des degrés variables en 2023. Dans l'ensemble, entre 2017 et 2023, les hausses en termes réels ont été les suivantes : femmes du Nord-Est de l'Ontario : +11 %; hommes d'Algoma : +9 %; femmes d'Algoma : +8 %; hommes du Nord-Est de l'Ontario : +4 %.
- On peut résumer la situation ainsi : ce que les travailleurs « voyaient » était une augmentation de leur chèque de paie (ligne pleine – dollars courants), mais cette hausse était moins marquée en dollars constants (ligne pointillée), sauf en 2021. Par la suite, les augmentations ont été modestes, un peu plus prononcées chez les hommes d'Algoma, ce qui a contribué à la perception que les salaires ne suivaient pas toujours le coût de la vie.

Emploi par industrie

Tableau 16 : Emploi par industrie; comparaisons entre 2016 et 2021; Algoma

Industrie	2021 Nombre	Variation entre 2016 et 2021 Nombre	Variation (%)	Répartition (%) par industrie 2016	Répartition (%) par industrie 2021
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	43 855	-3 280	-7,0 %	100,0 %	100,0 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	950	150	18,8 %	1,7 %	2,2 %
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	1 160	320	38,1 %	1,8 %	2,6 %
Services publics	505	30	6,3 %	1,0 %	1,2 %
Construction	2 940	-195	-6,2 %	6,7 %	6,7 %
Fabrication	4 360	-155	-3,4 %	9,6 %	9,9 %
Commerce de gros	760	-115	-13,1 %	1,9 %	1,7 %
Commerce de détail	5 710	-230	-3,9 %	12,6 %	13,0 %
Transport et entreposage	1 795	-265	-12,9 %	4,4 %	4,1 %
Industries de l'information et de la culture	445	-125	-21,9 %	1,2 %	1,0 %
Finance et assurances	1 100	-10	-0,9 %	2,4 %	2,5 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	600	0	0,0 %	1,3 %	1,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 750	265	17,8 %	3,2 %	4,0 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	35	20	133,3 %	0,0 %	0,1 %
Services administratifs et services de soutien	1 715	-730	-29,9 %	5,2 %	3,9 %
Services d'enseignement	3 700	-20	-0,5 %	7,9 %	8,4 %
Soins de santé et assistance sociale	8 195	370	4,7 %	16,6 %	18,7 %
Arts, spectacles et loisirs	985	-365	-27,0 %	2,9 %	2,2 %
Services d'hébergement et de restauration	2 500	-1 375	-35,5 %	8,2 %	5,7 %
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 585	-265	-14,3 %	3,9 %	3,6 %
Administration publique	3 065	-580	-15,9 %	7,7 %	7,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Dans le tableau 16, Algoma a enregistré des baisses importantes de l'emploi dans les secteurs des arts, spectacles et loisirs ainsi que des services d'hébergement et de restauration, d'une ampleur comparable à la moyenne provinciale. Toutefois, Algoma a connu des pertes d'emploi dans un plus grand nombre d'industries, et lorsque ces tendances correspondaient à celles observées à l'échelle provinciale, les reculs étaient souvent plus marqués à Algoma. Au total, treize secteurs sur vingt ont affiché une diminution de l'emploi, comparativement à neuf à l'échelle provinciale, et huit secteurs ont enregistré des baisses en pourcentage à deux chiffres (contre quatre à l'échelle provinciale). Cela explique le recul global beaucoup plus prononcé de l'emploi à Algoma, soit -7 %, nettement supérieur à la baisse provinciale de -1,8 %.

Quelques points positifs se dégagent néanmoins. L'emploi des résidents dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 17,8 %, un taux très similaire à la moyenne provinciale. De plus, le secteur le plus important d'Algoma en termes d'emploi, soit les soins de santé et l'assistance sociale, a progressé de 4,7 % (un taux toutefois nettement inférieur à la moyenne provinciale de 11,6 %). Près d'un résident sur cinq (18,7 %) à Algoma travaillait dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. Bien que l'emploi ait diminué dans la fabrication, la baisse de -3,4 % y a été moins prononcée que celle observée à l'échelle provinciale (-7,7 %).

Emploi par profession à Algoma

Le tableau 17 présente les données sur l'emploi des résidents selon les grandes catégories professionnelles à Algoma. Il montre les effectifs, les variations numériques et en pourcentage depuis 2016, ainsi qu'une comparaison de la répartition de l'emploi par profession entre 2016 et 2021.

Tableau 17 : Emploi des résidents par grande catégorie professionnelle, Algoma, 2021
Comparaison entre 2016 et 2021

Profession	2021 Nombre	Variation entre 2016 et 2021 Nombre	Variation (%)	Répartition (%) par profession 2016	Répartition (%) par profession 2021
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	43 855	-3 280	-7,0 %	100,0 %	100,0 %
Professions de gestion / professions législatives et cadres	300	-3 950	-92,9 %	9,0 %	0,7 %
Affaires, finance et administration	6 015	-155	-2,5 %	13,1 %	13,7 %
Sciences naturelles et appliquées	2 390	-35	-1,4 %	5,1 %	5,4 %
Professions de la santé	4 765	355	8,0 %	9,4 %	10,9 %
Enseignement, droit, services sociaux et gouvernementaux	6 370	215	3,5 %	13,1 %	14,5 %
Arts, culture, loisirs et sport	795	5	0,6 %	1,7 %	1,8 %
Professions de la vente et des services	10 630	-1 225	-10,3 %	25,2 %	24,2 %
Métiers, transport et opérateurs d'équipement	8 825	815	10,2 %	17,0 %	20,1 %
Professions primaires (ressources naturelles)	1 485	345	30,3 %	2,4 %	3,4 %
Professions de la fabrication et des services publics	2 280	355	18,4 %	4,1 %	5,2 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

De loin, la différence la plus marquée découle d'un changement dans la composition des catégories professionnelles, ce qui a entraîné une diminution importante de ce qui était auparavant classé comme professions de gestion, désormais redéfinies de façon plus restreinte comme professions législatives et cadres supérieurs. En ce qui concerne les effets de la COVID-19, on observe une baisse significative de l'emploi dans les professions de la vente et des services, nettement plus prononcée que le recul observé à l'échelle provinciale. On note également de légères diminutions dans les professions des affaires, de la finance et de l'administration, ainsi que dans les sciences naturelles et appliquées et professions connexes, deux catégories qui ont pourtant enregistré des augmentations importantes à l'échelle provinciale.

Dans l'ensemble, le changement le plus significatif dans la répartition de l'emploi par profession concerne les professions législatives et de cadres supérieurs, un changement attribuable principalement à une reclassification des professions. Toutes les autres catégories professionnelles ont vu leur part de l'emploi total augmenter, à l'exception des professions de la vente et des services, où le recul est attribuable à la perte d'emplois liée à la pandémie de COVID-19.

Emploi par industrie et par profession à Algoma

Le tableau 18 combine les données des tableaux 16 et 17 et présente un tableau composite dans lequel les données par industrie et par profession sont ventilées de manière croisée. Étant donné que les données sont réparties selon la géographie, l'industrie et la profession, certaines cellules se situent sous le seuil de diffusion, ce qui entraîne l'affichage de la valeur « 0 » pour certaines d'entre elles. Néanmoins, pour les catégories les plus importantes, ces données fournissent des renseignements utiles permettant d'établir des comparaisons.

Quelques observations à propos des données :

- Certaines professions se retrouvent dans la majorité des industries, notamment les professions des affaires, de la finance et de l'administration. Il est d'ailleurs frappant de constater que le principal secteur d'emploi pour cette catégorie se situe dans les soins de santé et l'assistance sociale
- (ce qui s'explique à la fois par la taille de ce secteur et par le grand nombre de professions administratives qui y sont associées). La même observation s'applique aux sciences naturelles et appliquées et professions connexes, ainsi qu'aux professions de la vente et des services.
- De façon similaire, plusieurs industries emploient des travailleurs dans une vaste gamme de professions, notamment la fabrication, les services professionnels, scientifiques et techniques, les soins de santé et l'assistance sociale et l'administration publique.
- Il est particulièrement frappant de constater la diversité des professions présentes dans le secteur de la fabrication : les professions de la fabrication représentent moins de 40 % de l'emploi total dans ce secteur; les professions des métiers en constituent une proportion presque équivalente, tandis qu'une part importante relève également des professions des affaires, de la finance et de l'administration, des sciences naturelles et appliquées et professions connexes, ainsi que des professions de la vente et des services.

Tableau 18 : Industrie ventilée par profession, emplois à Algoma, 2021

Industrie	NOMBRE TOTAL	Professions législatives et cadres	Affaires, finance et administration	Sciences naturelles et appliquées	Professions de la santé	Enseignement, droit, services sociaux et gouvernementaux	Arts, culture, loisirs et sport	Professions de la vente et des services	Métiers, transport et opérateurs d'équipement	Professions primaires (ressources naturelles)	Professions de la fabrication et des services publics	% DE L' ENSEMBLE DES INDUSTRIES
% DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS	100 %	1 %	14 %	5 %	11 %	15 %	2 %	24 %	20 %	3 %	5 %	
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	43 855	300	6 015	2 390	4 765	6 370	795	10 630	8 825	1 485	2 280	100 %
Agriculture, foresterie	950	0	65	90	10	55	0	40	105	570	15	2 %
Extraction minière, pétrole et gaz	1 160	0	50	70	10	15	0	25	475	460	50	3 %
Services publics	505	0	65	100	0	0	0	10	190	0	135	1 %
Construction	2 940	25	250	120	0	10	0	80	2 355	25	65	7 %
Fabrication	4 360	25	345	380	25	40	60	190	1 600	20	1 680	10 %
Commerce de gros	760	0	115	65	0	0	0	175	260	0	140	2 %
Commerce de détail	5 710	20	505	50	285	20	50	4 250	475	20	30	13 %
Transport et entreposage	1 795	0	175	0	10	0	0	65	1 490	10	35	4 %
Information et industries culturelles	445	0	115	60	0	0	125	45	75	0	0	1 %
Finance et assurances	1 100	0	540	25	0	25	15	475	15	0	0	3 %
Services immobiliers et de location	600	10	160	0	0	15	0	250	155	10	0	1 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 750	35	725	500	65	130	95	90	70	0	25	4 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	35	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0 %
Services administratifs et de soutien	1 715	25	150	90	25	45	0	850	290	205	35	4 %
Services d'enseignement	3 700	0	350	85	25	2 735	110	280	85	25	0	8 %
Soins de santé et assistance sociale	8 195	45	1 060	100	4 235	1 830	75	715	130	10	0	19 %
Arts, spectacles et loisirs	985	0	215	165	0	40	205	250	55	25	15	2 %
Services d'hébergement et de restauration	2 500	10	70	0	0	0	0	2 310	85	15	0	6 %
Autres services	1 585	25	200	60	35	200	25	400	600	15	30	4 %
Administration publique	3 065	55	845	410	35	1 205	20	130	295	45	30	7 %

Niveau de scolarité

Le tableau 19 présente les données sur le niveau de scolarité pour certains groupes d'âge en 2021 et les compare à celles de 2016 pour l'Ontario et Algoma. En Ontario, la tendance observée entre 2016 et 2021 est marquée par une hausse de la scolarité universitaire, au détriment de toutes les autres catégories de niveau de scolarité. Cette évolution est particulièrement prononcée chez les personnes âgées de 25 à 44 ans (une hausse de six points de pourcentage de la proportion de résidents ayant une formation universitaire), suivies par celles âgées de 45 à 64 ans. Chez les 15 à 24 ans, les changements sont plus limités, principalement parce que, dans ce groupe d'âge, une proportion relativement constante des personnes n'a pas dépassé le niveau secondaire avant l'âge de 18 ans, et qu'après cet âge, seule une partie obtient un titre d'études postsecondaires avant 24 ans. En bref, il existe une limite structurelle à l'augmentation du niveau de scolarité chez les jeunes de 15 à 24 ans.

À Algoma, les changements observés sont plus modestes, et il n'y a eu pratiquement aucun changement du niveau de scolarité chez les personnes âgées de 15 à 24 ans. Comparativement à la moyenne provinciale, Algoma compte une proportion plus élevée de résidents sans certificat, ainsi que de diplômés d'un collège, et une proportion plus faible de résidents titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme universitaire.

Chez les personnes âgées de 25 à 44 ans à Algoma, on observe une légère augmentation de la proportion de diplômés universitaires, mais cette proportion demeure nettement inférieure à la moyenne provinciale. À l'inverse, Algoma affiche une proportion plus élevée de résidents dans chacune des autres catégories de scolarité (sans certificat, diplôme d'études secondaires, certificat d'apprentissage ou diplôme collégial).

Ce même profil se retrouve chez les résidents d'Algoma âgés de 45 à 64 ans : une légère hausse de la proportion de diplômés universitaires, mais un niveau toujours bien inférieur à la moyenne provinciale, l'écart se répartissant entre les autres catégories de scolarité, en particulier les diplômés du secondaire et les diplômés d'un collège.

Tableau 19 : Niveau de scolarité, ensemble des résidents, Algoma et Ontario, 2016 et 2021

2016			2021		
Ontario	Algoma		Ontario	Algoma	
15 à 24 ans					
33%	38%	Sans certificat, diplôme ou grade	32%	38%	
42%	40%	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	43%	39%	
2%	2%	Certificat d'apprentissage ou équivalent	1%	2%	
10%	13%	Certificat ou diplôme d'un collège	10%	13%	
12%	8%	Certificat, diplôme ou grade universitaire	14%	8%	
25 à 44 ans					
8%	10%	Sans certificat, diplôme ou grade	7%	9%	
22%	26%	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	21%	26%	
5%	7%	Certificat d'apprentissage ou équivalent	4%	7%	
25%	32%	Certificat ou diplôme d'un collège	23%	32%	
40%	25%	Certificat, diplôme ou grade universitaire	46%	27%	
45 à 64 ans					
13%	14%	Sans certificat, diplôme ou grade	11%	12%	
27%	30%	Diplôme d'études secondaires ou équivalent	26%	32%	
7%	11%	Certificat d'apprentissage ou équivalent	6%	8%	
24%	29%	Certificat ou diplôme d'un collège	24%	29%	
29%	17%	Certificat, diplôme ou grade universitaire	33%	19%	

Dénombrement des entreprises canadiennes - Indicateurs du marché du travail

Une composante régulière de notre examen annuel des indicateurs du marché du travail consiste à dresser un portrait du Dénombrement des entreprises canadiennes de Statistique Canada, qui reflète le nombre d'établissements commerciaux présents dans une collectivité. Nous analysons également l'évolution de ces chiffres selon la taille de l'établissement et le secteur d'activité. En règle générale, Statistique Canada recommande de ne pas utiliser son dénombrement semestriel des entreprises comme indicateur longitudinal permettant de déterminer si le nombre d'entreprises augmente ou diminue dans une collectivité donnée, et met particulièrement en garde contre l'utilisation de ces données pour mesurer l'impact de la COVID-19 sur le nombre d'entreprises. Nous prenons note de cette mise en garde, mais continuons d'utiliser ces comparaisons comme élément de preuve complémentaire contribuant à notre compréhension des tendances locales en matière d'entreprises et d'emploi.

Nombre d'entreprises, selon la taille de l'établissement et le secteur d'activité

Le tableau 20 présente les données sommaires pour l'ensemble des entreprises situées dans le district d'Algoma en juin 2025. Le tableau fournit deux types de dénombrements :

1. Entreprises classées : La majeure partie du tableau présente les données pour l'ensemble des entreprises dont le secteur d'activité est connu, avec une ventilation selon le nombre d'employés.
2. Ensemble des entreprises, classées et non classées : Les trois dernières lignes du tableau présentent la répartition de toutes les entreprises (classées et non classées) selon le nombre d'employés. À Algoma, 9 % du nombre total d'entreprises sont non classées (c'est-à-dire que Statistique Canada n'a pas été en mesure de déterminer le secteur d'activité de l'établissement), comparativement à une moyenne provinciale de 11 %. Cela signifie simplement que l'information sur le secteur d'activité était disponible pour une proportion légèrement plus élevée d'établissements à Algoma que dans l'ensemble de la province.

Explication de certaines colonnes du tableau 20 :

- L'avant-dernière colonne du tableau 20 présente la répartition en pourcentage de l'ensemble des entreprises classées, selon le secteur d'activité.
- La dernière colonne indique le classement du nombre total d'entreprises classées par secteur d'activité, du plus élevé (1) au plus faible (20). Les cinq secteurs comptant le plus grand nombre d'entreprises classées ont leur rang indiqué en gras.
- Les cellules ombragées en gris identifient les trois secteurs d'activité comptant le plus grand nombre d'entreprises pour chaque catégorie de taille d'établissement (c'est-à-dire pour chaque colonne).
- Lorsqu'une cellule affiche 0 % dans la répartition en pourcentage, cela ne signifie pas qu'il n'y a aucune entreprise dans cette catégorie, mais plutôt que le nombre d'entreprises, exprimé en pourcentage du total, est inférieur à 0,5 % et a été arrondi à 0 %. De même, lorsque le total est légèrement inférieur ou supérieur à 100 %, cela est attribuable à l'arrondissement des pourcentages des composantes.

Tableau 20 : Nombre d'entreprises à Algoma selon la taille de l'effectif, juin 2025

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE D'EMPLOYÉS								%	R A N G
	0	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	100+	TOTAL		
11 Agriculture	216	48	11	8	1	0	0	284	4	10
21 Extraction minière	8	2	2	0	0	3	2	17	0	20
22 Services publics	17	4	1	3	5	1	3	34	1	19
23 Construction	371	182	65	51	28	11	4	712	10	3
31-33 Fabrication	78	28	17	17	13	7	8	168	2	12
41 Commerce de gros	44	35	18	17	13	0	0	127	2	14
44-45 Commerce de détail	222	126	143	109	68	17	10	695	9	4
48-49 Transport et entreposage	261	45	13	20	13	4	1	357	5	9
51 Information et industries culturelles	40	20	14	16	5	1	0	96	1	15
52 Finance et assurances	298	38	20	19	12	10	0	397	5	8
53 Services immobiliers, location et location à bail	1433	89	21	11	2	3	0	1559	21	1
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	381	110	30	40	9	3	3	576	8	6
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	45	3	1	1	1	1	1	53	1	18
56 Services administratifs et de soutien	119	72	28	19	10	8	4	260	4	11
61 Services d'enseignement	31	5	8	5	2	0	4	55	1	16
62 Soins de santé et assistance sociale	477	170	62	77	24	14	20	844	11	2
71 Arts, spectacles et loisirs	85	12	10	12	8	3	2	132	2	13
72 Services d'hébergement et de restauration	184	60	69	71	44	13	4	445	6	7
81 Autres services	388	164	65	23	14	3	2	659	9	5
91 Administration publique	3	4	5	12	14	9	8	55	1	16
ENTREPRISES CLASSÉES	4701	1217	603	531	286	111	76	7525		
Pourcentage de l'ensemble des entreprises classées et non classées	64	16	8	7	4	1	1	100		
Pourcentage cumulatif	64	80	88	94	98	99	100			
Ontario - pourcentage des entreprises classées et non classées	74%	15%	4%	3%	2%	1%	1%			

Source : Statistique Canada, *Dénombrement des entreprises canadiennes*, juin 2025.

Quelques observations :

- *Nombre d'entreprises de petite taille* : Les entreprises sont, de loin, principalement composées de petits établissements. À Algoma, 64 % des entreprises classées et non classées n'ont aucun employé⁷, une proportion toutefois nettement inférieure à la moyenne provinciale de 74 %. À l'inverse, la proportion d'entreprises comptant de 5 à 49 employés est plus élevée localement (19 %), comparativement à la moyenne provinciale (9 %).

⁷ Cela sous-estime en réalité le nombre de travailleurs autonomes. La base de données du Dénombrement des entreprises canadiennes de Statistique Canada n'inclut pas les entreprises non constituées en société exploitées par leur propriétaire (sans employés sur la liste de paie) dont les revenus annuels sont inférieurs à 30 000 \$.

Plus grand nombre d'entreprises par secteur : L'avant-dernière colonne présente la répartition en pourcentage de l'ensemble des entreprises par secteur d'activité. Les cinq secteurs comptant le plus grand nombre d'entreprises à Algoma sont les services immobiliers, la location et la location à bail, qui représentent 20,7 % de l'ensemble des entreprises (trois dernières années : 20,5 %; 21,0 %; 20,9 %). En deuxième position se trouvent les soins de santé et l'assistance sociale, avec 11,2 %, un secteur en croissance constante (trois dernières années : 10,9 %; 10,8 %; 10,5 %). La construction occupe la troisième position avec 9,5 % (trois dernières années : 9,7 %; 9,5 %; 9,5 %). Le commerce de détail recule au quatrième rang, à 9,2 %, un secteur en baisse graduelle (trois dernières années : 9,8 %; 10,1 %; 10,2 %). En cinquième position, les autres services (p. ex. ateliers de réparation automobile, salons de coiffure, salons d'onglerie, etc.) représentent 8,8 % des entreprises (trois dernières années : 8,6 %; 8,7 %; 8,7 %). À titre de comparaison, les cinq secteurs comptant le plus grand nombre d'entreprises en Ontario sont les services immobiliers, la location et la location à bail (25,7 % – une croissance probablement liée en partie au nombre élevé d'étudiants internationaux à la recherche de logements locatifs), les services professionnels, scientifiques et techniques (13,4 %), la construction (9,1 %), le transport et l'entreposage (8,4 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (7,4 %). Le principal constat est que, localement, les proportions varient très peu d'une année à l'autre, généralement de fractions de 1 % seulement.

À titre de comparaison, les cinq industries comptant le plus grand nombre d'entreprises en Ontario sont :

- Services immobiliers, location et location à bail (25,7 %) – une croissance probablement liée en partie à la forte présence d'étudiants internationaux à la recherche de logements locatifs;
- Services professionnels, scientifiques et techniques (13,4 %);
- Construction (9,1 %);
- Transport et entreposage (8,4 %);
- Soins de santé et assistance sociale (7,4 %).

Le principal constat est que les proportions locales varient très peu d'une année à l'autre, généralement de fractions de 1 % seulement.

- *Industries comptant le plus grand nombre d'entreprises selon la taille* : Les trois principaux secteurs pour chaque catégorie de taille d'effectif sont également mis en évidence. Le tableau montre comment le très grand nombre d'entreprises sans employés influe fortement sur les totaux, en particulier dans les services immobiliers, la location et la location à bail, et, dans une moindre mesure, dans les soins de santé et l'assistance sociale, les autres services ainsi que la construction. Dans les catégories de taille intermédiaire, les entreprises des secteurs du commerce de détail, des soins de santé et de l'assistance sociale et des services d'hébergement et de restauration se démarquent davantage. Parmi les plus grandes entreprises, deux secteurs ressortent particulièrement : les soins de santé et l'assistance sociale (20 établissements comptant 100 employés ou plus) et le commerce de détail (10 établissements). Deux secteurs se classent à égalité au troisième rang, avec huit établissements chacun : la fabrication et l'administration publique.

Analyse détaillée des entreprises sans employés

Parmi les entreprises comptant zéro employé, les trois principaux secteurs sont les suivants :

- *Services immobiliers, location et location à bail* : 71 % des 1 433 établissements sont des propriétaires de logements résidentiels, 10 % sont des propriétaires d'immeubles non résidentiels, et 8 % sont des agents immobiliers.
- *Soins de santé et assistance sociale* : Les deux principaux sous-secteurs sont les cabinets de médecins (35 %) et les bureaux d'autres professionnels de la santé (31 %). Les dentistes arrivent loin derrière (9 %), suivis de près par les services de garde d'enfants (8 %).
- *Construction* : Les deux catégories dominantes sont les entrepreneurs spécialisés (55 %) et la construction de bâtiments (33 %), incluant les immeubles résidentiels et non résidentiels.

Entreprises comptant de 1 à 19 employés

Les sous-secteurs les plus importants dans cette catégorie sont :

- *Construction* : 199 entreprises parmi les entrepreneurs spécialisés et 84 entreprises dans la construction de bâtiments;
- *Soins de santé et assistance sociale* : 95 cabinets de médecins, 62 bureaux d'autres professionnels de la santé et 29 cabinets de dentistes;
- *Autres services* : 55 entreprises de réparation et d'entretien automobile, 44 organisations religieuses, 29 organismes civiques et sociaux et 28 entreprises de soins personnels (salons de coiffure, salons de beauté, etc.);
- *Commerce de détail* : 40 détaillants de produits de santé et de soins personnels, 37 épicerie et dépanneurs, 33 magasins de vêtements et d'accessoires, et 28 stations-service.

Entreprises comptant de 20 à 99 employés

Parmi les regroupements les plus importants figurent :

- 38 restaurants à service complet et établissements de restauration à service restreint;
- 24 entrepreneurs spécialisés;
- 14 établissements d'hébergement pour voyageurs (hôtels, motels, gîtes et chalets avec services);
- 11 entreprises de valeurs mobilières et d'investissement financier;
- 11 administrations publiques locales, municipales et régionales;
- 10 épicerie et dépanneurs;
- 10 concessionnaires automobiles;
- 10 entreprises de construction de bâtiments.

À l'extrémité supérieure des catégories de taille d'effectif, on compte 55 entreprises comptant de 100 à 199 employés, 11 entreprises comptant de 200 à 499 employés et 11 entreprises comptant 500 employés ou plus. La liste suivante présente les secteurs d'activité comptant au moins deux entreprises de 200 employés ou plus :

- Services publics
 - Une installation de production d'électricité hydroélectrique comptant 200 à 499 employés
 - Une installation d'approvisionnement en eau et de systèmes d'irrigation comptant 200 à 499 employés
- Fabrication
 - Deux entreprises de fabrication de produits métalliques primaires, chacune comptant 500 employés ou plus
- Services d'enseignement
 - Deux établissements d'enseignement primaire et secondaire (y compris les conseils scolaires), chacun comptant 500 employés ou plus
 - Un collège communautaire comptant 500 employés ou plus
 - Une université comptant 500 employés ou plus
- Soins de santé et assistance sociale
 - Deux hôpitaux généraux, dont un comptant 500 employés ou plus et un comptant 200 à 499 employés
 - Un établissement d'autres services individuels et familiaux comptant 200 à 499 employés
 - Un service de garde d'enfants comptant 200 à 499 employés
- Administration publique
 - Deux établissements d'autre administration publique locale, municipale et régionale, dont un comptant 500 employés ou plus et un comptant 200 à 499 employés
 - Deux établissements d'administration publique des Premières Nations, chacun comptant 200 à 499 employés

Variation du nombre d'entreprises par secteur, de juin 2024 à juin 2025

Les variations du nombre d'employeurs se manifestent différemment selon les secteurs d'activité. Le tableau 21 met en évidence les changements du nombre d'entreprises par secteur et par catégorie de taille d'effectif entre juin 2024 et juin 2025 à Algoma. Le tableau présente également le nombre total d'entreprises par secteur en juin 2025, afin de fournir un contexte. Le codage de couleurs (vert pour une augmentation, jaune pour une diminution) permet d'illustrer plus clairement les tendances observées.

Une comparaison des variations nettes par taille d'effectif entre l'année courante et les cinq années précédentes est présentée au bas du tableau 21, afin de montrer l'évolution globale du nombre d'entreprises au cours de cette période.

L'estimation de l'impact des variations du nombre d'établissements sur l'emploi total doit se limiter aux cas les plus évidents :

- lorsque l'on observe uniquement des augmentations ou uniquement des diminutions (sans tenir compte des cellules sans variation ou des cas où les changements dans des colonnes adjacentes s'annulent);
- ou lorsque la variation du nombre d'entreprises comptant des employés dépasse clairement celle des entreprises sans employés.

Sur cette base, on peut présumer les impacts probables suivants sur l'emploi :

- Hausse de l'emploi dans les secteurs de la construction, de la fabrication, des finances et assurances, ainsi que des services administratifs et de soutien;
- Baisse de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture, foresterie, pêche et agriculture, de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, du commerce de détail, des services professionnels, scientifiques et techniques, des soins de santé et de l'assistance sociale, ainsi que des services d'hébergement et de restauration.

Toutefois, lorsque l'on examine les variations nettes globales, les résultats sont négatifs : une perte nette d'une entreprise comptant 100 employés ou plus et de 23 entreprises comptant de 20 à 99 employés, dont la majorité dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. Il s'agit de la première diminution nette observée dans ces deux catégories depuis 2020-2021, période marquée par les effets de la pandémie de COVID-19.

TABLEAU 21 : ALGOMA - VARIATION DU NOMBRE D'EMPLOYEURS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR TAILLE D'ENTREPRISE, JUIN 2024 À JUIN 2025

INDUSTRY	Firm size (number of employees)					Total number of firms June-25
	0	1-19	20-99	100+	Total	
11 Agriculture	-1	-5	-1	0	-7	284
21 Extraction minière	0	0	1	-2	-1	17
22 Services publics	0	0	1	0	1	34
23 Construction	-14	6	4	0	-4	712
31-33 Fabrication	10	1	-2	2	11	168
41 Commerce de gros	3	3	-1	0	5	127
44-45 Commerce de détail	-22	-7	3	-2	-28	695
48-49 Transport et entreposage	26	4	-1	0	29	357
51 Information et industries culturelles	1	0	0	0	1	96
52 Finance et assurances	-12	1	1	0	-10	397
53 Services immobiliers, location et location à bail	51	-7	1	0	45	1559
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	30	0	-2	-1	27	576
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0	0	0	0	53
56 Services administratifs et de soutien	13	3	2	2	20	260
61 Services d'enseignement	-5	4	-1	0	-2	55
62 Soins de santé et assistance sociale	54	5	-14	-1	44	844
71 Arts, spectacles et loisirs	8	-2	1	0	7	132
72 Services d'hébergement et de restauration	-2	7	-7	-2	-4	445
81 Autres services	22	5	-6	1	22	659
91 Administration publique	1	0	-2	2	1	55
VARIATION NETTE TOTALE, 2024-25	163	18	-23	-1	157	7525
VARIATION NETTE TOTALE, 2023-24	215	-38	28	3	208	
VARIATION NETTE TOTALE, 2022-23	205	30	11	5	251	
VARIATION NETTE TOTALE, 2021-22	123	0	3	3	129	
VARIATION NETTE TOTALE, 2020-21	21	-57	-21	-8	-65	
VARIATION NETTE TOTALE, 2019-20	-108	9	8	5	-86	

Source : Statistique Canada, Dénombrement des entreprises canadiennes, juin 2024 et juin 2025

Série chronologique de juin 2018 à juin 2025

Les variations observées d'une année à l'autre peuvent parfois être attribuables à un changement dans la classification d'une entreprise ou à une légère augmentation ou diminution de l'effectif, entraînant un passage d'une catégorie de taille d'entreprise à une autre. Il s'agit du type d'erreur de mesure que Statistique Canada cherche à éviter lorsqu'elle met en garde contre les comparaisons annuelles du nombre d'entreprises.

Ce qui peut s'avérer plus révélateur est l'évolution à plus long terme des changements observés au sein de grands regroupements d'entreprises. Le graphique 13 illustre ces tendances pour l'ensemble des entreprises comptant des employés, en comparant les regroupements de secteurs suivants entre juin 2018 et juin 2025 :

Secteur de la production de biens	Secteur des services	Secteur du savoir
• Agriculture, foresterie, pêche et chasse • Construction • Fabrication • Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz • Services publics	• Services d'hébergement et de restauration • Services administratifs et de soutien • Arts, spectacles et loisirs • Autres services • Services immobiliers et services de location et de location à bail • Commerce de détail • Transport et entreposage • Commerce de gros	• Services d'enseignement • Finances et assurances • Soins de santé et assistance sociale • Industries de l'information et culturelles • Gestion de sociétés et d'entreprises • Services professionnels, scientifiques et techniques • Administration publique

Les secteurs regroupés dans chaque catégorie partagent certaines caractéristiques communes :

- Les secteurs producteurs de biens emploient généralement une plus grande proportion de travailleurs manuels, majoritairement des hommes;
- Les secteurs des services sont généralement associés à des salaires plus faibles;
- Les secteurs du savoir sont également des secteurs de services; toutefois, ils comptent une plus forte proportion d'emplois exigeant habituellement une formation postsecondaire.

Le nombre d'entreprises présentes dans chaque catégorie en juin 2019 est fixé à une valeur de 100, et pour chaque année subséquente, le nombre d'entreprises est exprimé en proportion de cette valeur de référence. Par exemple, une valeur de 105 signifie que le nombre d'entreprises a augmenté de 5 %. Cette méthode permet de comparer les variations proportionnelles, même lorsque le nombre réel d'entreprises diffère grandement d'une catégorie à l'autre.

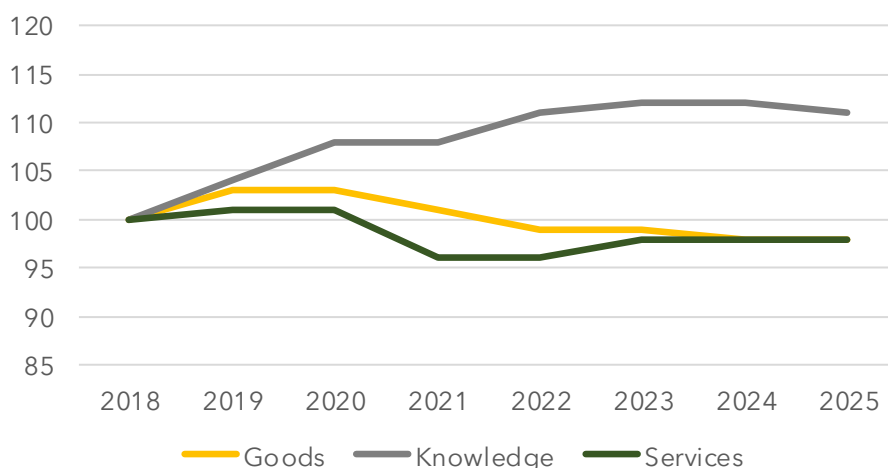
- Dans l'ensemble, les tendances observées par regroupement sont les suivantes :
- Le secteur du savoir a connu une croissance continue au cours des huit dernières années, à l'exception de 2021 (probablement en raison de la COVID-19) et d'une légère baisse en 2025;
- Le secteur de la production de biens a affiché une baisse lente et continue, amorcée en 2021;
- Le secteur des services a connu une forte baisse en 2021, suivie d'une reprise graduelle, mais en 2025, il demeure légèrement inférieur à son niveau de 2018.

Au sein de ces trois secteurs, on observe d'importantes variations :

- Secteur du savoir : La plupart des industries de ce secteur ont enregistré une hausse marquée du nombre d'employeurs, à l'exception des finances et assurances, où l'on observe une baisse au cours des trois dernières années, laissant le secteur avec légèrement moins d'employeurs qu'en 2018. Deux secteurs – les services professionnels, scientifiques et techniques et les services d'enseignement – n'ont connu qu'une croissance modeste.
- Secteur de la production de biens : Les tendances varient considérablement selon les industries. Les services publics et la fabrication ont connu une croissance soutenue du nombre d'employeurs, tandis que l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse, de même que l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz, affichent des baisses constantes. Le nombre d'employeurs dans le secteur de la construction est demeuré relativement stable.

- Secteur des services : La plupart des industries de ce secteur ont connu des baisses, les plus importantes étant observées dans les autres services, suivis des arts, spectacles et loisirs et du commerce de gros. Les services d'hébergement et de restauration ainsi que le transport et l'entreposage ont également reculé, mais en 2025, ils étaient revenus au même nombre d'employeurs qu'en 2018. Les services administratifs et de soutien ont affiché une croissance soutenue, tandis que les services immobiliers et de location et de location à bail ont enregistré la plus forte augmentation du nombre d'employeurs depuis 2018.

GRAPHIQUE 13 : RAPPORT DU NOMBRE D'ENTREPRISES COMPTANT DES EMPLOYÉS PAR SECTEUR DE PRODUCTION DE BIENS, SECTEUR DU SAVOIR ET SECTEUR DES SERVICES, ALGOMA, JUIN 2018 À JUIN 2025 (JUIN 2018 = 100)

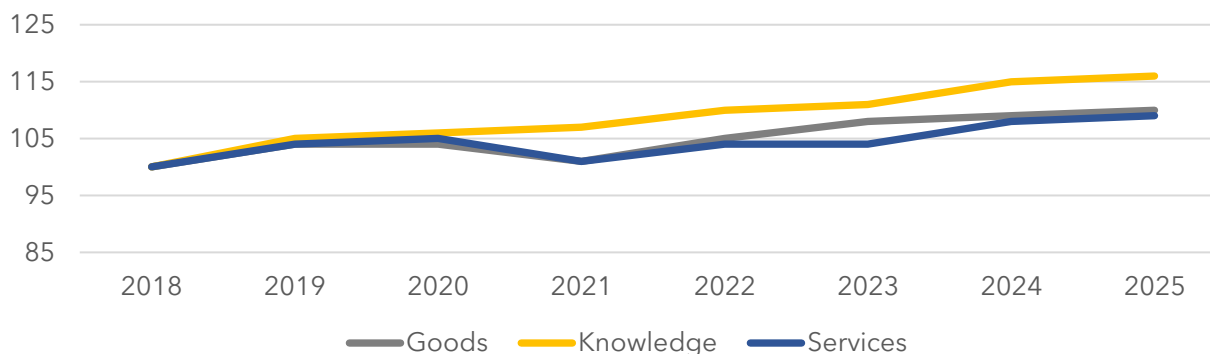


Source : Statistique Canada, *Dénombrement des entreprises canadiennes*, juin 2018 à juin 2025

Un point de comparaison pertinent consiste à examiner ces tendances par rapport à celles observées en Ontario. Le graphique 14 présente les mêmes résultats pour l'Ontario sur la même période. Quelques éléments de comparaison ressortent :

- En Ontario, le nombre d'établissements dans le secteur du savoir a connu une augmentation soutenue; à Algoma, cette croissance s'est maintenue jusqu'en 2022, après quoi la tendance s'est stabilisée en plateau.
- En Ontario, les secteurs de la production de biens et des services ont enregistré une baisse en 2021 (à la suite de la COVID-19), puis ont rebondi et progressé par la suite; à Algoma, après une baisse en 2021, le secteur de la production de biens a reculé de nouveau en 2023 puis est demeuré stable, tandis que le secteur des services est resté stable avant d'augmenter légèrement. Dans les deux cas, ces secteurs demeurent inférieurs au niveau de 2018 en nombre d'établissements.

GRAPHIQUE 14 : RAPPORT DU NOMBRE D'ENTREPRISES COMPTANT DES EMPLOYÉS PAR SECTEUR DE PRODUCTION DE BIENS, SECTEUR DU SAVOIR ET SECTEUR DES SERVICES, ONTARIO, JUIN 2018 À JUIN 2025 (JUIN 2018 = 100)



Source : Statistique Canada, *Dénombrement des entreprises canadiennes*, juin 2018 à juin 2025

Analyse des données relatives au programme d'Emploi Ontario (EO)

(2024-2025)

Contexte des données

Le présent document s'appuie sur des données fournies par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario aux conseils de planification de la main-d'œuvre et aux réseaux régionaux de littératie et de compétences de base. Ces données ont été spécialement compilées par le Ministère et contiennent des statistiques sur les programmes liés à l'apprentissage, à la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi, aux Services d'emploi, au Programme d'alphabétisation et de formation de base, au Programme d'aide à l'emploi de l'Ontario, à Meilleurs emplois Ontario, au Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (y compris le programme d'été) et aux Services d'emploi intégrés pour l'exercice financier 2024-2025.

Contexte de l'analyse des données

Les données publiées offrent des descriptions démographiques générales des clients de ces services ainsi que certains renseignements sur les résultats. Il y a trois ensembles de données :

- Les données au niveau du conseil local (dans le cas de la Société d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma - SIMA, la géographie couvre le district d'Algoma)
- Données au niveau régional (dans ce cas, la région nordique, qui se compose de six conseils de planification de la main-d'œuvre, couvrant Parry Sound, Nipissing, Timiskaming, Cochrane, Manitoulin, Grand Sudbury, Sudbury, Algoma, Thunder Bay, Kenora et Rainy River);
- Données au niveau provincial.

Dans tous les cas, une tentative est faite pour fournir un contexte afin d'interpréter les données. Dans certains cas, cela suppose de comparer le nombre de clients au nombre total de personnes sans emploi, tandis que dans d'autres cas, cela peut consister à comparer cette année récente de données à la publication de l'année précédente.

L'analyse suivante porte sur les six catégories de programmes (Services d'emploi, Programme d'alphabétisation et de formation de base, Meilleurs emplois Ontario, Subvention Canada-Ontario pour l'emploi, Apprentissage et Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes). Le nombre de sous-catégories de données pour chacun de ces programmes varie considérablement.

Transformation d'EO

Au cours des dernières années, deux facteurs ont touché le nombre de clients d'Emploi Ontario :

- 1) La pandémie de COVID et les confinements qui l'ont accompagnée ont eu une incidence très perturbatrice sur la vie de tous les Ontariens et ont également entraîné une baisse du nombre de clients d'EO dans tous les programmes et toutes les régions.
- 2) La transformation d'EO et la mise en œuvre continue des Services d'emploi intégrés (SEI) dans toutes les zones signifient qu'une analyse des services d'emploi renvoie le plus souvent à deux ensembles de données : les chiffres de Services d'emploi (qui incluent les clients hérités où les SEI viennent de commencer) et les données des SEI pour les zones où ils ont commencé à exercer des activités (pour 2024-2025, les SEI ont commencé dans toutes les zones, et dans 10 des 26 conseils de planification de la main-d'œuvre, le nombre de clients assistés par les Services d'emploi est soit nul soit inférieur à 50).

Sous les anciens Services d'emploi (SE), il y avait deux catégories de clients, les non-assistés et les assistés, et leurs nombres étaient déclarés séparément. Dans le cadre des SEI, il existe trois catégories de clients (volets A, B et C), mais leurs données sont combinées. Le tableau 22 montre le nombre de clients desservis dans ces différentes catégories de clients et, à titre de point de référence, le nombre total de personnes sans emploi pendant la même période (d'avril à mars de chaque exercice financier).

TABLEAU 22 : NUMÉROS DE CLIENTS POUR LES SERVICES D'EMPLOI, ONTARIO, 2018-2019 À 2024-2025

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025
[R&I] non assisté	516 469	537 403	411 557	386 909	434 020	358 909	152 119
Assisté	189 591	183 826	117 296	99 810	104 045	94 667	59 487
Gestionnaire de système de services				30 658	32 296	84 317	159 737
Total des personnes sans emploi	440 200	450 500	819 500	598 900	439 800	508 100	635 000

Alors que les gestionnaires de système de services GSS sont déployés partout dans la province, l'ancien système d'Emploi Ontario cède la place, et leur nombre diminue tandis que le nombre de clients des GSS augmente régulièrement.

Un impact majeur de la transformation d'Emploi Ontario a été le changement dans la composition des clients selon la source de revenus. Avec EO qui absorbe les fonctions de services d'emploi qui étaient fournies par Ontario au travail et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées à leurs clients, on a placé de plus grandes attentes dans le système de SEI pour servir ces clients. Le tableau 23 présente la répartition en pourcentage des clients selon la source de revenu par SE et SEI durant la période de transition. Les clients de SE sont des clients assistés, tandis que les clients de SEI sont tous des clients.

TABLEAU 23 : DISTRIBUTION DES CLIENTS DES SERVICES D'EMPLOI PAR CATÉGORIES DE SOURCES DE REVENUS SÉLECTIONNÉES, SE ET SEI, ONTARIO, 2021-22 À 2024-25

	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	SE	SEI	SE	SEI	SE	SEI	SE	SEI
Ontario au travail	12 %	36 %	14 %	28 %	18 %	33 %	26 %	37 %
POSPH	4 %	8 %	5 %	8 %	5 %	7 %	4 %	6 %
EI	21 %	12 %	9 %	5 %	7 %	7 %	7 %	7 %
Employé	9 %	8 %	10 %	11 %	9 %	9 %	7 %	9 %
Autre	10 %	8 %	9 %	8 %	8 %	7 %	7 %	5 %
Aucune source de revenus	42 %	25 %	51 %	38 %	50 %	35 %	47 %	34 %

De loin, le changement le plus important a été la proportion de clients des services d'emploi qui sont des bénéficiaires de l'OT, en moyenne plus de deux ou trois fois ce que représentait le chiffre d'EO en 2021-2022. Il est intéressant de noter que la proportion de clients d'OT bénéficiant des services d'EO a continué d'augmenter avec l'introduction des SEI, au point qu'au lieu d'être d'un tiers de la proportion en 2021-2022, elle est passée à deux tiers de la proportion en 2024-2025.

D'autre part, la proportion de bénéficiaires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) n'a augmenté que légèrement, davantage en 2021-2022, mais en 2023-2024 et 2024-2025, la différence entre les Services d'emploi et les Services d'emploi intégrés était faible.

En 2021-2022, il y avait une proportion beaucoup plus élevée de demandeurs d'AE, en particulier parmi les fournisseurs de SE, mais cela était une conséquence de la COVID-19, car il y avait beaucoup plus de personnes qui ont été licenciées et qui étaient admissibles à l'AE. Ces chiffres sont ensuite revenus à leurs niveaux historiques.

Pour les catégories de sources de revenus telles qu'Employé ou Autre, il n'y a guère de changement. Ainsi, la principale différence entre les clients des SE et les clients des SEI est qu'une partie des clients sans source de revenus qui avaient reçu des services d'emploi a maintenant été remplacée par une proportion plus importante de bénéficiaires d'OT.

Le reste de ce rapport examinera les données démographiques des clients selon les différents programmes au niveau du conseil, de la région et de la province.

SERVICE D'EMPLOI

Nombre de clients

Le dirigeant des entreprises de services des SEI pour le Nord-Est de l'Ontario vient tout juste de commencer à recevoir des clients, de sorte que la majorité des clients des services d'emploi pour l'exercice 2024-2025 sont encore sous l'ancien système d'EO. Le tableau 24 présente les chiffres pour trois catégories de clients dans la région du conseil (Algoma), pour l'année en cours et l'année précédente (à des fins de comparaison) :

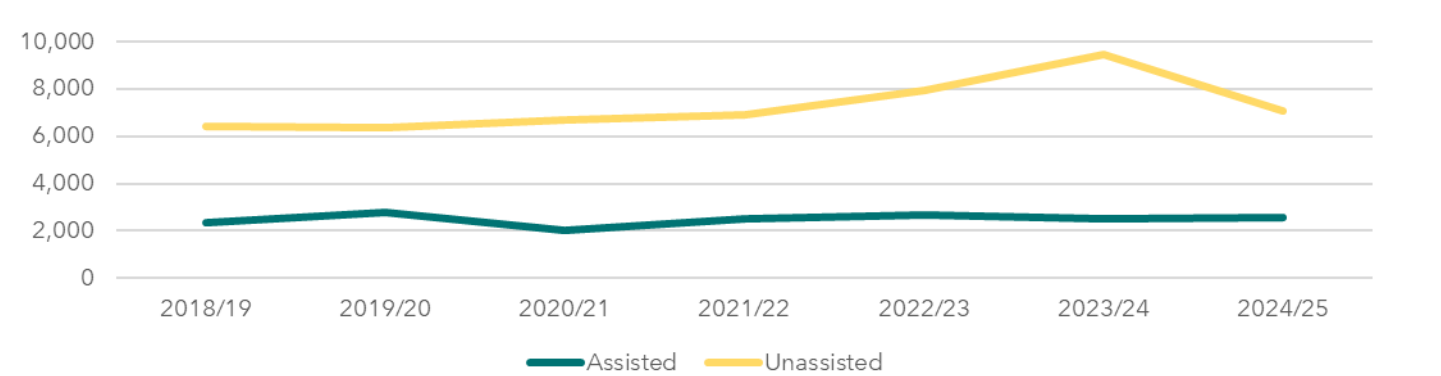
- Clients assistés par EO
- Clients sans aide d'EO
- SEI

TABLEAU 24 : NOMBRE DE CLIENTS DES SERVICES D'EMPLOI, ALGOMA, 2024-2025 ET 2023-2024

	2024-2025	2023-2024
Clients sans aide d'EO	7 050	9 468
Clients assistés par EO	2 546	2 525
Clients des SEI	281	---

Pour mettre ces chiffres dans un contexte plus large, le graphique 15 montre les tendances sur six ans concernant le nombre de clients non assistés et assistés par EO. Au cours de cette période, le nombre de clients assistés est resté plutôt stable, à l'exception d'une légère baisse en 2020-2021. Les chiffres non assistés au cours de cette même période ont lentement augmenté, augmentant considérablement en 2022-2023 et 2023-2024, avant de redescendre vers des valeurs antérieures en 2024-2025.

GRAPHIQUE 15 : CLIENTS NON ASSISTÉS ET ASSISTÉS par EO, ALGOMA, 2018-2019 À 2024-2025



Clients par groupe d'âge

Les taux de chômage fluctuent au fil du temps, mais les changements dans la composition de la population sans emploi sont plus subtils et se produisent souvent sur une période prolongée. Le tableau 25 présente la répartition en pourcentage de la population sans emploi en Ontario au cours des huit dernières années. À bien des égards, c'est assez stable, la différence entre les années étant souvent d'un seul point de pourcentage. Lorsque la COVID-19 a frappé en 2020, la part des personnes sans emploi qui étaient des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) a légèrement augmenté, et cette part avait également augmenté auparavant, mais pour 2021, elle a considérablement diminué, alors que la part des adultes plus âgés (de plus de 45 ans) a augmenté.

En 2023 et 2024, il y a eu une nouvelle augmentation de la part des personnes sans emploi qui sont des jeunes, ainsi qu'une augmentation parmi les jeunes adultes (de 25 à 44 ans), tandis que les adultes plus âgés (de plus de 45 ans) représentent une part en déclin.

TABLEAU 25 : PART DE LA POPULATION SANS EMPLOI EN ONTARIO PAR GROUPE D'ÂGE, 2017-2024

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
15-24 ans	29 %	31 %	31 %	32 %	27 %	29 %	31 %	31 %
25-44 ans	38 %	39 %	39 %	38 %	38 %	39 %	41 %	43 %
45-64 ans	30 %	28 %	27 %	27 %	30 %	28 %	25 %	23 %
plus de 65 ans	3 %	3 %	3 %	3 %	5 %	4 %	3 %	3 %

Statistique Canada, Enquête sur la population active, Tableau 14-10-0327-01

Le tableau 26 montre la part des clients des services d'emplois par groupe d'âge, pour les systèmes d'EO et des SEI, pour chacun d'Algoma (Conseil), du Nord de l'Ontario (Région) et de l'Ontario, et la compare à la distribution en pourcentage par âge des personnes sans emploi pour l'Ontario en 2024. (Les seules données disponibles concernant la répartition en pourcentage des personnes sans emploi au niveau du conseil et de la région proviennent du recensement de 2021, qui est légèrement trop ancien pour nos besoins.)

TABLEAU 26 : DISTRIBUTION DES CLIENTS D'EO ET DES SEI PAR ÂGE (2024-2025) ET COMPARAISON À LA DISTRIBUTION PROVINCIALE PAR ÂGE DES PERSONNES SANS EMPLOI (2024)

ÂGE	CONSEIL		RÉGION		ONTARIO		% par âge des personnes sans emploi
	EO	SEI	EO	SEI	EO	SEI	
15-24 ans	20 %	27 %	22 %	24 %	18 %	20 %	31 %
25-44 ans	51 %	48 %	48 %	49 %	56 %	54 %	43 %
45-64 ans	27 %	25 %	27 %	26 %	24 %	25 %	23 %
plus de 65 ans	2 %	0 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %

Il n'y a que des différences limitées entre la répartition par âge des clients d'EO et des SEI, sauf dans le cas d'Algoma, ce qui peut être dû à une taille d'échantillon réduite. Comparés à la répartition provinciale par âge des personnes sans emploi, les jeunes (15-24 ans) sont sous-représentés parmi les clients des services d'emplois (une situation qui prévaut depuis un certain temps), tandis que les jeunes adultes (25-44 ans) et, dans une moindre mesure, les adultes plus âgés (45-64 ans), sont légèrement surreprésentés.

Genre

En Ontario, les hommes constituent généralement une part légèrement plus importante des personnes sans emploi. Le tableau 27 fournit ces données pour les sept années précédentes. La proportion de femmes sans emploi a augmenté en 2020 et est restée à ce niveau légèrement supérieur pendant trois ans, mais en 2024, la part des personnes sans emploi qui étaient des hommes a grimpé à près de 56 %, légèrement au-dessus des parts supérieures observées en 2017 et 2019.

TABLEAU 27 : PART DES POPULATIONS SANS EMPLOI PAR GENRE, ONTARIO, 2017-2024

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Féminin	45,5 %	47,8 %	45,9 %	48,2 %	47,7 %	48,6 %	48,5 %	44,3 %
Masculin	54,5 %	52,2 %	54,1 %	51,8 %	52,3 %	51,4 %	51,5 %	55,7 %

Statistique Canada, Enquête sur la population active Tableau 14-10-0327-01

Le tableau 28 montre la part des clients des services d'emploi par genre, pour les systèmes d'EO et des SEI, pour chacun d'Algoma (Conseil), du Nord de l'Ontario (Région) et de l'Ontario, et la compare à la distribution en pourcentage par sexe des personnes sans emploi pour l'Ontario en 2024.

TABLEAU 28 : DISTRIBUTION DES CLIENTS D'EMBAUCHE ONTARIO ET DES SERVICES D'EMPLOI INTÉGRÉS PAR SEXE (2024-25) ET COMPARAISON À LA DISTRIBUTION PROVINCIALE PAR GENRE DES PERSONNES SANS EMPLOI (2024)

GENRE	CONSEIL		RÉGION		ONTARIO		% par âge des personnes sans emploi
	EO	SEI	EO	SEI	EO	SEI	
Féminin	40,9 %	36,8 %	39,6 %	37 %	46,6 %	43,9 %	44,3 %
Masculin	57,8 %	63,2 %	59 %	61,5 %	52,1 %	54,5 %	55,7 %
Trans	0,5 %	0 %	0,3 %	0 %	0,2 %	0 %	S.O.
Autre	0,7 %	---	0,7 %	1,5 %	0,5 %	1,1 %	S.O.
Non divulgué	---	---	0,5 %	---	0,6 %	0,5 %	S.O.

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

La part masculine des clients des services d'emploi d'EO est légèrement supérieure au niveau du conseil et de la région, par rapport à leur part des personnes sans emploi, tandis qu'en Ontario, la proportion de clients masculins est légèrement inférieure à la part du chômage. Dans les trois domaines, il y a une proportion légèrement plus élevée de mâles parmi les clients des SEI que parmi les clients d'EO. Les trois catégories de Trans, Autre ou Préfère ne pas divulguer représentent ensemble environ 1,5 % ou moins de tous les clients.

Groupe désignés

Les services d'EO et des SEI recueillent des données sur les groupes désignés concernant leurs clients, bien que le nombre de catégories soit passé de huit sous EO à six sous les SEI (les catégories Sourds/aveugles et Formés à l'étranger ont été supprimées). Cette information est déclarée volontairement; il n'est pas possible de savoir combien de clients ont choisi de ne pas s'identifier. Le tableau 29 montre le pourcentage de tous les clients qui se sont identifiés comme membres d'un groupe désigné, tant pour EO que pour les SEI, au niveau du conseil, de la région et de l'Ontario.

TABLEAU 29 : DISTRIBUTION DES CLIENTS D'EO ET DES SEI PAR GROUPE DÉSIGNÉ (2024-2025)

GROUPE DÉSIGNÉ	CONSEIL		RÉGION		ONTARIO	
	EO	SEI	EO	SEI	EO	SEI
Groupe autochtone	29,9 %	18,9 %	22,1 %	21,8 %	5,7 %	3,9 %
Sourd	0,5 %	4,3 %	0,7 %	4,4 %	0,4 %	2,2 %
Sourd/aveugle	0 %	S.O.	0,2 %	S.O.	0,1 %	S.O.
Francophone	6,1 %	9,6 %	13,5 %	17,4 %	4,8 %	8,4 %
Formé à l'étranger	23,5 %	S.O.	10,4 %	S.O.	31,4 %	S.O.
Nouvel arrivant	7,5 %	9,6 %	7,6 %	7,8 %	33,5 %	30 %
Personne handicapée	35,9 %	48 %	28,8 %	51,2 %	14,4 %	37 %
Racisé	22,2 %	17,8 %	8,7 %	14 %	28 %	52,1 %

Dans la plupart des cas (à l'exception des membres d'un groupe autochtone), le pourcentage de clients s'identifiant comme membres d'un groupe désigné a augmenté. Certains de ces éléments peuvent être une conséquence de l'outil d'évaluation commun, qui examine les caractéristiques du client en profondeur et peut agir comme un incitatif plus efficace. Cela pourrait être le cas en ce qui concerne les personnes handicapées (et par extension, les personnes sourdes). Il y a des augmentations significatives de la proportion de personnes handicapées parmi les clients des SEI par rapport aux clients d'EO (les personnes handicapées représentent 33,2 % des personnes sans emploi en Ontario, selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022).

D'autre part, la proportion de clients des SEI qui sont membres d'un groupe autochtone a diminué, par rapport aux chiffres d'EO, qui avaient eux-mêmes augmenté de manière constante au cours des dernières années. Cela dit, les chiffres pour la région nordique sont restés stables, et il s'agit d'un domaine où plus d'un client des services d'emploi sur cinq est autochtone.

Il existe trois catégories où l'on peut établir des comparaisons des proportions de personnes sans emploi par groupes désignés. Ceci est présenté dans le tableau 30 et est comparé aux chiffres des SEI.

TABLEAU 30 : DISTRIBUTION DES CLIENTS DES SEI PAR GROUPES DÉSIGNÉS SÉLECTIONNÉS (2024-2025) ET COMPARAISON AVEC LA DISTRIBUTION PARMI LES PERSONNES SANS EMPLOI (RECENSEMENT DE 2021)

	CLIENTS DES SEI			POURCENTAGE DE PERSONNES SANS EMPLOI		
	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO
Groupe autochtone	18,9 %	21,8 %	3,9 %	17,1 %	19,6 %	3,1 %
Nouvel arrivant	9,6 %	7,8 %	30 %	0,8 %	0,9 %	5,3 %
Racisé	17,8 %	14 %	52,1 %	4,9 %	4,9 %	41,1 %

Ces comparaisons indiquent ce qui suit :

- Les personnes autochtones sont des clients des SEI à peu près dans la même proportion que leur part des personnes sans emploi dans les trois domaines.
- Les nouveaux arrivants sont des clients des SEI à une proportion bien supérieure que leur part des personnes sans emploi dans les trois domaines.
- Les personnes racisées sont des clients des SEI à une proportion supérieure que leur part des personnes sans emploi, en particulier au niveau du conseil et de la région.

Niveau d'éducation

Le tableau 31 présente la répartition en pourcentage selon le niveau d'éducation des clients des services d'emploi, d'EO et des SEI, dans les trois domaines.

TABLEAU 31 : DISTRIBUTION DES CLIENTS D'EO ET DES SEI PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ (2024-2025)

	CONSEIL		RÉGION		ONTARIO	
	EO	SEI	EO	SEI	EO	SEI
Aucun certificat	17 %	16 %	18 %	19 %	9 %	12 %
Secondaire	43 %	35 %	39 %	35 %	28 %	31 %
Apprentissage	1 %	---	2 %	2 %	1 %	1 %
Collège	24 %	27 %	25 %	22 %	22 %	19 %
Baccalauréat	7 %	8 %	7 %	6 %	23 %	17 %
Supérieur au baccalauréat	2 %	---	2 %	3 %	11 %	9 %
Autre	7 %	15 %	7 %	14 %	5 %	12 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.
« Autre » désigne ceux ayant un certain niveau d'éducation postsecondaire

La région du conseil dessert une proportion élevée de clients ayant un diplôme d'études secondaires, et six clients sur dix possèdent un diplôme d'études secondaires ou moins. À peu près un autre quart possède un diplôme d'études collégiales. Ces chiffres sont semblables à ceux de la région. Les chiffres pour l'Ontario montrent qu'environ un tiers possède un diplôme d'études secondaires, et qu'environ une personne sur cinq détient un diplôme d'études collégiales et une personne sur cinq possède un baccalauréat.

Les chiffres ne semblent pas changer beaucoup entre EO et les SEI, sauf qu'au niveau de l'Ontario, il y a une baisse de la proportion de ceux qui détiennent un diplôme de baccalauréat ou supérieur, ce qui n'est pas le cas au niveau du conseil ou de la région.

Le tableau 32 présente la répartition en pourcentage des clients des SEI selon le niveau de scolarité pour 2024-2025 et la compare à la répartition en pourcentage selon le niveau d'éducation des personnes sans emploi pour l'Ontario en 2024.

TABLEAU 32 : NIVEAUX DE SCOLARITÉ DES CLIENTS DES SEI (2024-2025) ET DES PERSONNES SANS EMPLOI EN ONTARIO (2024)

	Clients des SEI, 2024-2025			Sans emploi
	Conseil	Région	Ontario	Ontario
Aucun certificat	16 %	19 %	12 %	14 %
Secondaire	35 %	35 %	31 %	22 %
Apprentissage	---	2 %	1 %	24 %
Collège	27 %	22 %	19 %	
Baccalauréat	8 %	6 %	17 %	22 %
Supérieur au baccalauréat	---	3 %	9 %	11 %
Autre	15 %	14 %	12 %	8 %

Données sur le chômage de StatCan, Enquête sur la population active, Tableau : 14-10-0020-01

Dans le cas des clients des SEI, « Autre » fait référence aux personnes avec un niveau d'études postsecondaires.

Dans le cas des personnes sans emploi, « Autre » fait référence aux personnes ayant un certain niveau d'études postsecondaires.

Dans le cas des personnes sans emploi, Collège inclut à la fois le Collège et l'Apprentissage.

Il existe une correspondance assez forte entre la répartition ontarienne par niveau de scolarité des clients des SEI et leur part de la population sans emploi; la seule différence notable était une proportion inférieure de clients titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou d'un niveau supérieur et une proportion supérieure de ceux ayant un diplôme d'études secondaires. Les données des clients des SEI pour le conseil et la région reflètent en grande partie les différences dans le niveau d'éducation de la population locale.

Source de revenus

Le plus grand changement entre EO et les SEI en ce qui concerne la source de revenus des clients est l'augmentation considérable du nombre de clients recevant de l'argent d'Ontario au travail, suivi d'une augmentation plus modeste parmi les bénéficiaires du POSPH, ce qui a pour conséquence qu'il y a moins de personnes déclarant ne pas avoir de source de revenus.

TABLEAU 33 : DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DES SOURCES DE REVENUS DES CLIENTS DU SE, CONSEIL, RÉGION ET ONTARIO

	CONSEIL		RÉGION		ONTARIO	
	EO	SEI	EO	SEI	EO	SEI
Assurance-emploi	10 %	12 %	11 %	12 %	7 %	7 %
Ontario au travail	19 %	27 %	18 %	29 %	26 %	37 %
POSPH	7 %	11 %	8 %	11 %	4 %	6 %
Aucune source de revenus	46 %	25 %	43 %	28 %	47 %	34 %
Employé	12 %	17 %	11 %	12 %	7 %	9 %
Autre	6 %	9 %	9 %	8 %	10 %	8 %

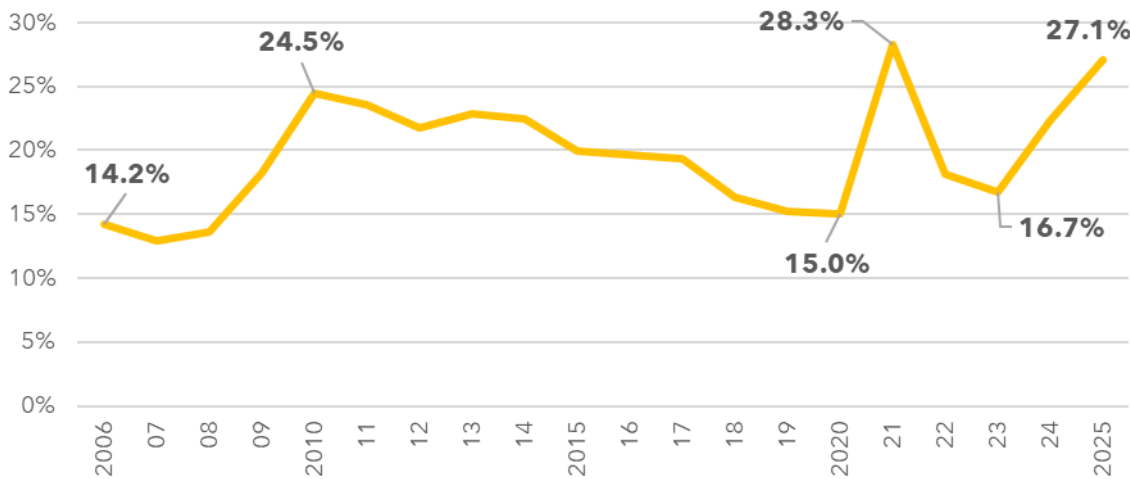
« Aucune source de revenus » fait référence au revenu personnel, et non au revenu du ménage.

« Autre » en vertu d'EO comprend « Pupille de l'État », « Personne à charge d'OT ou du POSPH ou de l'AE », « RPC », « Autre », « Pension » et « Travailleur autonome ». Pareil pour les SEI, avec l'ajout de la WSIB.

Chômage de longue durée

Le chômage chronique est généralement défini comme une personne sans emploi pendant six mois ou plus (26 semaines ou plus). Le ⁸tableau 16 présente les données annuelles pour les personnes au chômage depuis plus de six mois; ces données ne sont disponibles qu'au niveau provincial.

GRAPHIQUE 16 : PROPORTION ANNUELLE DE CHÔMEURS QUI SONT AU CHÔMAGE DEPUIS PLUS DE SIX MOIS, ONTARIO, 2006-2025



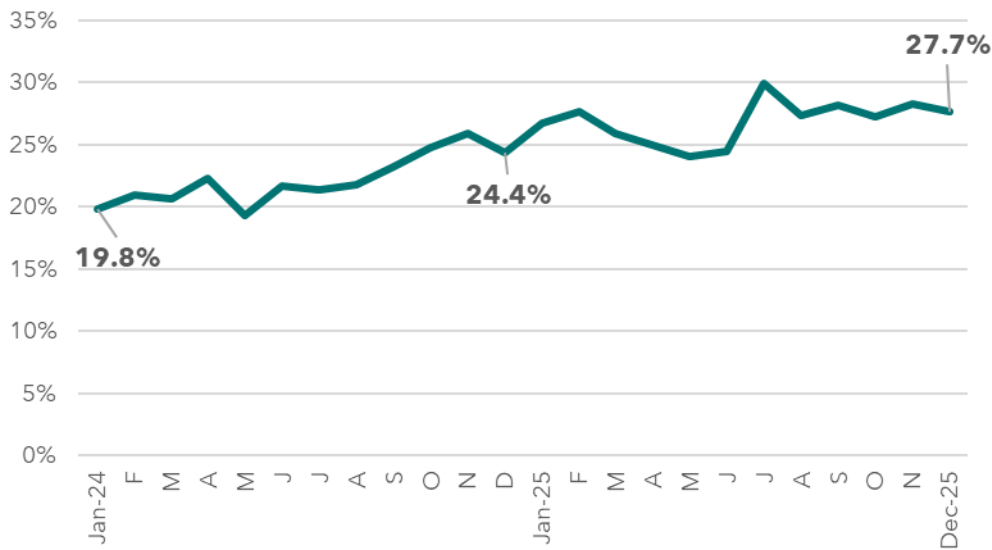
Statistique Canada, Tableau 14-10-0057-01

En 2006, la proportion de chômeurs qui étaient en chômage chronique (plus de six mois) s'élevait à 14,2 % et continuait de diminuer. Lorsque la récession a frappé à la fin de 2008, cette proportion a commencé à augmenter, atteignant 24,5 % en 2010. Avec l'atténuation de la récession, la proportion de chômeurs chroniques a diminué, mais lentement. Lorsque la COVID-19 avait frappé et que de nombreuses personnes avaient perdu leur emploi, la part en pourcentage des chômeurs chroniques a encore diminué, car beaucoup de personnes venaient de perdre leur emploi en même temps. En 2021, la proportion de chômeurs chroniques avait grimpé à 28,2 %, un chiffre supérieur à la part causée par la récession de 2008. Cependant, la reprise de la récession causée par la COVID-19 a été beaucoup plus rapide, car le ralentissement économique n'était pas le résultat de conditions commerciales, mais plutôt causé par des fermetures d'entreprises en tant que mesure de précaution sanitaire. Alors que les confinements prenaient fin, en 2023, le taux de chômage de longue durée avait déjà chuté à 16,7 %. Cependant, depuis lors, l'incidence du chômage chronique a augmenté en 2024 et 2025, atteignant 27,1 %, un chiffre supérieur à celui causé par la récession de 2008 et presque aussi élevé que celui causé par la pandémie, ce qui signale des difficultés significatives pour certains sur le marché du travail.

Le tableau 17 présente la même mesure, cette fois, mois par mois. Les données sont désaisonnalisées, ce qui signifie qu'elles sont légèrement modifiées pour atténuer les variations causées par les schémas de chômage résultant des emplois saisonniers. L'incidence du chômage chronique s'élevait à 19,8 % en janvier 2024, et la tendance a montré une augmentation continue, atteignant 24,4 % en décembre 2024 et 27,7 % en décembre 2025. Il s'agit d'une tendance préoccupante, car elle suggère une faiblesse sous-jacente dans l'économie et une catégorie de personnes qui auront davantage de difficulté à trouver un emploi.

⁸ Dans cette section, des données annuelles et mensuelles seront présentées afin d'illustrer les tendances actuelles. Bien que les données annuelles soient disponibles pour les personnes au chômage depuis 26 semaines ou plus, les données mensuelles ne sont disponibles que pour celles sans emploi depuis 27 semaines ou plus. Heureusement, les données annuelles fournissent également des chiffres pour les personnes au chômage depuis 27 semaines ou plus. Ainsi, les données de 27 semaines seront présentées; bien qu'elles ne mesurent pas précisément le chômage chronique, les proportions de ceux qui sont sans emploi depuis plus de 26 ou 27 semaines sont relativement proches; ce qui est plus important, ce sont les tendances qui se révèlent, que le chômage chronique soit en augmentation ou en diminution.

GRAPHIQUE 17 : PROPORTION MENSUELLE DE CHÔMEURS QUI SONT SANS EMPLOI DEPUIS PLUS DE 27 SEMAINES, ONTARIO, JANVIER 2023 À DÉCEMBRE 2024 (AJUSTÉE SAISONNIÈREMENT)



Statistique Canada, Tableau 14-10-0342-01

Pour les données de 2024-2025 sur les clients aidés, il y a eu une augmentation de la proportion de clients d'EO qui ont été sans emploi pendant plus de 12 mois et une diminution parmi ceux qui ont été sans emploi pendant trois mois ou moins (Tableau 34). La proportion de clients d'EO sans emploi depuis plus de 12 mois est beaucoup plus élevée que la proportion de tous les chômeurs depuis 12 mois, et l'augmentation dans cette catégorie est beaucoup plus importante que l'augmentation entre 2023 et 2024 parmi ceux qui sont sans emploi depuis plus de 12 mois, qui est passée de 5 % à 7 %.

TABLEAU 34 : DISTRIBUTION EN POURCENTAGE PAR DURÉE DE CHÔMAGE POUR 2024-2025 ET 2023-2024 DES CLIENTS AIDÉS PAR LE SE, CONSEIL, RÉGION ET ONTARIO, AINSI QUE DES PERSONNES AU CHÔMAGE, ONTARIO, 2024

	CLIENTS DU SE, 2024-2025			CLIENTS DU SE, 2023-2024			EPA 2024 ONTARIO
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario	
Moins de 3 mois	38 %	40 %	30 %	45 %	45 %	37 %	59 %
3 à 6 mois	13 %	14 %	17 %	14 %	14 %	16 %	18 %
6 à 12 mois	14 %	15 %	22 %	14 %	14 %	17 %	17 %
Plus de 12 mois	35 %	31 %	32 %	27 %	28 %	30 %	7 %

Données de l'Enquête sur la population active pour 2024

Résultats à la sortie

Dans le cadre de l'ancien système d'EO, le MTIFDC partageait les données sur les résultats des services d'emploi dans le cadre des données clients mises à disposition pour l'ensemble des services d'EO. Pour les SEI, le ministère a choisi de ne pas partager les données sur les résultats. Cela s'applique également aux données sur les secteurs touchés par des licenciements et sur les métiers, en plus des données sur les résultats d'emploi par secteur et par métier. Pour ce rapport, seules les données d'EO seront présentées pour le reste de cette section sur les services d'emploi, qui représentent tous des clients aidés.

Il y a eu une diminution considérable du pourcentage de clients aidés qui étaient employés à la sortie en 2024-2025 dans les trois domaines (Tableau 35), avec des augmentations correspondantes dans trois résultats : Inconnu, Sans emploi et Autre (comprend Indépendant, Incapable de travailler et Bénévole).

TABLEAU 35 : CHIFFRES EN POURCENTAGE SUR LES RÉSULTATS DES CLIENTS AIDÉS PAR LE SE À LA SORTIE, CONSEIL, RÉGION ET ONTARIO

	CLIENTS DU SE, 2024-2025			CLIENTS DU SE, 2023-2024		
	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO
Employés	66 %	58 %	53 %	75 %	70 %	62 %
Éducation/formation	8 %	11 %	14 %	8 %	11 %	14 %
Autre	9 %	7 %	6 %	3 %	4 %	5 %
Sans emploi	10 %	10 %	12 %	7 %	6 %	9 %
Inconnu	8 %	15 %	15 %	8 %	9 %	11 %

Les autres résultats à la sortie comprennent « Indépendant », « Incapable de travailler » et « Bénévole ».

Résultats détaillés en matière d’emploi et de formation

Les résultats énumérés dans le tableau 36 sont détaillés par sous-catégorie dans le tableau 37. La baisse des résultats en matière d’emploi est le résultat d’une diminution des personnes employées à temps plein et de celles employées dans d’autres catégories (employées dans un domaine de formation ou de choix, un emploi plus adapté, et une profession ou un métier). Sinon, il y a très peu de changement dans les autres résultats, sauf comme indiqué dans le Tableau 14, où la proportion de résultats pour Sans emploi et Inconnu a augmenté; l’augmentation dans la catégorie Autre était principalement due à une augmentation des résultats Indépendants.

TABLEAU 36 : RÉSULTATS D’EMPLOI DES CLIENTS AIDÉS PAR LE SE, CONSEIL, RÉGION ET ONTARIO

	CLIENTS DU SE, 2024-2025			CLIENTS DU SE, 2023-2024		
	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO
Employé à temps plein	39 %	32 %	29 %	43 %	39 %	36 %
Employé à temps partiel	15 %	12 %	12 %	15 %	12 %	12 %
Apprenti employé	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %	0 %
Employé - Autre*	8 %	11 %	7 %	10 %	13 %	9 %
Employé et en formation	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %
Employé et en formation	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Travailleur autonome	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %
Aux études	4 %	5 %	5 %	4 %	5 %	5 %
En formation	4 %	6 %	9 %	5 %	7 %	9 %
Indépendant	6 %	3 %	4 %	---	1 %	2 %
Bénévole	0 %	0 %	0 %	---	0 %	0 %
Incapable de travailler	2 %	3 %	2 %	3 %	3 %	3 %
Sans emploi	10 %	10 %	12 %	7 %	6 %	9 %
Inconnu	8 %	15 %	15 %	8 %	9 %	11 %

*Comprend un emploi dans le domaine de formation ou de choix, un emploi plus approprié et une profession ou un métier.

-- Indique que le chiffre a été supprimé pour être inférieur à 10.

Secteur de licenciement - Secteur d'emploi

Des données sont recueillies sur le dernier emploi occupé par un client, identifiant à la fois le secteur et la profession. Les données du secteur sont agrégées au niveau des deux chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, ce qui garantit moins de cas de suppression des données (toute catégorie de données avec moins de 10 entrées de clients). Le tableau 37 présente le pourcentage de clients pour lesquels l'historique d'emploi dans le secteur est disponible, et compare les résultats aux années précédentes.

TABEAU 37 : POURCENTAGE DE CLIENTS ASSISTÉS AVEC DES DONNÉES DE LICENCIEMENT DANS LE SECTEUR

	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO
% des clients assistés par le SE en 2024-2025 avec des données de licenciement dans le secteur	85 %	70 %	54 %
% des clients assistés par le SE en 2023-2024 avec des données de licenciement dans le secteur	88 %	75 %	63 %
% des clients assistés par le SE en 2022-2023 avec des données de licenciement dans le secteur	73 %	67 %	56 %
% des clients assistés par le SE en 2021-2022 avec des données de licenciement dans le secteur	62 %	64 %	52 %
% des clients assistés par le SE de 2020-2021 ayant des données de licenciement dans le secteur	65 %	62 %	51 %
% des clients assistés par le SE de 2019-2020 avec des données de licenciement dans le secteur	68 %	61 %	52 %
% des clients assistés par le SE de 2018-2019 avec des données de licenciement dans le secteur	76 %	64 %	54 %
% des clients assistés par le SE de 2017-2018 avec des données de licenciement dans le secteur	59 %	53 %	43 %
% des clients assistés par le SE de 2016-2017 avec des données de licenciement dans le secteur	78 %	69 %	57 %
% des clients assistés par le SE de 2015-2016 avec des données de licenciement dans le secteur	78 %	70 %	58 %
% des clients assistés par le SE de 2014-2015 avec des données de licenciement dans le secteur	68 %	66 %	55 %
% des clients assistés par le SE de 2013-2014 avec des données de licenciement dans le secteur	30 %	52 %	45 %

Il y a eu une légère baisse des données de licenciement dans le secteur recueillies en 2024-2025, proportionnellement beaucoup plus importantes au niveau de la région et surtout en Ontario. Cela est survenu après un résultat de collecte de données plus solide en 2023-2024, qui avait inversé une tendance à la baisse dans la collecte de ces renseignements.

En ce qui concerne les secteurs dans lesquels les personnes ont trouvé un emploi, il y a eu un déclin continu de la capacité à recueillir ces données, car le pourcentage de clients aidés avec des données d'emploi dans le secteur parmi tous ceux ayant des résultats d'emploi n'a cessé de diminuer depuis qu'il a atteint un point culminant de signalement en 2018-2019. Cette année, les données ont été recueillies pour un client sur six et un client sur douze ayant des résultats d'emploi dans les trois domaines.

**TABLEAU 38 : NOMBRE ET POURCENTAGE DE CLIENTS AVEC DES DONNÉES SUR LES RÉSULTATS D'EMPLOI
DANS LE SECTEUR**

	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO
Clients avec des données d'emploi dans le secteur	197	1 144	2 608
Clients aidés par le SE avec les résultats d'emploi	1 677	7 747	31 214
Données sur l'emploi par secteur en % de tous les clients disposant de données sur l'emploi, 2024-2025	12 %	15 %	8 %
Données sur l'emploi par secteur en % de tous les clients disposant de données sur l'emploi, 2023-2024	16 %	18 %	10 %
Données sur l'emploi par secteur en pourcentage de tous les clients disposant de données sur l'emploi, 2022-2023	16 %	19 %	12 %
Données sur l'emploi par secteur en pourcentage de tous les clients avec des données sur l'emploi, 2021-2022	20 %	22 %	15 %
Données sur l'emploi par secteur en pourcentage de tous les clients avec des données sur l'emploi, 2020-2021	17 %	21 %	15 %
Données sur l'emploi par secteur en pourcentage de tous les clients avec des données sur l'emploi, 2019-2020	21 %	24 %	17 %
Données sur l'emploi par secteur en pourcentage de tous les clients avec des données sur l'emploi, 2018-2019	36 %	33 %	22 %
Données sur l'emploi par secteur en pourcentage de tous les clients avec des données sur l'emploi, 2017-2018	27 %	29 %	20 %
Données sur l'emploi par secteur en pourcentage de tous les clients avec des données sur l'emploi, 2016-2017	25 %	27 %	20 %
Données sur l'emploi par secteur en pourcentage de tous les clients avec des données sur l'emploi, 2015-2016	5 %	8 %	7 %

Le tableau 39 résume les données sur les licenciements dans le secteur et les résultats qui ont été fournis, et montre des comparaisons avec l'emploi réel des résidents par secteur, pour le conseil, la région et la province. La comparaison avec la répartition réelle de l'emploi par secteur repose sur les données du recensement de 2021. Cette année, il y a plus de cellules où les données ont été supprimées, en raison d'un ensemble de données plus restreint sur les résultats, ce qui entraîne la suppression des entrées inférieures à 10 dans toute cellule de secteur donnée.

Le portrait global pour l'Ontario est simple : il existe plusieurs secteurs où la proportion de clients aidés ayant été licenciés dans le secteur en question et ayant un résultat d'emploi dans ce secteur est nettement supérieure à la part de résidents employés pour ces secteurs. Ces secteurs sont le commerce de détail, les services administratifs et services de soutien, ainsi que les services d'hébergement et de restauration. Ces trois secteurs représentent 33 % des postes supprimés, mais seulement 20 % de l'emploi en Ontario.

Dans la région nordique, la même tendance s'applique plus ou moins. De plus, on peut ajouter le secteur de la construction à la liste des secteurs ayant une part disproportionnée des données de licenciement et les résultats en matière d'emploi.

Au niveau local, les secteurs qui représentent une part supérieure des licenciements et des résultats en matière d'emploi sont : construction; commerce de détail; services administratifs et de soutien; et services d'hébergement et de restauration. En effet, ces quatre secteurs représentent la moitié (50 %) de tous les résultats d'emploi connus dans le secteur.

TABLEAU 39 : LICENCIEMENTS DANS LE SECTEUR, RÉSULTATS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR ET EMPLOI DES RÉSIDENTS (2021), CONSEIL, RÉGION ET ONTARIO

	CONSEIL			RÉGION			ONTARIO		
	Secteur de licenciement t d' EO	Résultat du secteur d' EO	Employé - 2021	Secteur de licenciement t d' EO	Résultat du secteur d' EO	Employé - 2021	Secteur de licenciement t d' EO	Résultat du secteur d' EO	Employé - 2021
Agriculture, foresterie et pêche	1 %	0 %	2 %	2 %	0 %	2 %	1 %	1 %	2 %
Exploitation minière et extraction de pétrole et de gaz	5 %	0 %	3 %	4 %	5 %	6 %	2 %	2 %	1 %
Services publics	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	1 %
Construction	13 %	23 %	7 %	13 %	13 %	8 %	8 %	8 %	8 %
Fabrication	7 %	0 %	10 %	8 %	7 %	6 %	10 %	8 %	9 %
Commerce de gros	2 %	0 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	4 %
Commerce de détail	14 %	18 %	13 %	15 %	17 %	12 %	13 %	15 %	11 %
Transport et entreposage	4 %	0 %	4 %	5 %	6 %	5 %	5 %	7 %	5 %
Industries de l'information et de la culture	1 %	0 %	1 %	1 %	0 %	1 %	3 %	1 %	2 %
Finances et assurances	1 %	0 %	3 %	1 %	0 %	2 %	3 %	2 %	6 %
Immobilier, location et location à bail	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %
Professionnel, scientifique, technique	3 %	0 %	4 %	3 %	2 %	5 %	8 %	5 %	10 %
Gestion des entreprises	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Administration et soutien	9 %	15 %	4 %	8 %	9 %	4 %	10 %	13 %	4 %
Services d'enseignement	3 %	0 %	8 %	3 %	4 %	9 %	4 %	4 %	8 %
Soins de santé et aide sociale	9 %	12 %	19 %	9 %	12 %	18 %	9 %	11 %	13 %
Arts, divertissement et loisirs	4 %	0 %	2 %	3 %	3 %	1 %	2 %	3 %	1 %
Services d'hébergement et de restauration	14 %	18 %	6 %	14 %	10 %	5 %	10 %	10 %	5 %
Autres services	7 %	7 %	4 %	5 %	6 %	4 %	7 %	5 %	4 %
Administration publique	3 %	6 %	7 %	4 %	4 %	9 %	2 %	3 %	6 %

Les données sur l'emploi proviennent du recensement de 2021.

La cellule ombragée en gris signifie que le nombre était inférieur à 10 et a donc été supprimé.

En raison des plus petits points de données, lorsque les chiffres sont divisés par secteurs, le nombre inférieur à 10 est masqué, car certains renseignements pourraient être révélés sur des personnes lorsqu'il n'y a qu'un petit nombre de clients dans une catégorie particulière. En conséquence, un certain nombre de secteurs enregistrent un taux d'emploi de 0 % au niveau local et, dans presque tous les cas, cela n'est pas dû à un arrondissement à 0 %, mais à un nombre réel inférieur à 10 (cellules ombragées en gris).

Métiers touchés par des licenciements - Métiers d'emploi

Le tableau 40 présente les données sur les métiers touchés par des licenciements, agrégées au niveau de classification nationale des métiers à deux chiffres, ainsi que le nombre réel de clients par métier, pour le conseil, la région et la province.

TABLEAU 40 : 10 PRINCIPAUX MÉTIERS TOUCHÉS PAR DES LICENCIEMENTS, 2024-2025

RANG	Conseil		Région		Ontario	
	Métier	N°	Métier	N°	Métier	N°
1.	65 : Métier de soutien à la vente et au service	427	65 : Métier de soutien à la vente et au service	1843	65 : Métier de soutien à la vente et au service	4853
2.	75 : Aides, ouvriers et autres conducteurs de transport	296	75 : Aides, ouvriers et autres conducteurs de transport	1306	75 : Aides, ouvriers et autres conducteurs de transport	3056
3.	64 : Représentants des ventes et du service	224	64 : Représentants des ventes et du service	756	64 : Représentants des ventes et du service	3030
4.	73 : Métiers généraux	160	73 : Métiers généraux	731	14 : Soutien administratif et financier et logistique de la chaîne d'approvisionnement	1456
5.	72 : Agents des métiers techniques et des transports	135	72 : Agents des métiers techniques et des transports	583	72 : Agents des métiers techniques et des transports	1418
6.	63 : Métiers dans le domaine des ventes et des services	99	63 : Métiers dans le domaine des ventes et des services	425	13 : Métiers administratifs et logistique de transport	1365
7.	85 : Travailleurs en récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	81	14 : Soutien administratif et financier et logistique de la chaîne d'approvisionnement	397	73 : Métiers généraux	1338
8.	14 : Soutien administratif et financier et logistique de la chaîne d'approvisionnement	73	85 : Travailleurs en récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	301	95 : Travailleurs dans le traitement, la fabrication	1337
9.	44 : Métiers de prestataires de soins et de soutien à la protection du public	73	95 : Travailleurs dans le traitement, la fabrication	240	21 : Professions dans les sciences naturelles et appliquées	1128
10.	95 : Travailleurs dans le traitement, la fabrication	66	42 : Services de protection publique de première ligne et professions paraprofessionnelles dans les domaines juridique, social, communautaire et des services éducatifs.	233	63 : Métiers dans le domaine des ventes et des services	1089

En ce qui concerne les métiers faisant l'objet de licenciements, il y a sept métiers parmi les dix premières qui sont communs à toutes les régions, bien qu'ils puissent être classés légèrement différemment selon la région. Ces sept professions sont :

- 65 : Métier de soutien à la vente et au service
- 75 : Aides, ouvriers et autres conducteurs de transport
- 64 : Représentants des ventes et du service
- 73 : Métiers généraux
- 72 : Agents des métiers techniques et des transports
- 14 : Soutien administratif et financier et logistique de la chaîne d'approvisionnement
- 95 : Travailleurs dans le traitement, la fabrication

Il y a peu de changements parmi les dix principaux métiers touchés par des licenciements par rapport à l'année dernière, souvent seul le classement varie.

Le tableau 41 présente les dix principaux métiers en matière de résultats d'emploi. En raison du nombre réduit de clients disposant de données sur les résultats d'emploi, il n'y a que huit métiers au niveau d'Algoma où le nombre est rapporté (c'est-à-dire que la valeur est de 10 ou plus). Parmi les trois domaines, les métiers liés aux résultats d'emploi correspondent en grande partie aux métiers touchés par des licenciements : six sont identiques au niveau du conseil, et neuf le sont également aux niveaux régional et provincial. Cela ne devrait pas être une surprise, car les particuliers trouveront souvent un emploi dans un domaine dans lequel ils ont une expérience préalable.

TABLEAU 41 : 10 PRINCIPAUX MÉTIERS POUR LES RÉSULTATS D'EMPLOI, 2024-2025

RAN	Conseil		Région		Ontario	
	Métier	N°	Métier	N°	Métier	N°
1.	65 : Métier de soutien à la vente et au service	62	65 : Métier de soutien à la vente et au service	263	65 : Métier de soutien à la vente et au service	503
2.	75 : Aides, ouvriers et autres conducteurs de transport	42	75 : Aides, ouvriers et autres conducteurs de transport	164	64 : Représentants des ventes et du service	328
3.	64 : Représentants des ventes et du service	25	64 : Représentants des ventes et du service	122	75 : Aides, ouvriers et autres conducteurs de transport	287
4.	73 : Métiers généraux	22	73 : Métiers généraux	121	73 : Métiers généraux	152
5.	72 : Agents des métiers techniques et des transports	16	72 : Agents des métiers techniques et des transports	66	13 : Métiers administratifs et logistique de transport	128
6.	14 : Soutien administratif et financier et logistique de la chaîne d'approvisionnement	12	14 : Soutien administratif et financier et logistique de la chaîne d'approvisionnement	53	14 : Soutien administratif et financier et logistique de la chaîne d'approvisionnement	128
7.	42 : Services de protection publique de première ligne et professions paraprofessionnelles dans les domaines juridique, social, communautaire et éducatif.	11	42 : Services de protection publique de première ligne et professions paraprofessionnelles dans les domaines juridique, social, communautaire et éducatif.	50	72 : Agents des métiers techniques et des transports	119
8.	63 : Métiers dans le domaine des ventes et des services	11	85 : Travailleurs en récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	43	63 : Métiers dans le domaine des ventes et des services	109
9.			63 : Métiers dans le domaine des ventes et des services	38	42 : Services de protection publique de première ligne et professions paraprofessionnelles dans les domaines juridique, social, communautaire et éducatif.	96
10.			13 : Métiers administratifs et logistique de transport	30	95 : Travailleurs dans le traitement, la fabrication	96

Il existe 45 catégories professionnelles à des fins de rapport. En totalisant tous les emplois avec des résultats d'emploi signalés aux niveaux régional et provincial, la plupart de ces emplois nécessitent un diplôme d'études secondaires ou moins. À l'échelle régionale, parmi les métiers avec des résultats, 65 % de ces emplois nécessitent un diplôme d'études secondaires ou aucun certificat de formation. À l'échelle provinciale, où les données sont les plus solides, 61 % des résultats de métiers sont des emplois qui nécessitent un diplôme d'études secondaires ou moins. Pour la région

d’Algoma, où seuls huit métiers pour lesquels des données sont rapportées, 70 % des métiers nécessitent un diplôme d’études secondaires ou moins.

Pour mettre cela en contexte, le tableau 42 montre la proportion de clients aidés qui ont un diplôme d’études secondaires ou moins, ainsi que la proportion de clients qui ont été licenciés d’un emploi nécessitant un diplôme d’études secondaires ou moins, pour les trois régions.

TABEAU 42 : COMPARAISON DU NIVEAU DE SCOLARITÉ DES CLIENTS ET DES EXIGENCES ÉDUCATIVES POUR LES MÉTIERS TOUCHÉS PAR DES LICENCIEMENTS, DIPLOME D’ÉTUDES SECONDAIRES OU MOINS

	Conseil	Région	Ontario
Niveau d’éducation des clients	58 %	59 %	52 %
Niveau d’éducation du métier touché par des licenciements	59 %	57 %	37 %

Au niveau du conseil et de la région, il existe un haut degré de concordance entre le niveau d’éducation des clients et les métiers qu’ils occupés avant d’être licenciés. Cela ne s’applique pas aux chiffres provinciaux en raison de la manière dont cette question se présente dans la région du Grand Toronto.

ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE

Le tableau 43 présente le nombre total de clients pour l’alphabétisation et la formation de base et établit certaines comparaisons avec les chiffres des années précédentes. En 2020-2021, le nombre d’apprenants en personne a diminué dans les trois domaines, presque entièrement en raison d’une baisse du nombre de nouveaux apprenants en personne. En 2021-2022, ces chiffres ont commencé à rebondir, lentement au début. En 2022-2023, le nombre de nouveaux apprenants a augmenté de 81 % dans la région d’Algoma, de 31 % dans la région nord et de 9 % au niveau provincial. Ces importantes augmentations de nouveaux apprenants se poursuivent en 2023-2024, avec des augmentations de 36 % dans la région d’Algoma, de 24 % dans la région nord et de 25 % à l’échelle provinciale.

Cependant, en 2024-2025, le nombre de nouveaux apprenants en personne a diminué dans les trois domaines, ce qui a été la principale raison d’une baisse des nouveaux apprenants en personne et des apprenants en personne reportés. Néanmoins, le nombre total d’apprenants en personne en 2024-2025 est toujours supérieur à celui d’avant la COVID-19 à l’échelle du conseil et de la région, bien qu’il soit légèrement inférieur en Ontario.

La part d’Algoma de tous les apprenants en personne dans la province avait augmenté au cours des quatre dernières années, mais cette année, elle a légèrement diminué (de 3,4 % à 3,3 %), restant toutefois supérieure à sa part de la population provinciale. La part de la région a continué d’augmenter, atteignant maintenant 17,3 %, ce qui est nettement supérieur à la part de la région dans la population provinciale (5,6 %).

TABLEAU 43 : NOMBRE D'APPRENANTS EN ALPHABÉTISATION ET FORMATION DE BASE

	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO
Nombre d'apprenants en personne (nouveaux apprenants en personne + apprenants	1 331	7 027	40 636
Nombre d'apprenants en personne (nouveaux apprenants en personne + apprenants	1 437	7 186	41 996
Nombre d'apprenants en personne (nouveaux apprenants en personne + apprenants	1 054	6 049	36 120
Nombre d'apprenants en personne (nouveaux apprenants en personne + apprenants	755	5 309	35 164
Nombre d'apprenants en personne (nouveaux apprenants en personne + apprenants	580	5 167	33 025
Nombre d'apprenants en personne (nouveaux apprenants en personne + apprenants	726	6 437	41 867
Nombre d'apprenants en personne (nouveau) (2024-2025)	1 090	4 454	25 525
Nombre d'apprenants en personne (nouveau) (2023-2024)	1 177	4 752	27 513
Nombre d'apprenants en personne (Nouveau) (2022-2023)	866	3 820	21 947
Nombre d'apprenants en personne (nouveaux) (2021-2022)	479	2 918	20 079
Nombre d'apprenants en personne (nouveaux) (2020-2021)	325	2 548	17 133
Nombre d'apprenants en personne (nouveaux) (2019-2020)	453	3 791	26 061
Apprenants en personne en 2024-2025 en % de la province (nouveaux apprenants	3,3 %	17,3 %	
Apprenants en personne en 2023-2024 en % de la province (nouveaux apprenants	3,4 %	17,1 %	
Apprenants en personne en 2022-2023 en % de la province (nouveaux apprenants	2,9 %	16,7 %	
Apprenants en personne en 2021-2022 en % de la province (nouveaux apprenants	2,1 %	15,1 %	
Apprenants en personne en 2020-2021 en % de la province (nouveaux apprenants	1,8 %	15,6 %	
Apprenants en personne en 2019-2020 en % de la province (nouveaux apprenants	1,7 %	15,4 %	
En % de la population de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	
Nombre d'apprenants de l'E-Channel (nouveaux apprenants d'E-Channel + apprenants	0	0	6 156
Nombre d'apprenants de l'E-Channel (nouveaux apprenants d'E-Channel + apprenants	0	0	6 278
Nombre d'apprenants de l'E-Channel (nouveaux apprenants d'E-Channel + apprenants	0	0	5 987
Nombre d'apprenants de l'E-Channel (nouveaux apprenants d'E-Channel + apprenants	0	0	6 541
Nombre d'apprenants de l'E-Channel (nouveaux apprenants d'E-Channel + apprenants	0	0	7 069
Nombre d'apprenants de l'E-Channel (nouveaux apprenants d'E-Channel + apprenants	0	0	4 393
Nombre d'apprenants d'E-Channel (nouveau) (2023-2024)	0	0	4 203
Nombre d'apprenants d'E-Channel (nouveau) (2022-2023)	0	0	4 168
Nombre d'apprenants d'E-Channel (nouveau) (2021-2022)	0	0	4 434
Nombre d'apprenants d'E-Channel (nouveau) (2020-2021)	0	0	4 678
Nombre d'apprenants d'E-Channel (reporté) (2024-2025)	0	0	1 763
Nombre d'apprenants d'E-Channel (reporté) (2023-2024)	0	0	2 075
Nombre d'apprenants d'E-Channel (reporté) (2022-2023)	0	0	1 819
Nombre d'apprenants d'E-Channel (reporté) (2021-2022)	0	0	2 107
Nombre d'apprenants d'E-Channel (reporté) (2020-2021)	0	0	2 391
Nombre total d'apprenants (en personne + E-Channel) (2024-2025)	1 331	7 027	46 792
Nombre total d'apprenants (en personne + E-Channel) (2023-2024)	1 437	7 186	48 274
Nombre total d'apprenants (en personne + E-Channel) (2022-2023)	1 054	6 049	42 107
Nombre total d'apprenants (en personne + E-Channel) (2021-2022)	755	5 309	41 705
Nombre total d'apprenants (en personne + E-Channel) (2020-2021)	580	5 167	40 094

Le tableau 44 présente la répartition des apprenants par volet. À Algoma, cette répartition n’a pas beaucoup changé au fil des ans. Cette année, le volet francophone a augmenté de trois points de pourcentage, tandis que le volet autochtone a diminué de légèrement plus que ce montant.

TABLEAU 44 : DISTRIBUTION DES APPRENANTS PAR VOLET, 2024-2025

	NOMBRE DE CLIENTS DU PROGRAMME			% PAR FOURNISSEUR DE SERVICES		
	D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE					
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Anglophone	864	4 612	39 343	65 %	66 %	84 %
Sourd	0	59	287	0 %	1 %	1 %
Sourd/aveugle	0	0	215	0 %	0 %	1 %
Francophone	96	1 448	3 834	7 %	21 %	8 %
Autochtone	371	908	3 113	28 %	13 %	7 %
Non désigné	0	0	0	0 %	0 %	0 %
TOTAL	1 331	7 027	46 792	100 %	100 %	100 %

Le tableau 45 présente la répartition des clients par secteur de fournisseur de services. Dans la région d’Algoma, au cours des quatre dernières années, il y avait eu une forte augmentation de la part de l’agence communautaire et une plus grande diminution de la part du collège communautaire. Cette année, il y a eu une légère baisse de la part du secteur des agences communautaires, avec quelques augmentations des parts des conseils scolaires et des collèges communautaires.

TABLEAU 45 : DISTRIBUTION DES CLIENTS PAR SECTEUR DE FOURNISSEUR DE SERVICES

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Secteur des agences communautaires	50 %	45 %	35 %	56 %	49 %	36 %
Secteur des collèges communautaires	19 %	39 %	38 %	17 %	35 %	38 %
Secteur des commissions scolaires	31 %	17 %	28 %	27 %	16 %	26 %

Le tableau 46 présente la répartition des clients selon leur âge. Il y a eu très peu de changements dans les trois domaines au cours des deux dernières années, à l’exception d’une augmentation progressive parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans. Dans l’ensemble, environ la moitié des clients du Programme d’alphabétisation et de formation de base ont entre 25 et 44 ans, environ un quart ont entre 45 et 64 ans, environ un cinquième ont entre 15 et 24 ans, et un dixième ont 65 ans et plus. Algoma a une proportion plus faible de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) et des proportions légèrement plus élevées parmi les autres catégories d’âge.

TABLEAU 46 : CLIENTS DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE PAR ÂGE, 2023-2024 ET 2024-2025

2023-2024	NOMBRE DE CLIENTS DU PROGRAMME			% PAR ÂGE		
	D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE					
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
15 à 24 ans	230	1 690	11 025	17 %	24 %	24 %
25 à 44 ans	635	3 169	22 495	48 %	45 %	48 %
45 à 64 ans	318	1 525	10 658	24 %	22 %	23 %
65 ans et plus	148	640	2 577	11 %	9 %	6 %
TOTAL	1 331	7 024	46 755	100 %	100 %	101 %
2022-2023	15 à 24 ans			16 %	23 %	23 %
	25 à 44 ans			52 %	45 %	47 %
	45 à 64 ans			23 %	23 %	23 %
	65 ans et plus			9 %	10 %	6 %

Les femmes continuent de représenter une plus grande proportion d'apprenants aux trois niveaux, bien que ce chiffre ait diminué au cours des quatre dernières années, passant de plus de 65 % de tous les clients du Programme d'alphabétisation et de formation de base à l'actuel chiffre de 57 % à 61 % (Tableau 47).

TABLEAU 47 : CLIENTS DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE PAR GENRE, 2023-2024 ET 2024-2025

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Féminin	57 %	59 %	61 %	55 %	61 %	61 %
Masculin	43 %	39 %	38 %	45 %	38 %	38 %
Trans	---	0 %	0 %	---	0 %	0 %
Autre	---	1 %	1 %	---	1 %	1 %
Préfère ne pas divulguer	---	1 %	1 %	---	1 %	1 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

0 % ne signifie pas qu'il n'y en avait aucun, mais seulement que le chiffre, lorsqu'il est arrondi, était inférieur à 0,5 %.
Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Le tableau 48 fournit les données pour les groupes désignés. Ces données reposent sur des renseignements déclarés volontairement et, par conséquent, sont susceptibles d'être sous-estimées. Les chiffres sont néanmoins fournis à des fins de comparaison, car il y a présumément un certain degré de sous-déclaration à chaque niveau de données.

Toutes les proportions se situent dans la même fourchette que celles de l'année dernière. Il existe une divergence considérable aux trois niveaux. Les niveaux local et régional comptent un plus grand nombre de clients qui sont membres d'un groupe autochtone. La région a une proportion supérieure de francophones (22 %); le niveau local est beaucoup plus proche de la donnée provinciale. Toutes les régions présentent des niveaux élevés de personnes en situation de handicap, en particulier dans la région d'Algoma. Les niveaux local et régional présentent des niveaux inférieurs de nouveaux arrivants (bien que supérieurs à leur part de la population résidente), tandis qu'Algoma a une proportion comparativement élevée de membres d'un groupe racisé. Il n'existe aucun dossier d'un professionnel formé à l'international à l'un des trois niveaux, ce qui était également le cas au cours des trois dernières années.

TABLEAU 48 : CLIENTS DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE PAR GROUPES DÉSIGNÉS, 2024-2025

	NOMBRE DE CLIENTS DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE			%		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Groupe autochtone	419	2 045	4 802	32 %	29 %	12 %
Sourd	11	100	848	1 %	1 %	2 %
Sourd/aveugle	---	15	153	---	0 %	0 %
Francophone	137	1 547	4 711	10 %	22 %	12 %
Formé à l'étranger	0	0	0	0 %	0 %	0 %
Nouvel arrivant	116	839	9 869	9 %	12 %	24 %
Personne ayant une incapacité	589	1 990	13 771	44 %	28 %	34 %
Racisé	387	866	10 438	29 %	12 %	26 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

La répartition par niveaux de scolarité des clients est présentée dans le Tableau 49. Il existe un degré élevé de similarité dans les niveaux de scolarité atteints dans les trois niveaux. Les principales différences sont qu'Algoma a une proportion de loin supérieure de personnes ayant un diplôme d'études secondaires, tandis que la région tend à avoir une proportion supérieure de clients ayant moins de 12 années d'études. Les trois zones présentent une proportion de loin

supérieure de clients ayant un diplôme d'études secondaires ou moins (environ 60 % des clients ou plus) et une proportion inférieure de clients ayant une éducation postsecondaire.

TABLEAU 49 : CLIENTS DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
Moins que la 9 ^e année	4 %	6 %	7 %
Moins que la 12 ^e année	20 %	29 %	24 %
Achèvement du secondaire	38 %	29 %	28 %
Certificat d'apprentissage	---	1 %	1 %
Certificat ou diplôme	16 %	17 %	17 %
Études appliquées/études collégiales/baccalauréat	9 %	9 %	11 %
Études supérieures	3 %	4 %	4 %
Autre (Certaines formations en apprentissage/collège/université)	9 %	5 %	8 %
Inconnu	1 %	0 %	1 %

Il existe cinq principales sources de revenus parmi les clients du Programme d'alphabétisation et de formation de base (Tableau 50) : aucune source de revenus, employé, Ontario au travail, Autre et POSPH. La catégorie sans source de revenus est plus importante dans Algoma et a augmenté par rapport à il y a trois ans. Cette année, les demandeurs d'Ontario au travail représentaient une proportion inférieure dans Algoma par rapport à l'année dernière. Dans la région et la province, la plus grande catégorie est celle des personnes qui sont employées.

TABLEAU 50 : CLIENTS DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE PAR SOURCE DE REVENUS, 2023-2024 ET 2024-2025

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pupille de l'État	---	0 %	0 %	---	0 %	0 %
Personne à charge de l'AI	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Personne à charge de l'OT ou du POSPH	3 %	2 %	2 %	3 %	2 %	2 %
Employé	22 %	30 %	30 %	19 %	30 %	31 %
Assurance-emploi	3 %	3 %	4 %	2 %	3 %	4 %
Aucune source de revenus	34 %	25 %	23 %	33 %	24 %	23 %
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	9 %	10 %	10 %	11 %	11 %	10 %
Ontario au travail	13 %	14 %	17 %	18 %	15 %	15 %
Autre	14 %	13 %	12 %	13 %	14 %	12 %
Pension	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Travailleur autonome	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	2 %
Inconnu	---	0 %	---	0 %	0 %	1 %

« Aucune source de revenus » fait référence au revenu personnel, et non au revenu du ménage.
« Autre » comprend « Pupille de l'État », « Personne à charge de l'AE », « Personne à charge de l'OT ou du POSPH », « Pension », « Inconnu » et « Autre ».
Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Il y a eu peu de changements dans les trois parcours de l'apprenant par rapport à l'année dernière. Après avoir augmenté de manière significative pendant plusieurs années, la proportion de ceux qui recherchent l'indépendance a diminué au cours des deux dernières années, passant de 49 % à 40 % l'année dernière et à 37 % cette année, et elle est pratiquement à égalité avec l'emploi en tant que principal parcours d'apprentissage. À l'échelle régionale, l'emploi est le parcours d'apprentissage le plus probable à 34 % (avec les études postsecondaires en deuxième position), tandis

qu'à l'échelle provinciale, l'Emploi est à égalité avec les études postsecondaires en tant que domaine d'apprentissage le plus probable, tous deux à 34 % (Tableau 51).

TABLEAU 51 : CLIENTS DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE : PARCOURS DE L'APPRENANT, 2023-2024 ET 2024-2025

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Apprentissage	5 %	6 %	7 %	6 %	5 %	8 %
Emploi	36 %	34 %	34 %	38 %	36 %	36 %
Indépendance	37 %	19 %	12 %	40 %	22 %	13 %
Études postsecondaires	17 %	29 %	34 %	15 %	26 %	31 %
Crédit d'études secondaires	4 %	12 %	13 %	---	12 %	12 %

La plus grande proportion de clients au moment de l'admission, aux trois niveaux, est constituée de ceux qui sont sans emploi, représentant environ 60 % aux niveaux régional et provincial, et un pourcentage supérieur (72 %) à l'échelle locale (Tableau 52). Il y a eu un changement marginal par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 52 : CLIENTS DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE : PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL, 2023-2024 ET 2024-2025

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Employé à temps plein	15 %	20 %	19 %	13 %	21 %	20 %
Employé à temps partiel	9 %	12 %	14 %	9 %	12 %	14 %
Étudiant à temps plein	1 %	3 %	2 %	1 %	3 %	2 %
Étudiant à temps partiel	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %	1 %
Travailleur autonome	2 %	2 %	2 %	1 %	2 %	3 %
Sous-employé	---	1 %	1 %	---	1 %	1 %
Sans emploi	72 %	59 %	60 %	75 %	59 %	58 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Le tableau 53 présente la répartition des objectifs de parcours professionnel selon la participation au marché du travail. Selon la participation d'une personne au marché du travail, il existe différents objectifs prioritaires :

- Pour ceux qui sont employés à temps plein dans Algoma, l'objectif d'emploi représente la plus haute priorité, suivi de l'objectif d'études postsecondaires; il en va de même à l'échelle régionale, mais ces priorités sont inversées à l'échelle provinciale; il en était de même l'année dernière.
- Pour ceux qui sont employés à temps partiel, l'objectif d'études postsecondaires est primordial dans les trois domaines, suivi de l'emploi; il en était de même l'année dernière.
- Les étudiants à temps plein ont le plus souvent un objectif d'études postsecondaires; cependant, différents objectifs occupent la deuxième place dans différentes régions : localement – Emploi (à égalité avec les études postsecondaires); région – École secondaire; province : Apprentissage et emploi
- Les étudiants à temps partiel ont un mélange d'objectifs : à l'échelle locale, il s'agit principalement de l'emploi, suivi d'un crédit d'études secondaires; à l'échelle régionale, l'emploi est en tête, suivi des études secondaires et postsecondaires; à l'échelle provinciale, les études postsecondaires sont prioritaires, suivies de l'emploi.
- Les apprenants travailleurs indépendants classent l'emploi en première position à tous les niveaux, suivi de l'enseignement postsecondaire (identique à l'année dernière).
- Les sous-employés se concentrent principalement sur l'emploi, en particulier au niveau local; l'indépendance et l'enseignement postsecondaire viennent en deuxième position au niveau régional, tandis que l'enseignement postsecondaire est clairement en deuxième position au niveau provincial (comme l'année dernière).
- Les chômeurs locaux se concentrent particulièrement sur l'Indépendance comme objectif, suivie de l'emploi; au niveau régional, l'accent est mis sur l'emploi, puis sur l'indépendance et l'enseignement postsecondaire, et au niveau provincial, il s'agit de l'emploi et de l'enseignement postsecondaire.

TABEAU 53 : DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DES OBJECTIFS DE PARCOURS PROFESSIONNEL PAR PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
EMPLOYÉ À TEMPS PLEIN			
Parcours d'apprentissage	5 %	7 %	8 %
Cheminement professionnel	63 %	46 %	31 %
Chemin vers l'indépendance	5 %	11 %	7 %
Parcours d'apprentissage postsecondaire	26 %	32 %	44 %
Parcours de crédit d'études secondaires	1 %	4 %	10 %
EMPLOYÉ À TEMPS PARTIEL			
Parcours d'apprentissage	10 %	7 %	7 %
Cheminement professionnel	37 %	27 %	25 %
Chemin vers l'indépendance	10 %	10 %	6 %
Parcours d'apprentissage postsecondaire	42 %	48 %	52 %
Parcours de crédit d'études secondaires	2 %	9 %	11 %
ÉTUDIANT À TEMPS PLEIN			
Parcours d'apprentissage	0 %	3 %	18 %
Cheminement professionnel	44 %	21 %	17 %
Chemin vers l'indépendance	6 %	3 %	4 %
Parcours d'apprentissage postsecondaire	44 %	59 %	50 %
Parcours de crédit d'études secondaires	6 %	13 %	11 %
ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL			
Parcours d'apprentissage	12 %	10 %	8 %
Cheminement professionnel	47 %	36 %	26 %
Chemin vers l'indépendance	6 %	8 %	9 %
Parcours d'apprentissage postsecondaire	6 %	22 %	40 %
Parcours de crédit d'études secondaires	29 %	25 %	17 %
TRAVAILLEUR AUTONOME			
Parcours d'apprentissage	4 %	8 %	9 %
Cheminement professionnel	40 %	44 %	36 %
Chemin vers l'indépendance	24 %	18 %	12 %
Parcours d'apprentissage postsecondaire	28 %	24 %	34 %
Parcours de crédit d'études secondaires	4 %	8 %	9 %
SOUS-EMPLOYÉ			
Parcours d'apprentissage	0 %	10 %	8 %
Cheminement professionnel	50 %	34 %	42 %
Chemin vers l'indépendance	33 %	20 %	11 %
Parcours d'apprentissage postsecondaire	0 %	21 %	32 %
Parcours de crédit d'études secondaires	17 %	15 %	8 %
SANS EMPLOI			
Parcours d'apprentissage	4 %	5 %	7 %
Cheminement professionnel	30 %	32 %	38 %
Chemin vers l'indépendance	49 %	24 %	15 %
Parcours d'apprentissage postsecondaire	12 %	24 %	26 %
Parcours de crédit d'études secondaires	5 %	14 %	15 %

Le tableau 54 identifie les trois principales sources de références au Programme d'alphabétisation et de formation de base, par pourcentage de toutes les références rapportées (à l'exclusion des cellules supprimées), pour chaque région.

Dans chaque domaine, « Bouche-à-oreille informel/référence médiatique » et « Autre - référence structurée/formelle » sont de loin les deux plus grandes catégories, représentant toutes deux plus de 60 % de toutes les références.

TABLEAU 54 : TROIS PRINCIPALES SOURCES DE RENVOIS INTERNES, 2024-2025

CONSEIL	%	RÉGION	%	ONTARIO	%
Autre - Référence structurée / formelle	39 %	Bouche-à-oreille informel / Référence	31 %	Bouche-à-oreille informel / Référence	35 %
Bouche-à-oreille informel / Référence	27 %	Autre - Référence structurée / formelle	31 %	Autre - Référence structurée / formelle	30 %
Ontario au travail	10 %	Formation gouvernementale	10 %	Fournisseur de services d'emploi	9 %

Le tableau 55 fournit des données sur les destinations de référence. Deux catégories sont fournies :

- Référencement vers d'autres ressources communautaires
- Référencement vers d'autres programmes et services

Le nombre réel de références est fourni, les deux premières dans le cas des Autres ressources communautaires et les trois premières dans le cas des Autres programmes et services.

TABLEAU 55 : DESTINATIONS PRINCIPALES DES RENVOIS EXTERNES, 2024-2025

CONSEIL	N°	RÉGION	N°	ONTARIO	N°
VERS D'AUTRES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES					
Services linguistiques - Évaluation	283	Services éducatifs/ universitaires	532	Services éducatifs/ universitaires	6 068
Services éducatifs/ universitaires	177	Services linguistiques - Évaluation	187	Services de santé et de counseling	1 011
VERS D'AUTRES PROGRAMMES ET SERVICES					
Services pour les peuples autochtones	390	Services pour les peuples autochtones	410	SE - Fournisseur de services d'emploi	2 469
SE - Fournisseur de services d'emploi	197	Études postsecondaires	313	Études postsecondaires	2 029
Études postsecondaires	56	SE - Fournisseur de services d'emploi	312	Autre - Référence structurée / formelle	1 998

En ce qui concerne les résultats détaillés à la sortie (Tableau 56), quelques observations :

- Au niveau local, le résultat le plus important est « Indépendant » (40 %), suivi par « Inconnu » (17 %); « Chômeur » (13 %) et « Employé à temps plein » (12 %) sont presque à égalité pour la troisième place; la proportion d'« Inconnu » a plus que doublé après avoir diminué au cours des trois années précédentes.
- Les chiffres au niveau régional et provincial ont très peu changé au cours des deux dernières années.
- Au niveau régional, la catégorie la plus importante est « Inconnu », suivie de « Sans emploi », « Employé à temps plein » et « Indépendant »; au niveau provincial, le résultat le plus important est « Inconnu », suivi de « Aux études » et « Sans emploi ».

**TABEAU 56 : CLIENTS DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION ET DE FORMATION DE BASE :
RÉSULTATS DÉTAILLÉS À LA SORTIE, 2023-2024 ET 2024-2025**

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Employé à temps plein	12 %	15 %	11 %	18 %	19 %	13 %
Employé à temps partiel	6 %	6 %	6 %	6 %	7 %	6 %
Apprenti employé	---	---	1 %	---	---	1 %
Employé - Autre	---	1 %	0 %	---	1 %	1 %
Employé et aux études	3 %	3 %	4 %	2 %	3 %	3 %
Employé et en formation	---	---	1 %	2 %	1 %	1 %
Travailleur autonome	---	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Aux études	5 %	12 %	18 %	5 %	11 %	15 %
En formation	4 %	6 %	7 %	7 %	5 %	8 %
Indépendant	40 %	15 %	6 %	34 %	14 %	6 %
Bénévole	---	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %
Incapable de travailler	---	3 %	3 %	2 %	4 %	3 %
Sans emploi	13 %	17 %	16 %	14 %	17 %	15 %
Inconnu	17 %	20 %	25 %	7 %	16 %	25 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO

La région d'Algoma a inscrit 55 personnes au programme Meilleurs emplois Ontario l'année dernière, poursuivant une diminution des inscriptions par rapport à l'année précédente et une tendance générale à la baisse depuis 2015-2016 (Tableau 57). Le nombre d'inscriptions a diminué à l'échelle régionale au cours des huit dernières années, mais l'année dernière, il est resté plus ou moins stable.

Pour l'année 2021-2022, l'inscription a considérablement augmenté dans la province, mais en 2022-2023, les chiffres ont chuté; au cours des deux dernières années, le nombre provincial a augmenté et est maintenant à son niveau le plus élevé depuis 2017-2018. La part locale de tous les clients de Meilleurs emplois Ontario en 2024-2025 était de 1,3 %, poursuivant ainsi une baisse, mais restant néanmoins supérieure à la part d'Algoma dans la population générale. La part des clients au niveau régional a également diminué de manière constante et est maintenant seulement légèrement supérieure à la part de la population globale de la région.

TABEAU 57 : NOMBRES DE CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO

	CONSEIL	RÉGION	ONTARIO
Nombre de clients, 2024-2025	55	247	4 111
Nombre de clients, 2023-2024	73	244	3 401
Nombre de clients, 2022-2023	94	276	3 064
Nombre de clients, 2021-2022	97	360	3 777
Nombre de clients, 2020-2021	103	371	3 110
Nombre de clients, 2019-2020	98	461	3 314
Nombre de clients, 2018-2019	74	460	3 834
Nombre de clients, 2017-2018	106	661	5 379
Nombre de clients, 2016-2017	137	922	7 158
Nombre de clients, 2015-2016	186	1 005	8 626
Clients du programme Meilleurs emplois Ontario en 2024-2025 en % de la province	1,3 %	6 %	
Clients du programme Meilleurs emplois Ontario en 2023-2024 en % de la province	2,1 %	7,2 %	
Clients du programme Meilleurs emplois Ontario en 2022-2023 en % de la province	3,1 %	9 %	
Clients du programme Meilleurs emplois Ontario en 2021-2022 en % de la province	2,6 %	9,5 %	
Clients du programme Meilleurs emplois Ontario en 2020-21 en % de la province	3,3 %	11,9 %	
Clients du programme Meilleurs emplois Ontario en 2019-2020 en % de la province	3 %	13,9 %	
Clients du programme Meilleurs emplois Ontario 2018-2019 en % de la province	1,9 %	12 %	
Clients du programme Meilleurs emplois Ontario 2017-2018 en % de la province	2 %	12,3 %	
Clients du programme Meilleurs Emplois Ontario 2016-2017 en % de la province	1,9 %	12,9 %	
Clients du programme Meilleurs Emplois Ontario 2015-2016 en % de la province	2,2 %	11,7 %	
Clients du programme Meilleurs Emplois Ontario 2014-2015 en % de la province	1,6 %	11,1 %	
Part de la population provinciale (2021)	0,8 %	5,6 %	

Plus de la moitié des clients de Meilleurs emplois Ontario sont de jeunes adultes (25-44 ans), suivis des adultes plus âgés (45-64 ans) (Tableau 58). Cela est généralement conforme aux années précédentes.

TABEAU 58 : CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO PAR ÂGE, 2023-2024 ET 2024-2025

2024-2025	NOMBRE DE CLIENTS ENTREPRENANT UNE DEUXIÈME CARRIÈRE			% PAR ÂGE		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
15 à 24 ans	6	38	348	11 %	15 %	9 %
25 à 44 ans	28	128	2 393	51 %	52 %	58 %
45 à 64 ans	21	80	1 325	38 %	32 %	32 %
65 ans et plus	0	1	45	0 %	0 %	1 %
TOTAL	55	247	4 111	100 %	100 %	100 %
2023-2024	15 à 24 ans			11 %	10 %	8 %
	25 à 44 ans			55 %	58 %	57 %
	45 à 64 ans			34 %	31 %	35 %
	65 ans et plus			0 %	2 %	1 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Les hommes constituent une proportion supérieure des clients de Meilleurs emplois que les femmes; bien que les pourcentages varient d'une année à l'autre, la répartition est généralement d'environ 60 % à 70 % en faveur des hommes (Tableau 59).

TABEAU 59 : CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO PAR GENRE, 2023-2024 ET 2024-2025

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Féminin	27 %	26 %	37 %	40 %	28 %	39 %
Masculin	71 %	73 %	62 %	60 %	71 %	61 %
Autre/non divulgué	2 %	1 %	1 %	0 %	---	---

À l'échelle locale et régionale, les deux plus grandes catégories de niveau d'études parmi les clients de Meilleurs emplois Ontario (Tableau 60) sont « Diplôme d'études secondaires », suivi de « Collège ». À l'échelle provinciale, la plus haute proportion est « Inconnu », suivie par « Collège ».

Tableau 60 : Clients de Meilleurs emplois Ontario Niveau d'éducation à l'admission

	2024-2025		
	Conseil	Région	Ontario
Moins que la 9 ^e année	---	---	1 %
Moins que la 12 ^e année	---	10 %	8 %
Achèvement du secondaire	38 %	47 %	9 %
Certificat d'apprentissage	---	---	1 %
Certificat ou diplôme	33 %	25 %	23 %
Études appliquées/études collégiales/baccalauréat	---	6 %	4 %
Études supérieures	---	---	1 %
Autre (certains apprentissages/Collège/Université)	---	5 %	1 %
Inconnu	0 %	---	53 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

En ce qui concerne les sources de revenus, la principale source de revenus pour les participants de Meilleurs emplois Ontario localement et régionalement est l'assurance-emploi, suivie de l'absence de source de revenus (Tableau 61). À l'échelle provinciale, ces deux catégories sont à peu près à la même proportion, les clients d'Ontario au travail arrivant en troisième position, de près. Avec la diminution du nombre de clients au niveau local et un plus grand nombre de catégories sous ce titre, il y a beaucoup plus d'entrées avec des données supprimées, ainsi que celles où l'article n'a pas de clients. Il y a peu de changements par rapport à l'année dernière, sauf pour une augmentation du pourcentage de clients de Meilleurs emplois Ontario aux niveaux local et régional qui sont des bénéficiaires de l'assurance-emploi.

TABLEAU 61 : CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO PAR SOURCE DE REVENUS, 2023-2024 ET 2024-2025

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pupille de l'État	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Personne à charge de l'AI	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Personne à charge de l'OT ou du POSPH	---	---	1 %	---	---	1 %
Employé	---	6 %	5 %	---	7 %	5 %
Assurance-emploi	49 %	47 %	31 %	38 %	41 %	27 %
Aucune source de revenus	22 %	24 %	29 %	22 %	21 %	34 %
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	---	---	6 %	---	10 %	5 %
Ontario au travail	---	14 %	21 %	---	12 %	18 %
Autre	---	0 %	5 %	---	7 %	7 %
Pension	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Travailleur autonome	0 %	---	2 %	---	---	2 %
Inconnu	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %

« Aucune source de revenus » fait référence au revenu personnel, et non au revenu du ménage.

« Autre » comprend « Pupille de l'État », « Personne à charge de l'OT ou du POSPH », « Employé » et « Travailleur autonome ».

Les données concernant la durée de chômage présentaient une très grande proportion de clients avec des données inconnues. En conséquence, le tableau 62 est calculé sur la base des entrées connues. Néanmoins, avec autant de cellules supprimées au niveau du conseil, il y a moins d'observations à faire.

Il semble, contrairement aux années précédentes, que davantage de clients de Meilleurs emplois Ontario soient au chômage depuis une période prolongée (six mois ou plus), souvent semblable aux proportions observées parmi les clients d'EO (Tableau 62), et bien plus élevées que les proportions présentes parmi les chômeurs.

TABLEAU 62 : DISTRIBUTION EN POURCENTAGE PAR DURÉE DE CHÔMAGE POUR LES CLIENTS DE MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO ET LES CLIENTS AIDÉS PAR LE SE (2024-2025), AINSI QUE LES PERSONNES SANS EMPLOI, ONTARIO, 2024

	MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO 2024-2025			CLIENTS DU SE, 2024-2025			EPA ONTARIO
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario	
Moins de 3 mois	36 %	36 %	19 %	38 %	40 %	30 %	59 %
3 à 6 mois	---	19 %	15 %	13 %	14 %	17 %	18 %
6 à 12 mois	---	23 %	29 %	14 %	15 %	22 %	17 %
Plus de 12 mois	---	22 %	36 %	35 %	31 %	32 %	7 %

Le tableau 63 présente les dix principaux programmes de formation aux compétences approuvés dans le cadre de Meilleurs emplois Ontario. Il y a une quantité limitée de données pour la région d'Algoma en raison du faible nombre total de clients, avec seulement un programme de formation identifié, et les données pour les autres ont été supprimées en raison d'un nombre inférieur à 10 (il y avait 15 entrées qui ont été supprimées). Cela signifie qu'au sein de 55 participants du programme Meilleurs emplois Ontario au niveau local, 23 étaient inscrits au programme de conducteur de camion de transport, et les 32 autres étaient inscrits dans 15 autres programmes. Le programme régional lui-même était limité à cinq programmes, qui comptaient 10 inscriptions ou plus (il y avait 28 programmes de formation avec moins de 10 inscriptions). Ainsi, 192 participants du programme Meilleurs emplois Ontario étaient inscrits dans l'un des cinq programmes énumérés dans le tableau 63, tandis que 55 participants étaient inscrits dans les 28 programmes restants.

Le programme de conducteur de camion de transport est de loin le plus important de la province, à tel point qu'il dépasse le nombre d'inscriptions des huit plus grands programmes combinés et représente 31 % de toutes les inscriptions (en 2023-2024, c'était 32 % ; en 2022-2023 : 30 % ; en 2021-2022 : 27 % ; en 2020-2021 : 29 %).

TABEAU 63 : 10 PRINCIPAUX PROGRAMMES DE FORMATION AXÉE SUR LES COMPÉTENCES DE MEILLEURS EMPLOIS EN ONTARIO, 2024-2025

RAN	Conseil		Région		Ontario	
	Métier	N°	Métier	N°	Métier	N°
1.	Chauffeurs de camions de transport	23	Chauffeurs de camions de transport	107	Chauffeurs de camions de transport	1 281
2.			Mineurs de production et de développement souterrains	40	Conducteurs de matériel lourd	340
3.			Soudeurs et opérateurs de machines connexes	19	Travailleurs de soutien à domicile, préposés à l'entretien ménager et professions connexes	260
4.			Conducteurs de matériel lourd	15	Assistants administratifs médicaux	143
5.			Agents administratifs	11	Travailleurs sociaux et travailleurs de services communautaires	140
6.					Comptables et commis connexes	101
7.					Assistants administratifs	101
8.					Techniciens en comptabilité et commis comptables	97
9.					Mécaniciens en chauffage, réfrigération et climatisation	97
10.					Soudeurs et opérateurs de machines connexes	80

Les résultats de Meilleurs emplois Ontario à la sortie pour les niveaux local et régional montrent une forte proportion de chômeurs (40 % à 43 %), suivie de 30 % d'employés. En troisième position se trouve la proportion « Inconnu », 28 % localement et 17 % à l'échelle régionale. Au niveau provincial, 41 % des résultats sont inconnus, 33 % sont au chômage et 19 % sont employés.

À 12 mois, plus de la moitié des résultats locaux et régionaux sont employés, et à l'échelle provinciale, ce chiffre est de 35 %. Ensuite, au niveau local et provincial, environ 40 % des résultats sont inconnus, et au niveau régional, cela représente la moitié. Ces résultats sont relativement semblables à ceux de l'année dernière.

TABEAU 64 : RÉSULTATS DES MEILLEURS EMPLOIS ONTARIO À LA SORTIE ET APRÈS 12 MOIS, 2024-2025

	NOMBRE			POURCENTAGE		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
RÉSULTAT À LA SORTIE						
Employé	16	62	191	30 %	30 %	19 %
Formation/Éducation	---	18	56	---	9 %	6 %
Autre	0	0	12	0 %	0 %	1 %
Sans emploi	23	94	336	43 %	45 %	33 %
Inconnu	15	36	418	28 %	17 %	41 %
TOTAL (Valeurs connues)	64	221	1 962	100 %	100 %	100 %
RÉSULTAT APRÈS 12 MOIS						
Employé	30	116	483	55 %	53 %	35 %
Formation/Éducation	0	---	25		0 %	2 %
Autre	---	---	21		0 %	2 %
Sans emploi	---	17	124		8 %	9 %
Inconnu	25	86	720	46 %	39 %	52 %
TOTAL (Valeurs connues)	55	219	1 373	100 %	100 %	100 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

APPRENTISSAGE

Le nombre de nouvelles inscriptions d'apprentis au cours des dix dernières années est indiqué dans le tableau 65. La COVID-19 a clairement eu un impact sur le nombre de nouvelles inscriptions dans les trois domaines en 2020-2021. Ces chiffres se sont quelque peu redressés en 2021-2022, et davantage en 2022-2023. Depuis lors, la reprise a été inégale dans la région d'Algoma, tandis que dans la région nord et en Ontario, il y a eu une croissance constante des chiffres.

TABEAU 65 : NOMBRE DE NOUVELLES INSCRIPTIONS EN APPRENTISSAGE, 2014-2015 À 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
Nombre de nouvelles inscriptions			
2024-2025	262	2 187	28 848
2023-2024	226	2 041	26 296
2022-2023	280	1 970	27 178
2021-2022	217	1 708	22 056
2020-2021	122	1 264	16 730
2019-2020	237	2 065	26 771
2018-2019	306	2 104	27 821
2017-2018	292	1 924	24 991
2016-2017	263	1 968	24 890
2015-2016	325	2 192	25 793
2014-2015	339	2 361	26 018

Le tableau 66 présente plusieurs autres chiffres en termes de leur part de l'ensemble des chiffres provinciaux pour chaque catégorie et comment cette part a évolué au fil du temps. Au cours des dernières années, les nouvelles inscriptions dans l'Algoma ont représenté une part plus petite de l'ensemble des inscriptions par rapport à 2018-2019 et aux années précédentes, bien qu'elle soit encore légèrement supérieure à la part d'Algoma dans la population de

l'Ontario. La part des nouvelles inscriptions au niveau de la région nord a été dans la même fourchette pendant de nombreuses années, en baisse par rapport à ce qu'elle était en 2015-2016.

Le nombre d'apprentis actifs a augmenté depuis plusieurs années, car les nouvelles inscriptions n'ont pas beaucoup augmenté. Cela peut indiquer qu'une plus grande proportion d'apprentis poursuivent leur apprentissage plutôt que d'abandonner. Le nombre de certificats d'apprentissage a également augmenté dans la région nordique et la province au cours des dernières années, mais dans la région d'Algoma, ce chiffre est resté relativement stable, fluctuant à l'intérieur d'une fourchette étroite.

TABLEAU 66 : NOUVELLES INSCRIPTIONS ET APPRENTISSAGES ACTIFS

	Conseil	Région	Ontario
Nombre de nouvelles inscriptions			
2024-2025	262	2 187	28 848
En pourcentage de l'Ontario : 2024-2025	0,9 %	7,6 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2023-2024	0,9 %	7,8 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2022-2023	1 %	7,2 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2021-2022	1 %	7,7 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2020-2021	0,7 %	7,6 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2019-2020	0,9 %	7,7 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2018-2019	1,1 %	7,6 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2017-2018	1,2 %	7,7 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2016-2017	1,1 %	7,9 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2015-2016	1,3 %	8,5 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2014-2015	1,3 %	9,1 %	
Nombre d'apprentis actifs			
2024-2025	1 056	8 090	105 396
2023-2024	1 000	7 302	95 343
2022-2023	951	6 736	89 482
2021-2022	844	6 298	84 937
2020-2021	750	5 819	78 733
2019-2020	779	5 462	73 924
2018-2019	765	5 254	71 279
2017-2018	762	5 639	69 576
En pourcentage de l'Ontario : 2024-2025	1 %	7,7 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2023-2024	1 %	7,7 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2022-2023	1,1 %	7,5 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2021-2022	1 %	7,4 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2020-2021	1 %	7,4 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2019-2020	1,1 %	7,4 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2018-2019	1,1 %	7,4 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2017-2018	1,1 %	8,1 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2016-2017	1,1 %	5,1 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2015-2016	1,2 %	8,4 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2014-2015	1,1 %	9,4 %	
Nombre de certificats d'apprentissage émis			
2024-2025	76	701	10 236
2023-2024	75	621	9 837
2022-2023	67	583	9 564
2021-2022	85	629	8 120
2020-2021	77	420	5 877
2019-2020	82	680	8 892

	Conseil	Région	Ontario
2018-2019	93	750	9 878
2017-2018	72	702	8 348
En pourcentage de l'Ontario : 2024-2025	0,7 %	6,8 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2023-2024	0,8 %	6,3 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2022-2023	0,7 %	6,1 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2021-2022	1 %	7,7 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2020-2021	1,3 %	7,1 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2019-2020	0,9 %	7,6 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2018-2019	0,9 %	7,6 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2017-2018	0,9 %	8,4 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2016-2017	0,9 %	5,1 %	
Population			
En pourcentage de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	100 %

Les tableaux suivants présentent des données démographiques plus détaillées pour le programme d'apprentissage. Plus de 95 % des participants sont des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) ou de jeunes adultes (âgés de 25 à 44 ans), aux trois niveaux (Tableau 67). Au cours des deux dernières années, la proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans a augmenté dans la région d'Algoma.

TABLEAU 67 : DISTRIBUTION PAR ÂGE DES APPRENTIS

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
15-24 ans	59 %	59 %	54 %	53 %	56 %	51 %
25-44 ans	37 %	37 %	42 %	44 %	41 %	45 %
45-64 ans	4 %	4 %	4 %	3 %	3 %	4 %
plus de 65 ans	0 %	0 %	0 %	0 %	---	0 %

La répartition par genre (Tableau 68) est très fortement biaisée en faveur des hommes. Aux niveaux local, régional et provincial, 82 % ou plus des apprentis étaient des hommes. Certaines catégories de métiers comptent une grande majorité de femmes, notamment les praticiens en développement de l'enfant, les travailleurs en services de développement et les assistants éducatifs. Il existe plusieurs autres métiers où les femmes représentent au moins un tiers du nombre, tels que Peintre et Décorateur (Commercial et Résidentiel), Cuisinier et Technicien en horticulture.

TABLEAU 68 : DISTRIBUTION PAR GENRE DES APPRENTIS

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Féminin	17 %	14 %	14 %	13 %	14 %	14 %
Masculin	82 %	83 %	85 %	86 %	84 %	85 %
Autre/non divulgué/trans	0 %	---	---	---	2 %	1 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

La répartition des clients par niveau d'éducation à l'admission (Tableau 69) est dominée par ceux ayant un diplôme d'études secondaires, et le reste manque largement d'un diplôme d'études secondaires.

TABLEAU 69 : DISTRIBUTION PAR NIVEAU D'ÉDUCATION À L'ADMISSION DE L'APPRENTISSAGE

	2024-2025			2023-2024		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Aucun certificat	---	---	24 %	8 %	16 %	16 %
Secondaire	81 %	68 %	75 %	89 %	81 %	83 %
Apprentissage	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Collège	---	---	0 %	0 %	---	0 %
Université	0 %	0 %	---	0 %	---	---
Autre	---	---	0 %	---	---	0 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Les totaux ne s'additionnent pas toujours à 100 %, car certaines entrées sont supprimées lorsqu'elles sont inférieures à 10.

Il existe des données limitées sur la répartition par groupe désigné au niveau local; il n'y a qu'une seule catégorie ayant rapporté des données : les membres d'un groupe autochtone (la catégorie francophone avait une entrée, mais elle était inférieure à 10) (Tableau 70). Le niveau régional avait des proportions plus élevées de francophones et de membres d'un groupe autochtone. Comparées aux données d'autres programmes, les données de ce programme sont incomplètes. Les proportions dans le tableau 49 n'ont pas beaucoup changé au cours des quatre dernières années.

TABLEAU 70 : DISTRIBUTION PAR GROUPE DÉSIGNÉ D'APPRENTISSAGE

	APPRENTISSAGE		
	Conseil	Région	Ontario
Groupe autochtone	13 %	8 %	2 %
Sourd	0 %	0 %	0 %
Sourd/aveugle	0 %	0 %	0 %
Francophone	---	16 %	5 %
Professionnels formés à l'international	0 %	0 %	0 %
Nouvel arrivant	0 %	---	0 %
Personne ayant une incapacité	---	1 %	1 %
Racisé	---	1 %	3 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Le tableau 71 présente les dix principaux métiers pour les nouvelles inscriptions dans la région locale, la région et la province. Algoma n'a enregistré que dix transactions parmi les nouvelles inscriptions qui comptaient dix inscriptions ou plus, tandis qu'il y avait quatorze transactions dont les chiffres ont été supprimés (moins de 10). Six métiers sont communs aux trois listes des dix premiers, comme suit :

- Technicien en service automobile
- Mécanicien industriel en mécanique de maintenance
- Technicien en camions et en remorques
- Électricien - Construction et entretien
- Coiffeur/coiffeuse
- Charpentier général

TABLEAU 71 : 10 PRINCIPAUX MÉTIERS POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS, 2024-2025

	Conseil		Région		Ontario	
	Métier	N°	Métier	N°	Métier	N°
1.	Technicien en service automobile	38	Électricien - Construction et entretien	321	Électricien - Construction et entretien	5 415
2.	Mécanicien industriel en mécanique de maintenance	33	Technicien en service automobile	271	Technicien en service automobile	3 756
3.	Technicien en camions et en remorques	29	Charpentier général	225	Plombier	2 239
4.	Électricien - Construction et entretien	28	Technicien en camions et en remorques	220	Technicien en camions et en remorques	1 894
5.	Fabricant de métal (appareilleur)	23	Technicien en équipement lourd	177	Charpentier général	1 804
6.	Coiffeur/coiffeuse	16	Mécanicien industriel en mécanique de maintenance	158	Coiffeur/coiffeuse	1 629
7.	Soudeur	14	Coiffeur/coiffeuse	92	Mécanicien industriel en mécanique de maintenance	1 607
8.	Électricien industriel	13	Technicien de lignes électriques	91	Travailleur en tôle métallique	926
9.	Praticien en développement de l'enfant	13	Plombier	88	Mécanicien des systèmes de réfrigération et de climatisation	856
10.	Charpentier général		Soudeur	76	Praticien en développement de l'enfant	732

SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI (SCOE) - EMPLOYEUR

Les employeurs ayant bénéficié de la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi sont principalement de petites entreprises comptant moins de 50 employés (Tableau 72). À tous les niveaux, les entreprises comptant moins de 50 employés représentent de 61 % à 75 % de tous les employeurs participants (l'année dernière, la fourchette était de 73 % à 80 %). Le nombre d'employeurs utilisant la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi a considérablement diminué en raison de la COVID-19 (2020-2021). Depuis lors, dans la région d'Algoma et dans le Nord, le nombre est resté faible (avec une légère augmentation localement en 2023-2024 et 2024-2025); au niveau provincial, il y a eu une forte augmentation en 2021-2022, mais cela n'a toujours pas atteint le niveau présent avant la COVID-10, et au cours des trois dernières années, ce nombre a diminué.

TABLEAU 72 : SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI - EMPLOYEURS, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
Nombre d'employeurs, 2024-2025	41	170	2 039
Nombre d'employeurs, 2023-2024	35	194	2 347
Nombre d'employeurs, 2022-2023	26	218	2 468
Nombre d'employeurs, 2021-2022	29	198	2 837
Nombre d'employeurs, 2020-2021	29	186	2 456
Nombre d'employeurs, 2019-2020	57	312	3 952
Pourcentage dans le programme des moins de 25 ans	100 %	100 %	100 %
Pourcentage dans le programme des plus de 25 ans	0 %	0 %	0 %
Taille (pourcentage)			
<50	61 %	76 %	75 %
50-160	---	15 %	18 %
151-300	---	---	3 %
301-500	---	---	2 %
501-1 500	---	---	3 %
1 501-10 000	0 %	---	---
>10 001	0 %	0 %	---

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

En ce qui concerne les fournisseurs de formation, la majorité est assurée par des formateurs privés, suivis de manière éloignée par des collèges privés d'enseignement professionnel (Tableau 73). Il existe une quantité limitée de formation offerte par les collèges communautaires publics. Ces proportions sont très similaires à celles des quatre années précédentes.

TABLEAU 73 : SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI - TYPE DE FOURNISSEUR DE FORMATION, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
Entraîneur privé	68 %	61 %	61 %
Fournisseur de produit	0 %	---	1 %
Collège public	---	14 %	7 %
Collèges privés d'enseignement professionnel	---	18 %	26 %
Commission scolaire	0 %	0 %	0 %
Centre de formation professionnelle syndical	0 %	---	---
Université	---	7 %	5 %
Inconnu	0 %	0 %	---

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Les résultats des évaluations à la sortie montrent des appréciations très positives de la part des employeurs, avec au moins 93 % indiquant une augmentation de la productivité des stagiaires et au moins 93 % affirmant que la formation a répondu à leurs besoins en main-d'œuvre (Tableau 74).

TABLEAU 74 : DÉTAIL DES RÉSULTATS À LA SORTIE, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
Augmentation de la productivité des stagiaires	100 %	93 %	94 %
Formation répondant aux besoins de la main-d'œuvre	93 %	98 %	97 %

SUBVENTION CANADA-ONTARIO POUR L'EMPLOI - PARTICIPANT

Au niveau régional et provincial, le nombre de participants au SCOE ne s'est pas rétabli depuis la baisse subie par la COVID-19 (2020-2021); les chiffres pour les deux domaines ont régulièrement diminué par rapport à ceux de 2020-2021 (Tableau 75). Dans la région d'Algoma, le nombre avait également diminué, puis est resté relativement stable, tandis qu'en 2024-2025, il a en fait augmenté au-delà de ce qu'il était en 2019-2020. La part locale des participants au SCOE par rapport au nombre provincial est plus élevée qu'elle ne l'a jamais été (2 %, par rapport à une part de 0,8 % de la population provinciale), tandis que pour le Nord, la part des participants est égale à sa part de la population résidente (toutes deux à 5,6 %).

TABLEAU 75 : NOMBRE DE PARTICIPANTS AU SCOE, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
PARTICIPANTS DU SCOE			
Nombre, 2024-2025	161	439	7 880
Nombre, 2023-2024	97	444	8 706
Nombre, 2022-2023	87	553	8 951
Nombre, 2021-2022	81	516	10 767
Nombre, 2020-2021	97	622	10 350
Nombre, 2019-2020	138	827	14 073
Nombre, 2018-2019	218	1 269	19 742
En % de l'Ontario, 2024-2025	2 %	5,6 %	
En % de l'Ontario, 2023-2024	1,1 %	5,1 %	
En % de l'Ontario, 2022-2023	1 %	6,2 %	
En % de l'Ontario, 2021-2022	0,8 %	4,8 %	
En % de l'Ontario, 2020-2021	0,9 %	6 %	
En % de l'Ontario, 2019-2020	1 %	5,9 %	
En % de l'Ontario, 2018-2019	1,1 %	6,4 %	
POPULATION TOTALE DE L'ONTARIO EN 2016			
En % de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	

Comme le montre le tableau 76, la plupart des clients (de 53 % à 58 %) sont de jeunes adultes (âgés de 25 à 44 ans). Le deuxième groupe d'âge le plus important dans les trois régions est constitué des adultes âgés (45-64 ans).

TABLEAU 76 : DISTRIBUTION PAR ÂGE DES PARTICIPANTS AU SCOE, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
15-24 ans	16 %	16 %	11 %
25-44 ans	53 %	57 %	58 %
45-64 ans	29 %	25 %	29 %
plus de 65 ans	---	---	2 %
Inconnu	0 %	---	---

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et, afin de garantir la confidentialité, le chiffre a été supprimé.

La répartition par genre des participants au SCOE est déséquilibrée en faveur des hommes dans les trois domaines, bien qu’au cours des deux années précédentes, la majorité des participants dans la région d’Algoma ait été des femmes (Tableau 77).

TABLEAU 77 : DISTRIBUTION PAR GENRE DES PARTICIPANTS AU SCOE, 2023-2024 ET 2024-2025

	2023-2024			2022-2023		
	Conseil	Région	Ontario	Conseil	Région	Ontario
Féminin	34 %	34 %	41 %	62 %	44 %	38 %
Masculin	65 %	65 %	58 %	37 %	55 %	61 %
Autre/non divulgué/trans	---	---	---	---	---	2 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu’il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Le niveau d’éducation des participants au SCOE à tous les niveaux était fortement biaisé en faveur de ceux ayant un certificat d’études postsecondaires, en particulier des diplômes collégiaux et des diplômes universitaires (Tableau 78), comme c’était le cas l’année dernière.

TABLEAU 78 : DISTRIBUTION PAR NIVEAU D’ÉDUCATION DES PARTICIPANTS AU SCOE, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
Moins que la 9 ^e année		0 %	0 %
Moins que la 12 ^e année		4 %	2 %
Achèvement du secondaire		30 %	22 %
Certificat d’apprentissage		4 %	5 %
Certificat ou diplôme		33 %	29 %
Études appliquées/études collégiales/baccalauréat		16 %	27 %
Études supérieures		5 %	11 %
Autre (certains apprentissages/collège/université)		8 %	2 %
Inconnu	---	4 %	1 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu’il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Il y a soit trop peu de clients, soit l’information n’a pas été recueillie concernant les groupes désignés au niveau local pour le programme de Subvention Canada-Ontario pour l’emploi (Tableau 79). Au niveau local, seules deux catégories comptaient plus de 10 participants, à savoir les membres d’un groupe autochtone (15 %) et les professionnels formés à l’international (17 %). Au niveau régional et provincial, il y a légèrement plus de catégories avec des chiffres disponibles.

TABLEAU 79 : DISTRIBUTION PAR GROUPE DÉSIGNÉ DES PARTICIPANTS AU SCOE, 2024-2025

	SCOE		
	Conseil	Région	Ontario
Groupe autochtone	15 %	14 %	2 %
Sourd	0 %	0 %	0 %
Sourd/aveugle	0 %	0 %	0 %
Francophone	---	9 %	2 %
Professionnels formés à l’international	17 %	9 %	10 %
Nouvel arrivant	---	3 %	3 %
Personne ayant une incapacité	---	3 %	2 %
Racisé	---	3 %	5 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu’il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

La répartition par participation à la main-d’œuvre, comme le montre le tableau 80, révèle la proportion écrasante de clients qui sont employés, atteignant au moins 81 % dans les trois niveaux. Cela ne devrait pas être surprenant, car la

Subvention Canada-Ontario pour l'emploi a généralement été utilisée pour former les travailleurs en poste, même si elle peut également être utilisée pour les nouvelles recrues. Cette proportion des employés est non seulement cohérente dans le conseil, la région et la province, mais également dans la répartition par source de revenus, où 89 % ou plus indiquent que leur source de revenus provient de l'emploi (Tableau 81).

TABLEAU 80 : DISTRIBUTION PAR LIEN AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES PARTICIPANTS AU SCOE, 2024-2025

	SCOE		
	Conseil	Région	Ontario
Employé à temps plein	81 %	87 %	92 %
Employé à temps partiel	8 %	4 %	4 %
Étudiant à temps plein	0 %	---	---
Étudiant à temps partiel	0 %	0 %	---
Travailleur autonome	0 %	0 %	0 %
Sous-employé	---	---	---
Sans emploi	---	7 %	3 %
Inconnu	---	---	0 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

TABLEAU 81 : DISTRIBUTION PAR SOURCE DE REVENUS DES PARTICIPANTS AU SCOE, 2024-2025

	SCOE		
	Conseil	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %
Pupille de l'État	0 %	---	---
Personne à charge de l'AI	0 %	0 %	0 %
Personne à charge de l'OT ou du POSPH	0 %	0 %	---
Employé	94 %	89 %	94 %
Assurance-emploi	---	4 %	1 %
Aucune source de revenus	0 %	4 %	3 %
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	0 %	---	---
Ontario au travail	0 %	---	0 %
Autre	---	---	1 %
Pension	0 %	0 %	0 %
Travailleur autonome	0 %	---	0 %
Inconnu	---	---	0 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

PROGRAMME D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES JEUNES (PAEJ)

Les tableaux de cette section montrent le nombre de participants au Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes ainsi que leur répartition par âge, genre, niveau d'éducation, groupe désigné et source de revenus. Au niveau local, après que le nombre de participants soit resté dans la même fourchette au cours des trois années précédentes, ce chiffre a diminué; au niveau régional, les chiffres avaient légèrement augmenté, mais cette année, ils ont également chuté; tandis qu'au niveau provincial, les chiffres ont diminué de manière constante (Tableau 61). La part locale et régionale du nombre total de participants au PAEJ a augmenté, mais en grande partie en raison de la diminution du nombre de participants dans d'autres régions de la province.

Les chiffres du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes pour l'été sont également inclus (voir aussi le tableau 82); à tous les trois niveaux, les chiffres ont diminué par rapport aux années précédentes, tandis que la part locale et régionale des participants a augmenté, encore une fois, uniquement en raison de la diminution du nombre de participants dans d'autres régions de la province.

TABLEAU 82 : NOMBRE DE PARTICIPANTS AU PAEJ, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
PARTICIPANTS AU PAEJ			
Nombre, 2024-2025	152	758	2 936
Nombre, 2023-2024	253	1 159	5 936
Nombre, 2022-2023	266	1 027	7 247
Nombre, 2021-2022	242	867	7 097
Nombre, 2020-2021	189	634	7 428
Nombre, 2019-2020	284	1 249	12 063
Nombre, 2018-2019	275	1 264	12 024
En % de l'Ontario, 2024-2025	5,2 %	25,8 %	
En % de l'Ontario, 2023-2024	4,3 %	19,5 %	
En % de l'Ontario, 2022-2023	3,7 %	14,2 %	
En % de l'Ontario, 2021-2022	3,4 %	12,2 %	
En % de l'Ontario, 2020-2021	2,5 %	8,5 %	
En % de l'Ontario, 2019-2020	2,4 %	10,4 %	
En % de l'Ontario, 2018-2019	2,3 %	10,5 %	
PARTICIPANTS D'ÉTÉ AU PAEJ			
Nombre, 2024-2025	63	485	1 494
Nombre, 2023-2024	94	586	2 985
Nombre, 2022-2023	92	576	3 934
Nombre, 2021-2022	89	497	4 010
Nombre, 2020-2021	84	495	4 815
En % de l'Ontario, 2024-2025	4,2 %	32,5 %	
En % de l'Ontario, 2023-2024	3,1 %	19,6 %	
En % de l'Ontario, 2022-2023	2,3 %	14,6 %	
En % de l'Ontario, 2021-2022	2,2 %	12,4 %	
En pourcentage de l'Ontario : 2020-2021	1,7 %	10,3 %	
POPULATION TOTALE DE L'ONTARIO EN 2016			
En % de l'Ontario	0,8 %	5,6 %	

Dans la région et la province, au moins sept clients sur dix ont entre 15 et 24 ans, la plupart des autres se situant dans la tranche d'âge de 25 à 44 ans (on s'attend à ce que la majorité se trouve à l'extrémité inférieure de cette tranche d'âge). Localement, il existe un meilleur équilibre entre ces deux catégories d'âge (Tableau 83). Il y a aussi légèrement plus de femmes et il y a légèrement plus d'hommes (Tableau 84). Ces proportions par âge et par genre sont presque les mêmes qu'elles l'étaient les années précédentes.

TABLEAU 83 : DISTRIBUTION PAR ÂGE DES PARTICIPANTS AU PAEJ, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
15-24 ans	50 %	77 %	74 %
25-44 ans	36 %	20 %	25 %
45-64 ans	---	3 %	1 %
plus de 65 ans	0 %	0 %	0 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

TABLEAU 84 : DISTRIBUTION PAR GENRE DES PARTICIPANTS AU PAEJ, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
Féminin	51 %	45 %	45 %
Masculin	45 %	51 %	53 %
Autre/non divulgué/trans	---	3 %	2 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

À tous les trois niveaux, environ la moitié ou plus des participants détiennent un diplôme d'études secondaires. Au niveau du conseil et de la région, il y a également une forte proportion de personnes ayant moins de la 12^e année, tandis que ce chiffre est quelque peu inférieur au niveau provincial, où l'on observe plutôt une part plus élevée de personnes ayant un certificat postsecondaire (Tableau 85).

TABLEAU 85 : DISTRIBUTION PAR NIVEAU D'ÉDUCATION À L'ADMISSION DES PARTICIPANTS AU PAEJ, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
Moins que la 9 ^e année	---	4 %	2 %
Moins que la 12 ^e année	30 %	38 %	16 %
Achèvement du secondaire	58 %	49 %	60 %
Certificat d'apprentissage	---	0 %	0 %
Certificat ou diplôme	---	4 %	7 %
Études appliquées/études collégiales/baccalauréat	---	---	9 %
Études supérieures	0 %	---	1 %
Autre (Certains apprentissages/Collège/Université)	---	3 %	4 %
Inconnu	0 %	---	---

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Au cours des trois dernières années, dans le cadre du PAEJ au niveau local, il y avait des proportions très élevées de personnes provenant d'un groupe autochtone, de personnes racisées et de personnes en situation de handicap, ainsi que de professionnels formés à l'international (Tableau 86). La proportion de personnes provenant d'un groupe autochtone était également élevée dans la région, tout comme la proportion de personnes racisées dans la province, et les deux zones présentaient des proportions supérieures de personnes en situation de handicap. Pour la plupart de ces chiffres, les proportions étaient à peu près de la même ampleur pendant plusieurs années. Il est clair qu'il existe des participants qui appartiennent simultanément à plusieurs de ces groupes désignés.

TABLEAU 86 : DISTRIBUTION PAR GROUPE DÉSIGNÉ DES PARTICIPANTS AU PAEJ, 2024-2025

	PAEJ		
	Conseil	Région	Ontario
Groupe autochtone	55 %	38 %	11 %
Sourd	0 %	0 %	---
Sourd/aveugle	0 %	0 %	0 %
Francophone	---	10 %	4 %
Professionnels formés à l'international	13 %	4 %	6 %
Nouvel arrivant	---	4 %	19 %
Personne ayant une incapacité	45 %	37 %	20 %
Racisé	47 %	14 %	45 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

De loin, les deux principales sources de revenus pour les participants au PAEJ sont tous les niveaux sans source de revenus et les bénéficiaires d'OT, ce qui a été la même situation au cours des dernières années (Tableau 87). La combinaison de ces deux sources a également tendance à varier de la même manière; dans Algoma, il y a quelque peu plus de bénéficiaires d'OT par rapport à ceux n'ayant aucune source de revenus, tandis qu'aux niveaux régional et provincial, il y a une proportion beaucoup plus importante de personnes qui s'identifient comme n'ayant aucune source de revenus.

TABLEAU 87 : DISTRIBUTION PAR SOURCE DE REVENUS DES PARTICIPANTS AU PAEJ, 2024-2025

	Conseil	Région	Ontario
Régime de pensions du Canada	0 %	0 %	0 %
Pupille de l'État	---	2 %	1 %
Personne à charge de l'AI	0 %	0 %	---
Personne à charge de l'OT ou du POSPH	---	2 %	3 %
Employé	0 %	0 %	0 %
Assurance-emploi	0 %	---	---
Aucune source de revenus	36 %	60 %	73 %
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	10 %	8 %	3 %
Ontario au travail	50 %	24 %	17 %
Autre	---	4 %	3 %
Pension	0 %	0 %	0 %
Travailleur autonome	0 %	0 %	0 %
Inconnu	0 %	0 %	0 %

Aucune entrée (---) signifie que le chiffre était inférieur à 10 et qu'il a été supprimé pour garantir la confidentialité.

Les données concernant le Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes d'été sont plus limitées, en particulier au niveau du Conseil. Cependant, quelques caractéristiques des clients peuvent être mises en évidence :

- Pratiquement tous les participants ont entre 15 et 24 ans.
- Les hommes constituent une légère majorité des participants.
- Presque tous les participants dans tous les domaines ont moins d'un secondaire complété.
- Environ 90 % n'ont aucune source de revenus.
- Au niveau du conseil et de la région, un tiers sont des personnes autochtones; au niveau de la région, un autre cinquième sont des personnes en situation de handicap; au niveau provincial, presque deux sur cinq sont des personnes racisées.

Toutes ces proportions ont été relativement similaires depuis 2022-2023.

Consultations communautaires 2025-2026 - Perspectives et thèmes

Au cours de nos consultations communautaires de 2025-2026, nous avons entendu des messages cohérents et clairs de la part des employeurs, des partenaires communautaires et des leaders locaux à travers la région. Ces discussions ont mis en évidence des défis communs en matière de main-d'œuvre qui transcendent les secteurs et les communautés, ainsi que de nouvelles possibilités pour renforcer la participation au marché du travail, le développement des compétences et la rétention. Bien que les contextes locaux diffèrent, les thèmes décrits ci-dessous reflètent des pressions communes liées à la disponibilité de la main-d'œuvre, aux lacunes en matière de compétences, à l'engagement des jeunes et aux facteurs sociaux et économiques élargis influençant la manière dont les gens accèdent au travail et l'expérimentent.

Approvisionnement en talents et durabilité de la main-d'œuvre

- Les employeurs sont confrontés à des pénuries de main-d'œuvre persistantes alors que le bassin de talents disponible continue de diminuer.
- Un vieillissement de la main-d'œuvre et un remplacement limité des jeunes posent des risques à long terme pour la durabilité de la main-d'œuvre.
- Les défis de rétention, l'absentéisme et la fiabilité de la main-d'œuvre ont un impact sur la productivité et la prestation de services.

Écarts de compétences et accès à la formation

- Les décalages de compétences se creusent alors que les besoins des employeurs dépassent les qualifications des travailleurs disponibles.
- L'accès limité à la formation, aux certifications et aux programmes d'enseignement postsecondaire demeure un obstacle majeur, en particulier dans les communautés rurales.
- Les employeurs ont besoin de travailleurs prêts à l'emploi, mais manquent souvent de capacité ou d'incitatifs pour investir dans la formation et les apprentissages.

Engagement des jeunes et attachement au marché du travail

- Les jeunes sont de plus en plus déconnectés des voies d'entrée traditionnelles vers le marché du travail.
- Le déclin des possibilités de bénévolat et d'expérience de travail précoce affaiblit l'employabilité et la préparation à la carrière.
- L'équilibre entre l'éducation, les attentes professionnelles et la santé mentale rend l'entrée sur le marché du travail plus complexe pour les jeunes.

Santé mentale et bien-être au travail

- Les défis en matière de santé mentale affectent la participation, l'assiduité et la performance au travail dans toutes les tranches d'âge.
- Les gestionnaires et les employeurs sont de plus en plus touchés, soulignant la nécessité de soutiens et de ressources au niveau du lieu de travail.
- Le bien-être et la souplesse deviennent centraux pour l'engagement et la rétention des employés.

Qualité de l'emploi, salaires et compétitivité des employeurs

- Les pressions salariales provenant des industries offrant des salaires plus élevés redéfinissent les marchés du travail locaux et augmentent la concurrence pour les travailleurs.
- La qualité de l'emploi – y compris les avantages, la souplesse et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée – est désormais aussi importante que le salaire pour de nombreux travailleurs.
- Les petites entreprises et les municipalités font face à des désavantages structurels dans la concurrence pour attirer des talents.

Logement, transport et soutiens essentiels

- Les pénuries de logements limitent directement l'attraction, la mobilité et la rétention de la main-d'œuvre.
- Les obstacles liés au transport et à la délivrance de permis empêchent les personnes d'accéder aux emplois disponibles.
- Les services de garde d'enfants, les services de santé et d'autres soutiens essentiels sont des facilitateurs cruciaux de la participation au marché du travail.

Avenir du travail et changement technologique

- La demande de compétences numériques, techniques et en technologies de l'information croît dans tous les secteurs.
- L'intelligence artificielle et l'automatisation redéfinissent les emplois, créant à la fois de l'incertitude et des opportunités.
- Les modèles de travail souples à distance et hybrides sont des outils d'attraction et de rétention de plus en plus importants.

Liste des organisations et employeurs participants

- Alamos Gold Inc
- Conseil scolaire du district d'Algoma – Programme d'alphabétisation et de formation de base
- Association canadienne pour la santé mentale
- Ville d'Elliot Lake
- Société d'aide au développement des collectivités d'East Algoma
- Elliot Lake and North Shore Corporation for Business Development (ELNOS)
- Employment Options Emploi (East Algoma)
- Heliene Inc.
- Huron North Community Economic Alliance
- Mamaweswen, The North Shore Tribal Council
- Ministère des Ressources naturelles
- Municipalité de Wawa
- Centre d'aide à l'emploi régional
- Sault College Employment Solutions
- Sault College Employment Solutions – Blind River
- Centre de carrière communautaire de Sault
- Compétences Ontario
- Sault Ste. Marie & Area Community Development Corporation
- Superior Children's Centre
- Société d'aide au développement des collectivités de Supérieur Est
- The Claire Dimock Children's Centre (CDCC)
- Première Nation de Thessalon
- Tim Hortons Elliot Lake
- Municipalité de Dubreuilville
- Équipe de santé familiale de Wawa

Plan d'action

Dans un marché du travail de plus en plus dynamique, le développement efficace de la main-d'œuvre nécessite de l'adaptabilité et une approche tournée vers l'avenir. La Société d'investissement dans la main-d'œuvre d'Algoma (SIMA) demeure engagée à collaborer avec des partenaires locaux pour répondre aux défis et aux possibilités en constante évolution du marché du travail dans la région d'Algoma.

Le plan d'action de la SIMA est guidé par trois priorités stratégiques :

- Engagement des employeurs et réactivité fondés sur des données probantes
- Traduction des données du marché du travail en outils pratiques et utilisables
- Renforcement de la préparation de la main-d'œuvre, la rétention et la capacité future

Les sections qui suivent décrivent les progrès réalisés sur les initiatives identifiées dans le précédent Rapport sur le marché du travail et présentent de nouvelles stratégies qui continuent de façonner le travail de la SMA dans la région d'Algoma.

Première priorité - Renforcer les connexions

PRÉSENCE RÉGIONALE | INCIDENCE

La SIMA engage activement les communautés de la région d'Algoma en convoquant et en facilitant des réunions qui renforcent la communication et la collaboration sur les initiatives de développement de la main-d'œuvre. Ces forums soutiennent l'identification des besoins du marché du travail local, l'échange d'idées et le développement conjoint de stratégies pour faire face aux défis de la main-d'œuvre. En plus de renforcer les partenariats établis, la SIMA continue de nouer de nouvelles collaborations qui soutiennent un impact significatif et durable à travers le district.

FONDS DE COMMANDITE DE LA SIMA

Grâce à son Fonds de commandite annuel, la SIMA soutient les organisations à but non lucratif qui mettent en œuvre des initiatives favorisant le développement de la main-d'œuvre dans la région d'Algoma. Les activités financées comprennent des programmes de développement économique local, des foires de l'emploi, des recherches sur le marché du travail, des initiatives de sensibilisation des employeurs et des événements de sensibilisation communautaire. Cet investissement ciblé permet aux partenaires communautaires d'améliorer les résultats en matière d'emploi, de renforcer les liens entre les employeurs et les chercheurs d'emploi, et de répondre aux besoins prioritaires de la main-d'œuvre dans toute la région.

CANAUX DE COMMUNICATION RÉGULIERS

La SIMA soutient la prise de décision éclairée en maintenant une communication régulière avec les parties prenantes de la main-d'œuvre par le biais de multiples canaux, y compris les médias sociaux, les publications et les rapports de données. Ces outils partagent des renseignements opportuns sur le marché du travail, mettent en évidence les tendances régionales et promeuvent des initiatives liées à la main-d'œuvre. En accordant la priorité à la communication ouverte et au partage des connaissances, la SIMA veille à ce que ses partenaires restent informés des défis et des possibilités évolutifs au sein du marché du travail d'Algoma.

Deuxième priorité - S'assurer que la main-d'œuvre d'Algoma répond aux besoins de notre main-d'œuvre existante et nouvelle.

Actions proposées 2026-2027

RAPPORT DU PLAN DU MARCHÉ DU TRAVAIL LOCAL (PMTL) 2026-2027

Un rapport annuel complet sera publié, analysant l'état du marché du travail local dans la région d'Algoma. Ce rapport traitera des tendances des offres d'emploi, des prévisions d'emploi, des pénuries de compétences, des changements démographiques et des défis régionaux clés. Il porte sur des initiatives pertinentes pour le paysage commercial local, identifiant les lacunes et les problèmes de main-d'œuvre qui affectent les étudiants, les employeurs et la communauté au sens large.

ENQUÊTE DES MUNICIPALITÉS DU NORD-EST DE L'ONTARIO 2026-2027

Les quatre conseils de planification de la main-d'œuvre du Nord-Est proposent de réaliser une enquête conjointe auprès des employeurs dans le secteur municipal en 2026-2027. Le rapprochement avec les employeurs municipaux dans nos régions respectives est une force et une contribution précieuse que le Conseil de planification de la main-d'œuvre apporte pour soutenir nos municipalités petites, moyennes et grandes à travers le Nord-Est.

APERÇUS SUR LA MAIN-D'ŒUVRE, PRÉPARATION NUMÉRIQUE ET AVENIR DU TRAVAIL

Cette initiative offre aux employeurs des perspectives pratiques et des outils pour anticiper les besoins en main-d'œuvre, s'adapter aux changements du marché du travail et se préparer à l'avenir du travail. Elle traduit les données du marché du travail et les tendances émergentes – telles que les compétences numériques, l'intelligence artificielle et les modèles de travail en évolution – en ressources de planification concrètes qui répondent aux pénuries de compétences, aux lacunes de capacité en ressources humaines, à la planification de la relève et à la modernisation numérique.

PARCOURS PROFESSIONNELS DES JEUNES, PRÉPARATION AU TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Un projet de perfectionnement de la main-d'œuvre axé sur les jeunes qui renforce la sensibilisation aux parcours professionnels, la préparation au travail et le bien-être en milieu de travail. Il fournira une enquête rapide sur les jeunes (âgés de 15 à 29 ans), de courtes vidéos mettant en vedette de jeunes adultes locaux réussis, ainsi qu'un ensemble d'outils pratique pour les écoles, les agences pour la jeunesse, les fournisseurs d'emploi et les employeurs.

ACCENT SUR LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LE SECTEUR DES SERVICES ET DE L'HOSPITALITÉ

Une initiative de préparation à l'emploi et de parcours professionnels à double secteur axée sur les métiers spécialisés et le secteur des services/hospitalité. Le projet produira des guides de parcours sectoriels et des profils professionnels prioritaires, soutenus par des ressources et des trousseaux d'outils concises, ainsi que des événements de mise en relation avec les employeurs.

Troisième priorité - Fournir des renseignements pertinents et courants sur le marché du travail

BULLETIN DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Un résumé hebdomadaire des nouvelles liées au marché du travail est partagé, mettant en évidence les mises à jour pertinentes pour la région d'Algoma et à travers le Canada. Cette distribution promeut également des événements et des ateliers locaux offerts par des organisations partenaires qui soutiennent le développement de la main-d'œuvre et l'engagement communautaire.

OUTILS DE CARRIÈRE

Les outils de carrière de la SIMA fournissent de l'information sur le marché du travail (IMT) localisée et régionale qui aide les personnes à explorer et à mieux comprendre les conditions d'emploi dans la région d'Algoma. Grâce à des rapports opportuns sur l'offre et la demande de main-d'œuvre, ces outils soutiennent des décisions de recherche d'emploi éclairées et fournissent des renseignements sur les tendances de l'emploi local. Ils sont régulièrement partagés lors de foires de l'emploi et de séances d'information, souvent en partenariat avec des organisations communautaires qui bénéficient de l'accès à ces données et aux ressources connexes.

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE EN LIGNE

Un calendrier centralisé et régional qui promeut les événements de développement de la main-d'œuvre, les opportunités de formation, les foires de l'emploi et les initiatives communautaires à travers Algoma. Le calendrier contribue à améliorer la sensibilisation, la coordination et la participation en fournissant aux parties prenantes des renseignements opportuns sur les activités liées à la main-d'œuvre locale.

Annexe

TABLEAU A1 : TAUX DE CHÔMAGE, MOYENNE MOBILE SUR TROIS MOIS, NORD-EST DE L'ONTARIO, RESTE DE L'ONTARIO, SAULT STE. MARIE ET ELLIOT LAKE, JANVIER 2024 À DÉCEMBRE 2025

Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2024											
NORD-EST DE L'ONTARIO											
6,2 %	6,7 %	6,6 %	5,9 %	5,8 %	5,4 %	5,8 %	6,2 %	6,2 %	6,2 %	5,6 %	5,6 %
RESTE DE L'ONTARIO											
5,2 %	5,6 %	6 %	6 %	6 %	5,9 %	6,3 %	6,6 %	6,5 %	6,2 %	5,9 %	5,9 %
SAULT STE. MARIE											
4,7 %	4,5 %	5,2 %	5,6 %	6,9 %	6,5 %	5,8 %	6,2 %	7,3 %	8 %	7,1 %	6,2 %
ELLIOT LAKE											
11,4 %	12,2 %	12,8 %	11,7 %	13,3 %	13,8 %	13,2 %	12,9 %	11 %	12,2 %	12 %	14,1 %
2025											
NORD-EST DE L'ONTARIO											
5,6 %	5,1 %	5,2 %	5,3 %	5,9 %	5,9 %	5,5 %	6,1 %	6,4 %	6,5 %	6,3 %	6,5 %
RESTE DE L'ONTARIO											
6,3 %	6,4 %	6,7 %	6,8 %	6,9 %	6,9 %	6,9 %	7,3 %	7,3 %	7,1 %	6,5 %	6,6 %
SAULT STE. MARIE											
5,3 %	---	---	5,3 %	8,5 %	8,3 %	6,9 %	5,9 %	6,6 %	8,1 %	8,7 %	9 %
ELLIOT LAKE											
13,6 %	13,8 %	14,6 %	16 %	15,3 %	12 %	8,3 %	6,4 %	7,1 %	8 %		

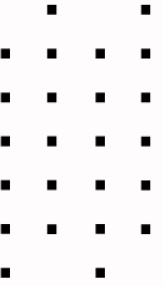
Étant donné que les données de l'Enquête sur la population active sont croisées avec de nombreuses autres variables, il existe une taille d'échantillon minimale pour garantir que, lorsque les données sont croisées, le chiffre le plus petit ne permette pas d'attribuer des réponses à une personne. Les données de Sault Ste. Marie pour février et mars 2025 sont tombées en dessous de ce nombre seuil.

Statistique Canada, Tableau 14-10-0459-01, Tableau 14-10-0462-01 et Tableau 14-10-0480-01; et données personnalisées de la SIMA

TABLEAU A2 : TAUX DE POSTES VACANTS, RÉGION DE TORONTO, RESTE DE L'ONTARIO ET NORD-EST DE L'ONTARIO, T1 2019 À T3 2025, NON AJUSTÉ POUR LA SAISONNALITÉ

	T1	T2	T3	T4
2019				
Région de Toronto	3,1 %	3,2 %	3,1 %	3 %
Reste de l'Ontario	3 %	3,4 %	3,2 %	2,8 %
Nord-Est de l'Ontario	3,1 %	4 %	3,2 %	2,7 %
2020				
Région de Toronto	2,8 %	---	---	3,3 %
Reste de l'Ontario	2,9 %	---	---	3,5 %
Nord-Est de l'Ontario	3 %	---	---	3,6 %
2021				
Région de Toronto	3,2 %	4 %	5 %	5,1 %
Reste de l'Ontario	3,3 %	4,6 %	5,6 %	5,4 %
Nord-Est de l'Ontario	3,5 %	4,7 %	5,3 %	5,3 %
2022				
Région de Toronto	5,1 %	5,3 %	5 %	4,4 %
Reste de l'Ontario	5,1 %	6,1 %	5,8 %	4,9 %
Nord-Est de l'Ontario	5,5 %	6,5 %	6,1 %	4,7 %
2023				
Région de Toronto	3,8 %	3,8 %	3,5 %	3 %
Reste de l'Ontario	4,3 %	4,5 %	4 %	3,5 %
Nord-Est de l'Ontario	4,9 %	5,2 %	4,7 %	4 %
2024				
Région de Toronto	3 %	2,8 %	2,7 %	2,5 %
Reste de l'Ontario	3,2 %	3,3 %	3 %	2,6 %
Nord-Est de l'Ontario	3,5 %	3,9 %	3,6 %	3,4 %
2025				
Région de Toronto	2,4 %	2,5 %	2,4 %	
Reste de l'Ontario	2,6 %	3 %	2,9 %	
Nord-Est de l'Ontario	2,9 %	4,2 %	3,5 %	

Statistique Canada, Tableau 14-10-0441-01



www.awic.ca

SIMA Société d'investissement
dans la main-d'oeuvre d'Algoma

